

CONNAÎTRE L'EMPLOI ET LES ACTIFS DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Juillet 2007



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'IMMOBILIER
D'ENTREPRISE EN ILE-DE-FRANCE

apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

Index thématique

Variable	Définition	Exploitation	Cartes	Données chiffrées	Sources
Le secteur tertiaire					
Définition du secteur tertiaire	p 13	p 11		p 75	Insee
Secteur tertiaire en France		p 14		p 76	Insee, RP 99
Secteur tertiaire en Île-de-France	p 15	p 15		p 75	Insee, RP 99
Les emplois					
Répartition des emplois	p 19	p 17	p 19	p 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85	Insee, RP 99
Statut	p 20	p 20			Insee, RP 99
Salarié	p 21	p 21		p 76	Insee, RP 99
Salarié public/parapublic	p 22	p 22		p 76	Insee, RP 99
Non salarié	p 23	p 23		p 76	Insee, RP 99
Type de local	p 24	p 24	p 25	p 78	Insee, RP 99
Les actifs ayant un emploi					
Sexe		p 29, 32, 49, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 62, 64		p 78, 80, 82, 83	Insee, EE 99
Âge	p 30	p 30, 33, 49, 62, 64		p 82, 83, 86	Insee, EE 99
Nationalité	p 31	p 31, 33, 50, 62, 64		p 82, 83	Insee, EE 99
Niveau de formation	p 32	p 32, 39, 41, 43, 46, 48, 50, 62, 64		p 82, 83, 84, 85	Insee, EE 99
Déplacements		p 34			Insee, EE 99
Lieux de résidence		p 34	p 34	p 76, 77, 78	Insee, RP 99
Mobilité		p 35, 39, 40, 43, 45, 48			Insee, RP 99
Mode de transport		p 35, 39, 41, 43, 45, 48		p 79	Insee, RP 99
Catégories socioprofessionnelles		p 29, 30, 31, 33, 36, 38, 40, 42, 44, 47, 54, 55, 56, 57, 58, 63		p 80, 81, 82	Insee, RP 99
Artisans		p 38	p 38	p 77, 84	Insee, RP 99
Cadres		p 40	p 40	p 77, 84	Insee, RP 99
Employés		p 42	p 42	p 77, 84	Insee, RP 99
Ouvriers		p 44	p 44	p 77, 84	Insee, RP 99
Professions intermédiaires		p 47	p 47	p 78, 85	Insee, RP 99
Condition d'emploi		p 49		p 79, 80	Insee, EE 99
Niveau de revenu		p 49		p 85	Insee, EE 99
Type de contrat		p 51		p 80	Insee, RP 99
Temps de travail		p 52, 53			Insee, RP 99
Condition de travail		p 54			Insee, EE 99
Travail le soir		p 54		p 86	Insee, EE 99
Travail la nuit		p 55		p 86	Insee, EE 99
Travail le samedi		p 56		p 87	Insee, EE 99
Travail le dimanche		p 57		p 87	Insee, EE 99
Travail à domicile		p 58		p 87	Insee, EE 99
Les chômeurs					
Chômage	p 61	p 59		p 88, 89	Insee, EE 99
Chômage de longue durée	p 64	p 64		p 89	Insee, EE 99
Exemples de professions					
Profession	p 67	p 65			Insee, RP 99
Boulangier		p 68			Insee, RP 99
Logistique		p 69			Insee, RP 99
Médecin		p 70			Insee, RP 99
Infirmier		p 71			Insee, RP 99
Agent de sécurité		p 72			Insee, RP 99

Sommaire

DONNÉES DE CADRAGE.....	11
FICHE 1 : La définition du secteur tertiaire.....	13
FICHE 2 : Le secteur tertiaire en France.....	14
FICHE 3 : Le secteur tertiaire en Île-de-France.....	15
LES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	17
FICHE 4 : La localisation.....	19
FICHE 5 : Le statut.....	20
FICHE 6 : Le statut, les salariés.....	21
FICHE 7 : Le statut, les salariés du secteur public/parapublic.....	22
FICHE 8 : Le statut, les non-salariés.....	23
FICHE 9 : Le type de local.....	24
LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	27
FICHE 10 : Les caractéristiques démographiques, selon le sexe.....	29
FICHE 11 : Les caractéristiques démographiques, l'âge.....	30
FICHE 12 : Les caractéristiques démographiques, la nationalité.....	31
FICHE 13 : Les caractéristiques démographiques, les niveaux de formation.....	32
FICHE 14 : Les déplacements, le lieu de résidence.....	34
FICHE 15 : Les déplacements, la mobilité.....	35
FICHE 16 : Les catégories socioprofessionnelles, généralités.....	36
FICHE 17 : Les catégories socioprofessionnelles, les artisans.....	38
FICHE 18 : Les catégories socioprofessionnelles, les cadres.....	40
FICHE 19 : Les catégories socioprofessionnelles, les employés.....	42
FICHE 20 : Les catégories socioprofessionnelles, les ouvriers.....	44
FICHE 21 : Les catégories socioprofessionnelles, les professions intermédiaires.....	47
FICHE 22 : Les conditions d'emploi, le niveau de revenu.....	49
FICHE 23 : Les conditions d'emploi, le type de contrat.....	51
FICHE 24 : Les conditions d'emploi, le temps de travail.....	53
FICHE 25 : Les conditions de travail, le travail le soir.....	54
FICHE 26 : Les conditions de travail, le travail de nuit.....	55
FICHE 27 : Les conditions de travail, le travail le samedi.....	56
FICHE 28 : Les conditions de travail, le travail le dimanche.....	57
FICHE 29 : Les conditions de travail, le travail à domicile.....	58
LES CHÔMEURS DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	59
FICHE 30 : Le chômage.....	61
FICHE 31 : Le chômage de longue durée.....	64
EXEMPLES DE PROFESSIONS DU SECTEUR TERTIAIRE.....	65
FICHE 32 : Les professions.....	67
FICHE 33 : Les professions, les boulangers.....	68
FICHE 34 : Les professions, les métiers de la logistique.....	69
FICHE 35 : Les professions, les médecins.....	70
FICHE 36 : Les professions, les infirmiers.....	71
FICHE 37 : Les professions, les agents de sécurité.....	72
ANNEXES.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	91

Synthèse

Cette étude a pour objectif de dresser un portrait aussi complet que possible, tant quantitatif que qualitatif, de l'emploi tertiaire en Île-de-France. En effet, 85 % des emplois franciliens sont des emplois du secteur tertiaire, en 1999 et on note une augmentation de 8 % de 1999 à 2004 due aux mutations du système productif. La présentation sous forme de fiches permet au lecteur de trouver directement et rapidement l'information recherchée.

Les principaux résultats à souligner sont les suivants :

- L'emploi tertiaire se concentre principalement au cœur de l'agglomération, notamment dans les quartiers dédiés aux affaires de Paris et La Défense et plus généralement dans l'ouest de la région. Cette concentration met ainsi en évidence le déséquilibre est-ouest au sein de l'Île-de-France en termes d'emploi, malgré une croissance constante de l'emploi en grande couronne depuis vingt ans et la reconversion plus récente des secteurs industriels du nord et de l'est du cœur d'agglomération.
- En termes d'immobilier d'entreprise, le bureau abrite plus de 50 % des emplois du secteur tertiaire à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Dans les autres départements franciliens, plus de la moitié des emplois du secteur tertiaire s'exerce hors bureaux, dans des équipements, les locaux d'activité, d'artisanat, les entrepôts ou encore hors site. Le nombre d'emplois hors site, « nomades », est en augmentation du fait notamment du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces emplois ont pour conséquence d'effacer les limites physiques des lieux professionnels.
- La parité homme-femme est respectée dans ce secteur puisque la moitié des actifs du secteur tertiaire sont des femmes. Cependant, Les hommes sont sur-représentés parmi les cadres et les ouvriers alors que les femmes le sont parmi les employées et les professions intermédiaires.
- 25 % des actifs ont un diplôme supérieur ou égal à un diplôme de 2^e ou 3^e cycle, contre une moyenne régionale de 16,2 %. Les nouvelles générations de 15 à 39 ans ont d'une manière générale, un niveau de formation supérieur aux actifs ayant plus de 40 ans.
- 91 % des actifs du secteur tertiaire sont salariés ; dont 64 % en CDI. 32 % des actifs sont des salariés du secteur public ou parapublic ;
- Les niveaux de revenus (en temps plein) sont corrélés avec le niveau de formation, l'âge et donc l'expérience. On note également des disparités très nettes selon le sexe. Les hommes sont beaucoup plus nombreux parmi les actifs ayant un niveau de revenu de plus de 2 290 € (31 % au lieu de 25 % pour les femmes). À l'inverse, les femmes sont plus représentées parmi les niveaux de revenus médians.
- Le travail à temps partiel est en grande partie féminin : il concerne 23 % des femmes contre 9 % des hommes. Cette différence est plus marquée que dans les secteurs de l'industrie et de la construction avec 20 % des femmes et moins de 3 % des hommes (en France).
- Travailler le samedi, le dimanche ou le soir est plus fréquent dans les emplois du secteur tertiaire, que dans les autres secteurs de l'économie. Ainsi, 21 % des salariés travaillent de façon habituelle le samedi (19 % en moyenne dans les secteurs de l'industrie et de la construction, en Île-de-France), 8 % travaillent régulièrement le dimanche (contre moins de 7 % dans l'industrie et la construction, en Île-de-France), 11 % des actifs travaillent habituellement le soir, contre 10 % dans l'agriculture et la construction, en France. En revanche, le travail de nuit, habituel ou occasionnel, est équivalent pour le secteur tertiaire et les autres secteurs en Île-de-France, il concerne 4 % des actifs. Une des particularités de l'emploi tertiaire est la possibilité de travailler à leur domicile, profitant ainsi des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, 7 % des actifs travaillent à leur domicile, contre 6 % dans les autres secteurs en Île-de-France.
- 12 % des actifs du secteur tertiaire sont au chômage, dont une légère majorité de femme (52 %). Plus le niveau de formation est élevé, plus les risques d'être au chômage diminuent. On constate cependant que le nombre de cadres et de professions intermédiaires est en augmentation parmi les chômeurs (+ 4 points), et que celui des ouvriers, des artisans et des employés est en baisse.

Introduction

L'économie française a changé de visage ; elle est désormais dominée par le secteur tertiaire, qui génère les deux tiers du PIB en l'an 2000.

L'Île-de-France a connu le même mouvement, avec ses spécificités, du fait de sa part marginale de l'agriculture dans son économie et de la présence d'un secteur tertiaire fort dès l'origine. La tertiairisation y est plus marquée que sur le reste du territoire national puisque 85 % des emplois appartiennent au secteur tertiaire, contre 63 % en France, en 1999 et on note une augmentation de 8 % de 1999 à 2004. La forte croissance du secteur tertiaire est liée aux mutations du système productif : désindustrialisation (en France ou à l'étranger), processus d'externalisation de certaines fonctions de l'industrie vers le tertiaire, développement de certains services aux ménages, etc. L'Île-de-France n'en reste pas moins la première région industrielle de France, mais son industrie s'oriente de plus en plus vers les branches de haute technologie à forte valeur ajoutée.

85 % des emplois franciliens étant des emplois du secteur tertiaire, le partage de l'activité économique en grands secteurs d'activité (primaire, secondaire, tertiaire) s'avère peu adapté pour décrire l'activité de la métropole parisienne et le secteur tertiaire nécessite, en soi, une étude approfondie. Il n'en demeure pas moins que ce secteur est mal connu ; il est extrêmement diversifié faisant appel à des compétences et des métiers très divers. Il regroupe un vaste champ d'activités, allant des transports à l'administration, en passant par le commerce, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et au particulier, l'éducation, la santé et l'action sociale.

L'objet de cette étude est de contribuer à la connaissance des composantes du secteur tertiaire et de ses actifs en Île-de-France, en dressant un portrait aussi complet que possible, tant quantitatif que qualitatif. La présentation sous forme de fiches permet au lecteur de trouver directement et rapidement l'information recherchée. Une première partie fournit les principales données de cadrage. La deuxième et la troisième décrivent respectivement les emplois selon leur répartition géographique et le type de local, et les actifs selon les caractéristiques démographiques, géographiques, socioprofessionnelles et les conditions d'emploi. Une quatrième partie dresse un portrait des chômeurs et notamment des chômeurs de longue durée. Enfin, quelques exemples emblématiques de métiers du secteur tertiaires sont présentés sous formes d'études de cas en fin de document : les boulangers, les professionnels de la logistique, les médecins, les infirmiers et les agents de sécurité.

Avertissement : Pour une meilleure lisibilité, les données chiffrées indiquées dans le corps de l'étude sont arrondies au millième, les données exactes étant jointes en annexe.

DONNÉES DE CADRAGE

Selon l'Insee, un secteur d'activité regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée).

On compte trois grands secteurs :

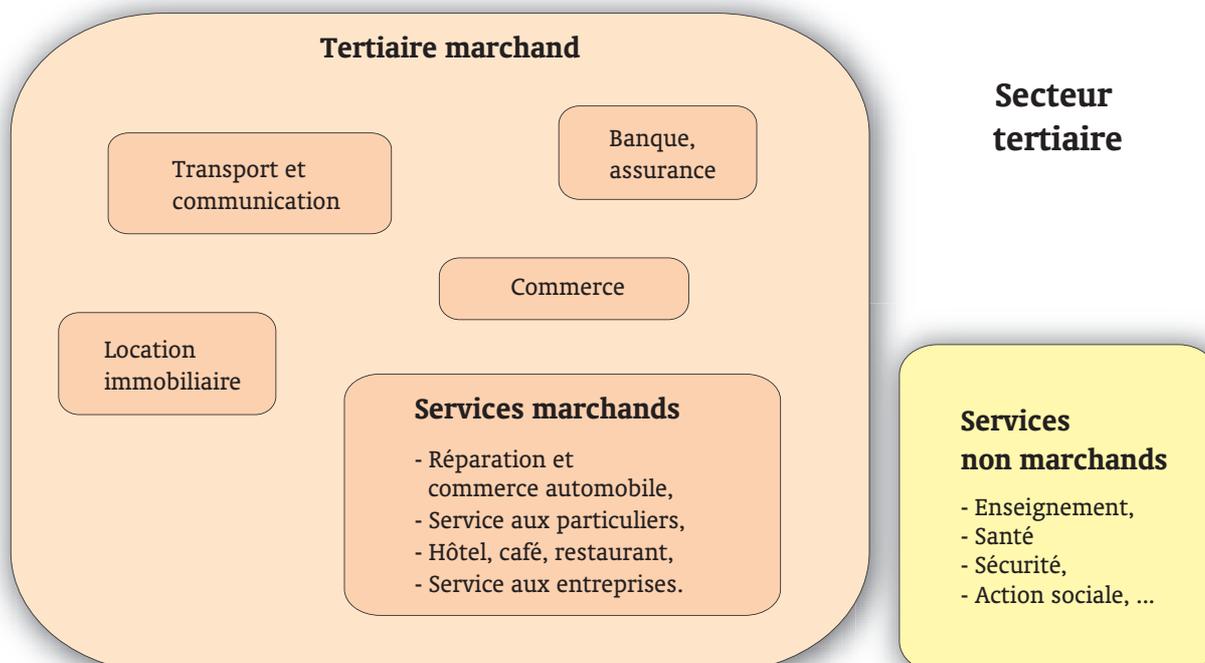
⊗ le secteur primaire qui regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements ;

⊗ le secteur secondaire qui regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction) ;

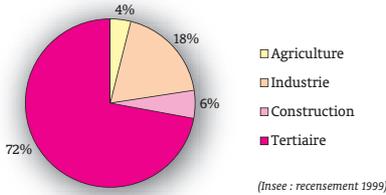
⊗ le secteur tertiaire, que nous détaillerons tout au long de cette étude, est tout ce qui n'est ni primaire ni secondaire.

Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités allant du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. On peut le regrouper en deux sous-ensembles :

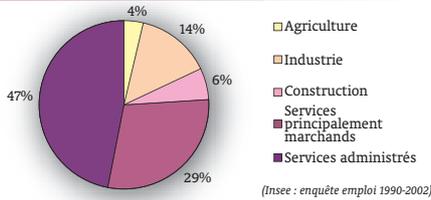
- les services non marchands ;
- le tertiaire marchand, qui comprenant les services marchands, le commerce, la banque et assurance, le transport et les communications et la location immobilière.



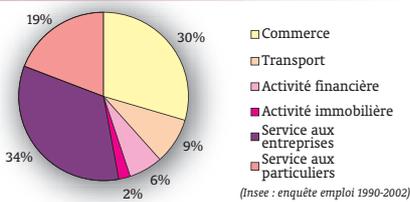
Secteur d'activité des emplois français, en 1999



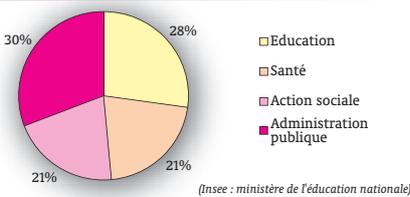
Secteur d'activité des emplois français, en 2002



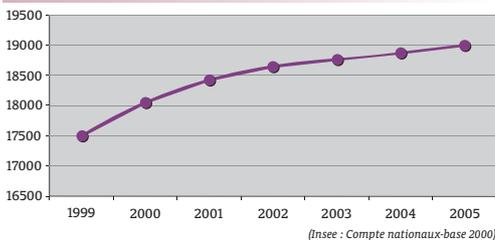
Services principalement marchands en France, en 2002



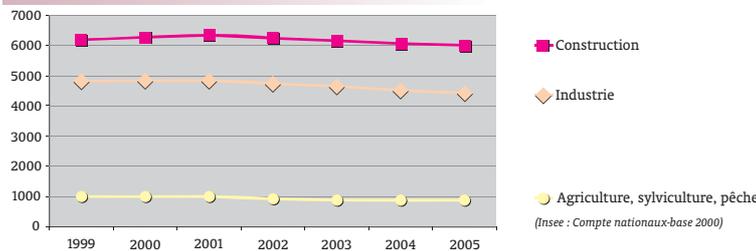
Les services administrés en France, en 2004



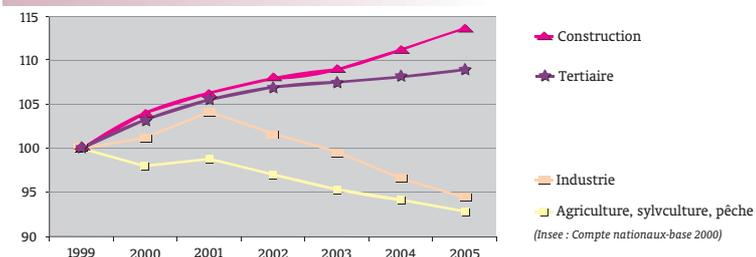
Évolution du nombre d'actifs du secteur tertiaire en France de 1999 à 2005



Évolution du nombre d'actifs du secteur tertiaire en France de 1999 à 2005



Évolution du nombre d'actifs du secteur tertiaire en France de 1999 à 2005



Volume

En France en 1999, le secteur tertiaire tel que défini précédemment, représente 16 527 000 actifs sur un total de 26 457 000 actifs français tous secteurs confondus, soit 62,5 % des actifs en 1999.

En terme d'emplois, le secteur tertiaire représente 16 378 000 emplois sur un total de 22 801 000 emplois français tous secteurs confondus, soit 71,8 % des emplois en 1999, soit près de trois fois l'industrie (18 %), et près de quatorze fois le secteur primaire ou la construction (4 et 6 %).

En France, les services principalement marchands sont composés de manière significative des services aux entreprises (16 %) et des commerces (14 %), puis des services aux particuliers (9 %), des transports (4 %), et enfin des activités financières (3 %) et immobilières (1 %).

Les services administrés comprennent les administrations publiques (9 %), l'éducation (8 %), la santé (6 %) et l'action sociale (6 %).

Évolution

Source : comptes nationaux-base 2000, Insee mise à jour le 1^{er} juin 2006

De 1999 à 2004, l'emploi tertiaire continue de progresser, avec une hausse de 8 % sur la période, tout comme le secteur de la construction qui connaît une hausse de 11 %. Les services aux entreprises ont contribué presque pour moitié à cette croissance, le reste provenant des services aux particuliers et du commerce. Parallèlement, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie voient leurs effectifs diminuer respectivement de 6 % et 4,4 % sur cette même période.

L'ampleur du recul industriel est cependant à relativiser. En effet, on observe parallèlement un développement très important du secteur des services aux entreprises du fait de l'externalisation de nombreuses fonctions, notamment par les entreprises industrielles. Des emplois ont donc changé de secteur d'activité sans pour autant disparaître.

La croissance du secteur tertiaire se nourrit ainsi de l'externalisation croissante de multiples fonctions par les entreprises qui recourent à des prestataires extérieurs pour des raisons de coûts, mais aussi de compétences. Elle se nourrit également de l'évolution des modes de vie, qui conduisent à professionnaliser des activités hier prises en charge par les ménages, dans la sphère domestique : l'essor de la restauration est directement corrélé avec la montée du nombre de repas pris à l'extérieur. Les services à la personne offrent également une réponse aux besoins nés de l'allongement de la durée de la vie et de la montée du taux d'emploi féminin.

Cette forte croissance du secteur tertiaire est donc liée aux mutations du système productif :

- baisse de l'industrie (en France ou à l'étranger) ;
- processus d'externalisation de certaines fonctions de l'industrie vers le tertiaire ;
- développement de certains services aux ménages, etc.

FICHE 3 Le secteur tertiaire en Île-de-France

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Volume

L'Île-de-France, métropole d'envergure internationale, concentre 4 121 000 emplois dans le secteur tertiaire, soit un quart des emplois du secteur tertiaire et 85 % des emplois franciliens. 3 923 000 des actifs franciliens travaillent et habitent dans la région, en 1999.

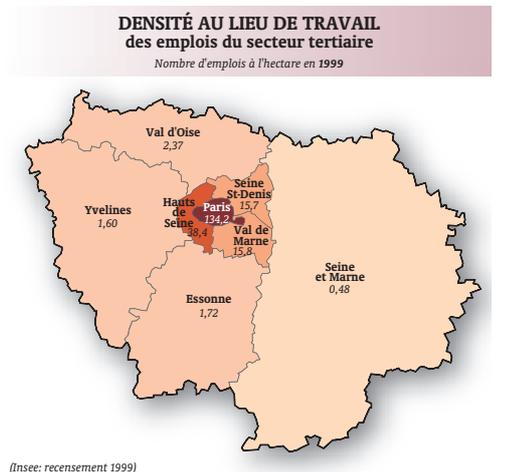
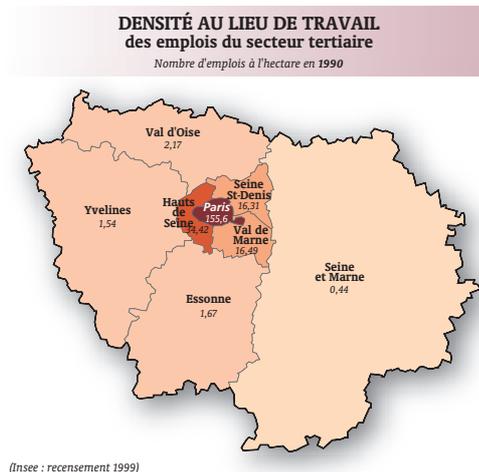
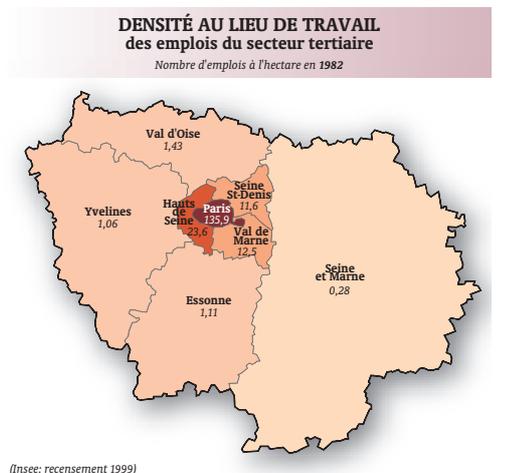
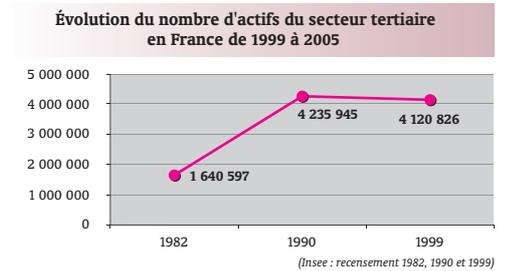
Évolution

De 1982 à 1990, l'emploi du secteur tertiaire en Île-de-France connaît une forte croissance (128 %), passant de 3 229 700 en 1982 à 4 121 000 en 1999.

Répartition

Les recensements de 1982, 1990 et 1999 permettent de localiser au département les emplois tertiaires franciliens et de mettre en évidence le poids prépondérant du secteur tertiaire de Paris en 1982 puis son déploiement dans les autres départements.

De 1982 à 1999, le nombre et la répartition des emplois du secteur tertiaire sur le territoire francilien ont connu de profondes mutations. En 1982, 1 448 400 soit 44,8 % des emplois sont localisés à Paris, 400 752 dans les Hauts-de-Seine et moins de 300 000 emplois pour chaque autres départements franciliens. En 1990, l'emploi du secteur tertiaire augmente de 131 %, passant de 3 230 000 à 4 236 000. Cette hausse a permis un développement de l'emploi tertiaire dans l'ensemble de la région, notamment dans les Hauts-de-Seine avec 584 000 emplois et les départements de première couronne et de l'ouest. En 1999, l'emploi tertiaire de 2,7 % baisse légèrement au seul détriment des emplois parisiens. Les Hauts-de-Seine continuent de voir leur nombre d'emploi augmenter, tout comme les Yvelines et dans une moindre mesure en Seine-et-Marne.



Champ retenu

L'étude s'intéresse à l'ensemble des actifs du secteur tertiaire du secteur tertiaire, qui travaillent ou recherchent un emploi en Île-de-France.

LES EMPLOIS DU SECTEUR TERTIAIRE EN Île-de-France

Volume

En 1999, l'Île-de-France concentre 4 121 000 emplois dans le secteur tertiaire.

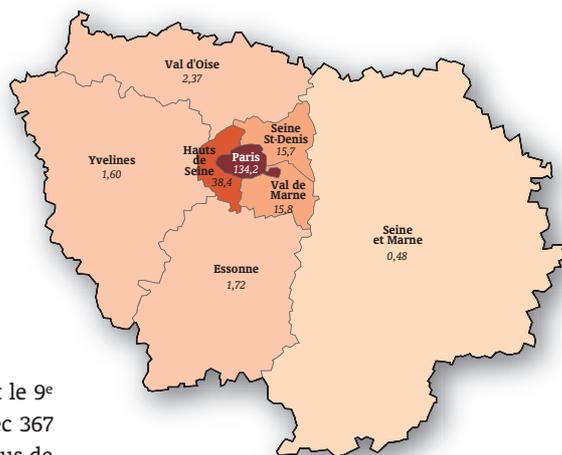
Répartition

La densité au lieu de travail la plus forte est à Paris avec 134 emplois du secteur tertiaire à l'hectare, suivi des Hauts-de-Seine avec 38 emplois à l'hectare, des deux autres départements de la première couronne, avec une densité de 15 emplois à l'hectare, puis des département de la grande couronne. La Seine-et-Marne compte moins d'un emploi tertiaire à l'hectare. Cependant, compte tenu de la disparité de superficie des différents départements, l'analyse par département connaît certaines limites.

L'emploi tertiaire est principalement localisé au cœur avec notamment Paris et La Défense et à l'ouest de la région, mettant ainsi en évidence le déséquilibre est-ouest.

DENSITÉ AU LIEU DE TRAVAIL des emplois du secteur tertiaire

Nombre d'emplois à l'hectare en 1999

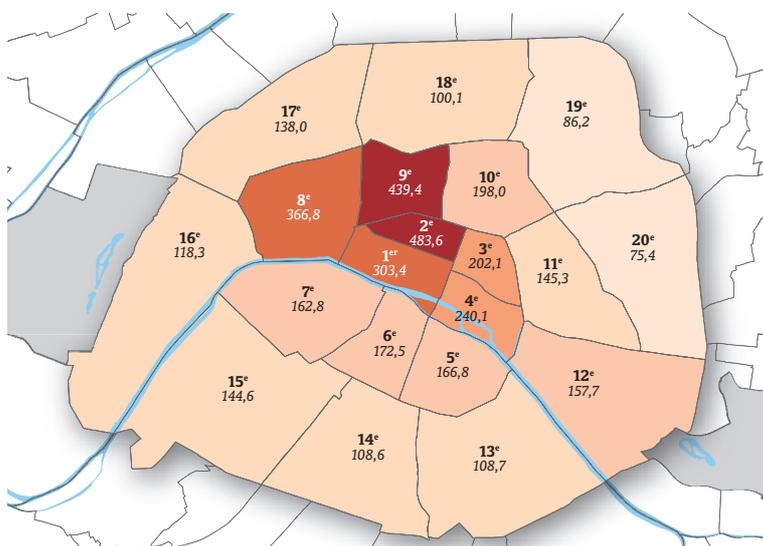


(Insee: recensement 1999)

À Paris, les arrondissements où l'emploi est le plus dense sont le 2^e et le 9^e arrondissements avec plus de 400 emplois à l'hectare, suivi du 8^e avec 367 emplois à l'hectare, du 1^{er} avec 303 emplois à l'hectare, du 3^e, 4^e avec plus de 200 emplois à l'hectare, du 5^e, 6^e, 7^e, 10^e et 12^e avec plus de 150 emplois à l'hectare, du 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e avec plus de 100 emplois à l'hectare et enfin des arrondissements du 19^e et du 20^e moins de 100 emplois à l'hectare.

DENSITÉ AU LIEU DE TRAVAIL des emplois du secteur tertiaire

Nombre d'emplois à l'hectare en 1999



(Insee: recensement 1999 sondage au 1/20)

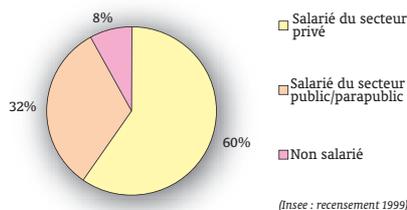
Définition

Selon l'Insee, la notion de statut d'emploi ne s'applique qu'à la population active ayant un emploi. Elle permet, pour l'ensemble des actifs ayant un emploi, de distinguer de manière systématique les personnes à leur compte, des salariés et, au sein des salariés, ceux qui travaillent respectivement dans les secteurs privé, public ou semi-public.

Dans le cadre de cette étude, on considéra trois types de statuts :

- les salariés du secteur privé ;
- les salariés du secteur public ou parapublic comprennent les salariés de l'Etat (ensemble des agents employés dans les différents ministères, des établissements publics, de la poste et de France Télécom, ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), des collectivités locales, des hôpitaux publics, des offices HLM, de la sécurité sociale, ou d'une entreprise nationale ou publique ;
- les non-salariés.

Type de statut des emplois franciliens du secteur tertiaire, en 1999



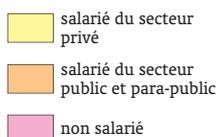
Volume

En 1999, parmi les 4 121 000 emplois franciliens du secteur tertiaire, 2 467 000 soit 60 % des emplois franciliens relèvent du secteur tertiaire du secteur privé, 32 % du secteur public ou parapublic, et 8 % sont non-salariés.

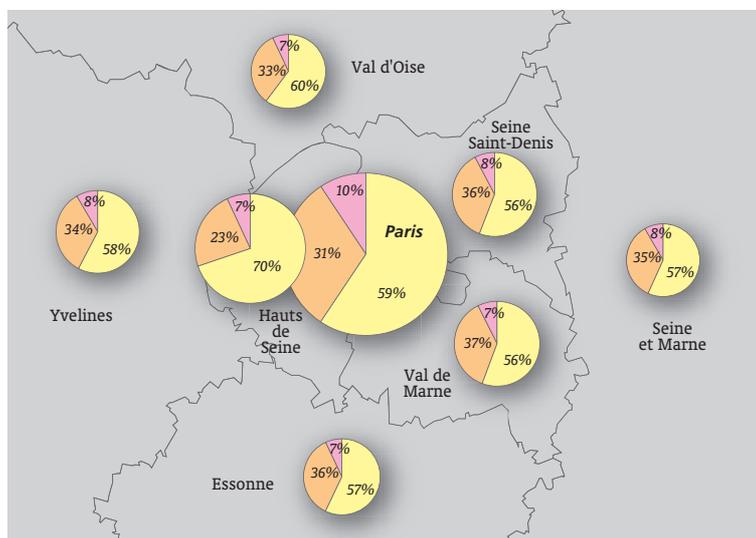
Répartition

La part des salariés du secteur privé dans les Hauts-de-Seine atteint 70 % alors qu'elle est d'environ 60 % dans les autres départements franciliens. A l'inverse, les salariés du secteur public ou parapublic sont sous-représentés dans les Hauts-de-Seine.

STATUT des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire



(Insee : recensement 1999)



Définition

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un niveau de revenu ou d'une rétribution équivalente.

On distingue 3 types de salariés :

- ⊗ les salariés du secteur privé ;
- ⊗ les salariés de la Fonction publique (Etat, collectivités locales, fonction publique hospitalière) ;
- ⊗ les salariés des entreprises publiques ou nationales et de la sécurité sociale.

Volume

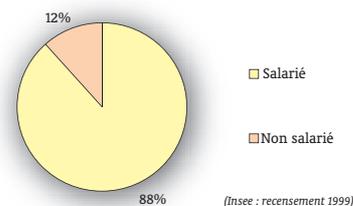
En 1999, parmi les 4 121 000 emplois du secteur tertiaire, l'Île-de-France compte 3 788 000 emplois salariés du secteur tertiaire soit 91,9 % des actifs, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (88,2 %).

Répartition

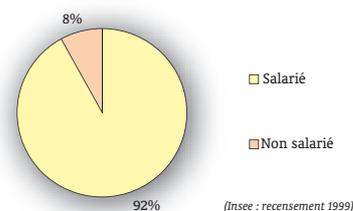
La répartition par département de l'ensemble des salariés du secteur tertiaire sur le territoire francilien est relativement homogène.

La répartition géographique des salariés du secteur privé et des salariés du secteur public ou parapublic fait ressortir des disparités. Les salariés du secteur privé sont sur-représentés dans les Hauts-de-Seine (69,8 %), le Val-d'Oise (60,2 %) et à Paris (59,3 %). Inversement, les salariés du secteur public ou parapublic sont sous représentés dans les Hauts-de-Seine avec une part de 23,3 % alors que la moyenne régionale est de 32,1 %.

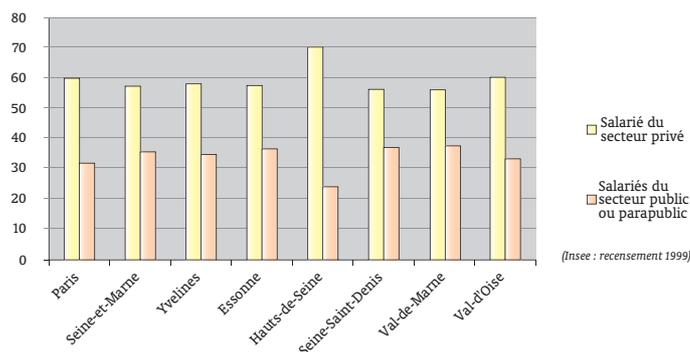
Part des salariés qui travaillent en France dans le secteur tertiaire, en 1999



Part des salariés qui travaillent en Ile-de-France dans le secteur tertiaire, en 1999



Type de statut des emplois franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

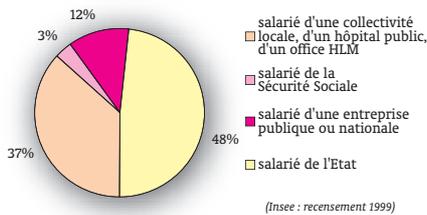


Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Définition

Les salariés du secteur public ou parapublic comprennent les salariés de l'Etat (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de la poste et de France Télécom, ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), des collectivités locales, des hôpitaux publics, des offices HLM, de la sécurité sociale, ou d'une entreprise nationale ou publique.

Les statuts des actifs franciliens du secteur tertiaire travaillant dans le public/parapublic, selon le lieu de travail, en 1999



Volume

1 321 000, soit 32 % des emplois salariés franciliens du secteur tertiaire relèvent du secteur public ou parapublic. Parmi ces emplois salariés public ou parapublic, 48 % sont salariés de l'Etat, 37 % d'une collectivité locale, 12 % de salariés d'une entreprise publique ou nationale et 3 % de la sécurité sociale.

Répartition

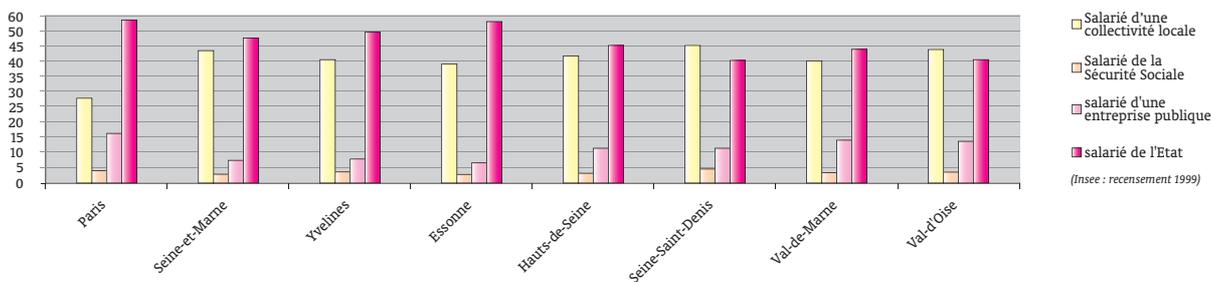
Paris et l'Essonne présentent les parts les plus importantes de salariés de l'Etat avec respectivement 53,2 % et 52,6 % des salariés du secteur public et parapublic.

Les parts les plus importantes de salariés d'une collectivité locale, d'un hôpital public ou d'un HLM sont dans la Seine-Saint-Denis (44,3 %), le Val-d'Oise (43,4 %), la Seine-et-Marne (43,1 %), suivi des Hauts-de-seine (40,2 %), des Yvelines (39,2 %), de l'Essonne (38,7 %) et enfin de Paris avec seulement 27,4 % des salariés des collectivités locales.

Les parts des salariés d'une entreprise publique ou nationale sont les plus importantes à Paris (15,9 %), dans le Val-de-Marne (13,6 %) et le Val-d'Oise (13,3 %).

Les salariés de la sécurité sociale sont proportionnellement peu nombreux et leur part est relativement homogène sur les départements franciliens.

Les statuts des actifs franciliens du secteur tertiaire travaillant dans le secteur public/parapublic selon le lieu de travail, en 1999



Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Définition

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un niveau de revenu. Ils concernent :

- les indépendants sans salarié ;
- les employeurs ;
- et les aides familiaux.

La notion d'indépendant, dans la nomenclature PCS, recouvre toutes les personnes établies à leur compte ou qui dirige de droit, sans avoir besoin d'une délégation quelconque, une entreprise, une société, ainsi que leurs aides familiaux non-salariés. Un gérant de société peut se déclarer salarié dans une entreprise parce qu'il cumule un emploi de salarié avec son mandat social ou parce que le code des impôts lui permet de se déclarer salariés. Néanmoins il est considéré dans la nomenclature comme indépendant, il en est ainsi des personnes ayant déclaré comme profession : gérant de SARL, PDG, etc.

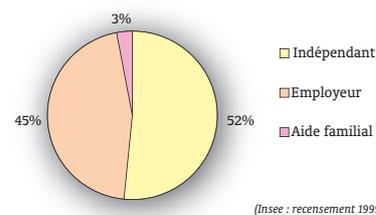
Volume

333 000 soit 8,1 % des emplois du secteur tertiaire, ne sont pas salariés, dont 172 000, soit 52 % d'indépendants, 151 000, soit 45 % d'employeurs et 10 000, soit 3 % d'aide familial.

Répartition

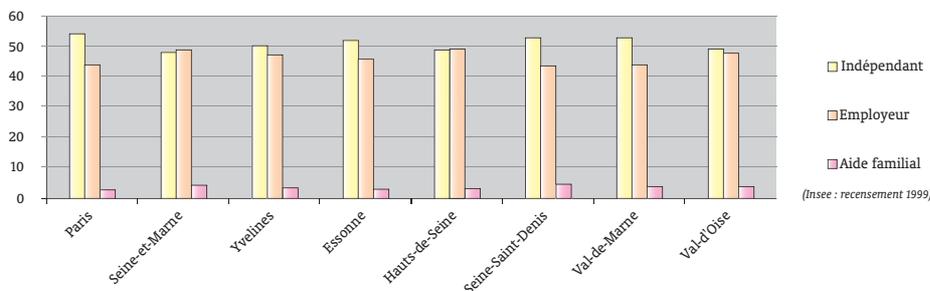
Les indépendants représentent la majorité des non-salariés dans les départements de Paris, l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne, avec des taux respectifs de 54 %, 52 %, 52,5 % et 52,5 %. Par conséquent, ces départements ont une part plus faible d'employeurs, la part des aides familiaux étant marginale.

Les statuts des actifs franciliens du secteur tertiaire non salariés qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



(Insee : recensement 1999)

Les statuts des actifs franciliens du secteur tertiaire non-salariés selon le lieu de travail, en 1999



(Insee : recensement 1999)

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee et Tertiairisation de l'économie francilienne, 2004, ORIE

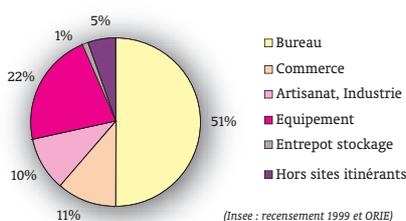
Définition

L'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise (ORIE) a publié en décembre 2004 une étude visant à estimer le nombre des emplois de bureaux. Dans ce but, l'ORIE a élaboré une méthodologie consistant à attribuer pour chaque catégorie d'emploi un type de local et de la nomenclature PCS :

- ‰ bureau ;
- ‰ commerce (au sens d'activité de vente) ;
- ‰ artisanat, industrie, et toutes les activités de production et de fabrication ;
- ‰ équipement public ou privé (tout établissement recevant du public et pouvant être qualifié de commercial, au sens de vente d'un produit) ;
- ‰ entrepôt, local de stockage ;
- ‰ itinérant, hors site (actif rattaché à un établissement mais exerçant son activité hors de celui-ci, chez un client, sur un chantier ou en extérieur,...).

L'estimation des différents types de locaux des actifs tertiaires franciliens est donc rendue possible par ce codage. Cependant, celui-ci conduit à fortement sous-estimer les professions itinérantes (représentants...), qui sont la plupart du temps inclus dans les catégories d'emploi majoritairement employées en bureau (profession administratives ou commerciales), et qui peuvent constituer une part importante de l'effectif d'un établissement.

Type de local dédié aux emplois du secteur tertiaire en Île-de-France, en 1999



Volume

Les transformations du système économique se reflètent sur les caractéristiques de l'immobilier d'entreprises où travaillent les franciliens.

Le bureau constitue désormais le type d'immobilier le plus utilisé par les entreprises d'Île-de-France. En 1999, sur les 4 121 000 emplois du secteur tertiaire, 2 076 000, soit 51 % s'exercent dans des bureaux, soit près de un sur deux travaillent dans des bureaux « purs » ou des locaux d'activités à dominante de bureaux.

En conséquence, 49 % des activités tertiaires, soit près de la moitié, s'exercent hors bureaux : 917 000 soit 22 % dans les équipements publics, 446 000 soit 11 % dans les locaux commerciaux, 420 000 soit 10 % dans les locaux d'artisanat, 212 000 soit 5 % hors site ou itinérants et 50 000 soit 1 % dans les entrepôts.

On constate également un accroissement du nombre d'emplois « nomades » (commerciaux, informaticiens, dépanneurs, consultants, nettoyage...) qui répondent aux exigences des nouveaux modes d'organisation de la production et de la distribution ainsi qu'aux attentes des clients. Souvent très liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ces emplois ont pour conséquence d'effacer les limites physiques des lieux professionnels.

Répartition

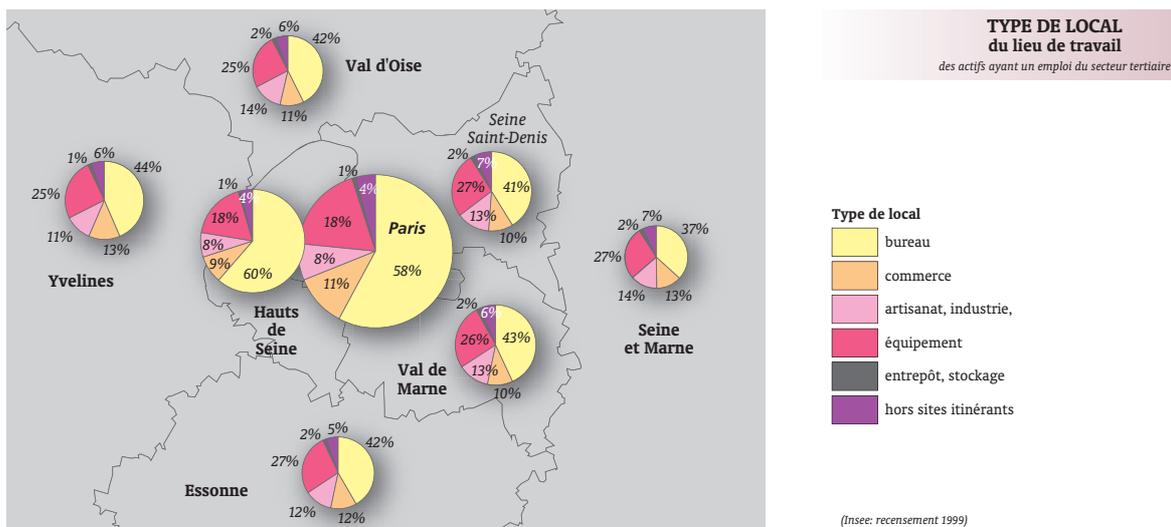
Au niveau départemental, 400 000 emplois des Hauts-de-Seine sont exercés dans des bureaux, soit 61,3 %, 830 000 emplois à Paris, soit 57,8 % et environ 40 % dans les autres départements franciliens. Les actifs travaillant dans des bureaux représentent plus de 50 % des actifs dans les Hauts-de-Seine et à Paris.

Les équipements publics ou privés sont proportionnellement moins nombreux, avec des taux d'environ 18 %, dans les départements des Hauts-de-Seine et de Paris, alors qu'ils sont de l'ordre de 25 à 27 % dans les autres départements franciliens.

La Seine-et-Marne et les Yvelines comptent une part importante d'actifs travaillant dans des locaux commerciaux (12,9 %), suivi de l'Essonne (11,6 %), de Paris (11,1 %), du Val-d'Oise (11 %), du Val-de-Marne (10,1 %), de la Seine-Saint-Denis (9,9 %) et enfin des Hauts-de-Seine (8,7 %).

La Seine-et-Marne, premier pôle logistique de France, se démarque des autres départements franciliens par son nombre important d'actifs travaillant dans des entrepôts (2,1 %).

Les actifs travaillant hors site sont légèrement plus nombreux en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis (7 % au lieu de 5 % en moyenne).



LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

FICHE 10 Les caractéristiques démographiques, selon le sexe

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Volume

Selon l'enquête emploi, en 2002, sur 4 249 000 actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, 2 110 000 sont des femmes et 2 139 000 des hommes. Contrairement à l'agriculture, l'industrie et la construction, le secteur tertiaire est un secteur mixte.

Niveau de formation

Voir fiche 13

Niveau de revenu

Voir fiche 22

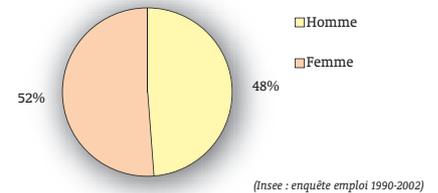
Répartition selon la CSP

Les catégories socioprofessionnelles varient selon le sexe.

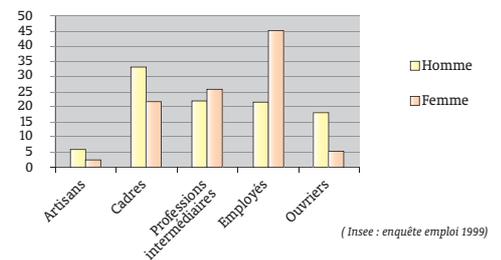
En 2002, 955 000 soit 45,3 % des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire sont employées (contre 21,3 % des hommes), 544 000 soit 25 % de professions intermédiaires (contre 22,2 % des hommes), 465 000 soit 22 % de cadres (contre 32,6 % des hommes), 104 000 soit 5 % d'ouvriers (contre 18,1 % des hommes) et 42 000 soit 2 % d'artisans (contre 5,7 % des hommes).

Les hommes sont donc sur-représentés parmi les cadres et les ouvriers alors que les femmes le sont parmi les employées et les professions intermédiaires.

Sexe des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



CSP des actifs ayant un emploi qui travaillent et résident en Île-de-France selon le sexe, en 2002



Définition

Dans l'enquête emploi, l'âge est exprimé en années révolues au 31 décembre de l'année de l'enquête. Il est calculé en fonction de l'année de naissance.

Volume

Sur 4 249 000 actifs franciliens, qui exercent un emploi en Île-de-France, 1 886 000, soit 45 % ont entre 25 et 39 ans, suivi de 109 000 soit 26 % d'actifs de 40 à 49 ans, 859 000 soit 20 % d'actifs de 50 à 59 ans, 292 000 soit 7 % d'actifs de 15 à 24 ans et 103 000 soit 2 % d'actifs de plus de 60 ans.

Niveau de formation

Voir fiche 13

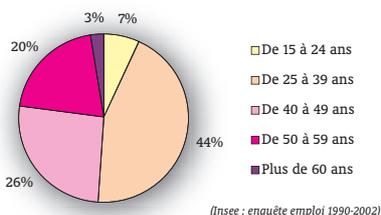
Niveau de revenu

Voir fiche 22

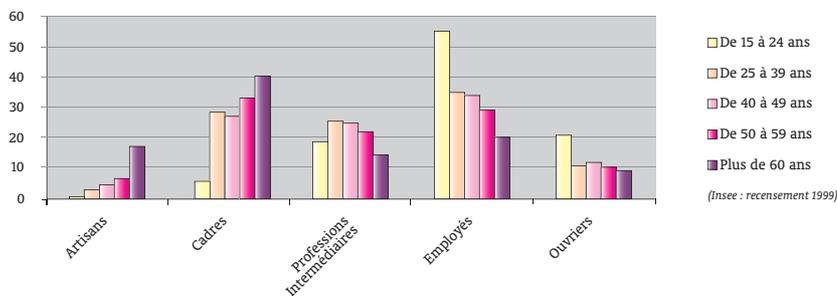
Répartition selon la CSP

Le tableau ci-dessous montre que les actifs de plus de 60 ans sont sur-représentés parmi les cadres et les employés avec respectivement, 41 000 soit 40,1 % et 20 000 soit 19,7 %. Les actifs de 15 à 24 ans sont quant à eux sur-représentés parmi les employés 161 000 soit 55 % et les ouvriers avec 60 000 soit 20,7 % et particulièrement peu représentés parmi les cadres avec 15 000 soit 5,3 % et les artisans avec 1 000 soit 0,3 %.

**Âge des actifs franciliens
du secteur tertiaire, en 2002**



**CSP des actifs ayant un emploi qui travaillent
et résident en Ile-de-France selon l'âge, en 2002**



FICHE 12 Les caractéristiques démographiques, la nationalité

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Définition

Dans l'enquête emploi, la nationalité est indiquée pour chacune des personnes du ménage. En raison de son champ (ménage ordinaire et certaines personnes rattachées), l'enquête ne couvre pas tous les étrangers ; lui échappent notamment les étrangers vivant en foyers et les personnes travaillant sur des chantiers.

Volume

En 2002, sur 4 249 000 actifs franciliens du secteur tertiaire, 3 482 000 soit 82 % sont de nationalité française, 172 000 appartiennent à l'union européenne des quinze en 2002 et 596 000 sont étrangers, hors union européenne.

Niveau de formation

Voir fiche 13

Niveau de revenu

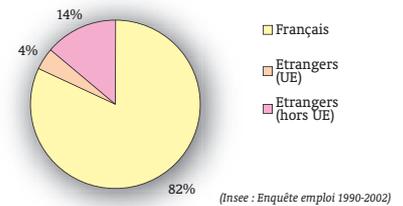
Voir fiche 22

Répartition selon la CSP

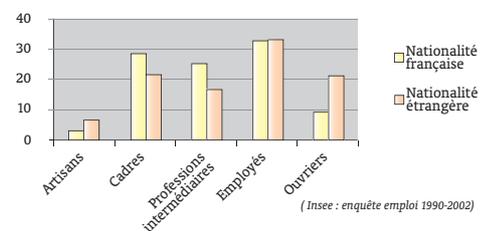
Les actifs de nationalité étrangère sont sur-représentés parmi les employés avec 257 000 soit 33,5 % (contre 33,1 % des actifs de nationalité française), les ouvriers avec 163 000 soit 21,3 % (contre 9,4 % des actifs de nationalité française) et les artisans avec 51 000 soit 6,7 % (contre 3,2 % des actifs de nationalité française).

À l'inverse, les actifs de nationalité française sont sur-représentés parmi les cadres et les professions intermédiaires.

Nationalité des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



CSP des actifs du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, selon la nationalité, en 2002



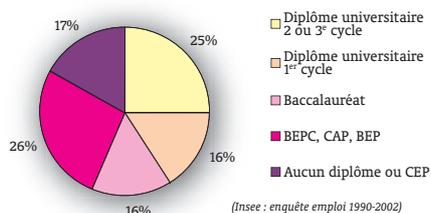
Définition

Dans l'enquête emploi, les niveaux de formation concernent les diplômes possédés dans les trois ordres d'enseignement : général, technique et supérieur. Ils tiennent compte des niveaux de diplômes déclarés et non des niveaux scolaires atteints.

On distinguera cinq niveaux de formation :

- ⊗ aucun diplôme, ou CEP ;
- ⊗ avant le baccalauréat : BEPC, CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau ;
- ⊗ baccalauréat général, technique ou professionnel ;
- ⊗ baccalauréat + 2 ans : IUT, BTS, premier cycle universitaire ou autre diplôme de ce niveau ;
- ⊗ baccalauréat + 3 ans et plus : second ou troisième cycle universitaire, écoles d'ingénieur, de commerces, ou autre diplôme de ce niveau.

**Niveau de formation des actifs franciliens
du secteur tertiaire, en 2002**

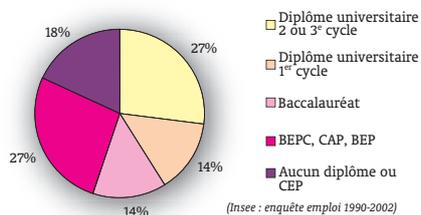


Volume

L'Île-de-France compte tenu des emplois offerts par ses entreprises, se caractérise par un marché du travail où la qualification de la main d'œuvre tient une place très importante. Les types de fonctions représentées dans la région (sièges sociaux, recherche-développement, conseils aux entreprises...), et la place croissante que ces emplois occupent au sein du système de production, se traduisent par la montée des emplois qualifiés.

En 2002, 1 129 000 soit 26 % des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire sont titulaires du brevet des collèges, 1 061 000 soit 25 % d'un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle universitaire, 720 000 soit 17 % n'ont aucun diplôme, 675 000 soit 16 % ont un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et 664 000 soit 16 % ont le baccalauréat.

**Niveau de formation des hommes actifs franciliens
du secteur tertiaire, en 2002**

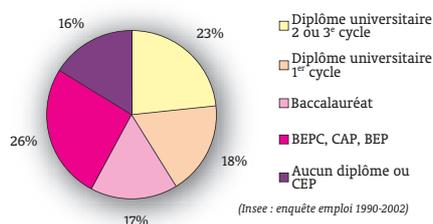


Répartition selon le sexe

Les hommes et les femmes sont proportionnellement aussi nombreux à avoir un niveau de formation supérieur au baccalauréat, bien que la répartition diffère : le nombre de femme ayant un diplôme de 1^{er} cycle est plus important (+ 4 points) ; à l'inverse, les femmes ayant un diplôme de 2^e ou 3^e cycle sont moins nombreuses (-3 points).

Concernant les personnes sans diplôme ou ayant le brevet des collèges, la répartition homme-femme est similaire.

**Niveau de formation des femmes actives franciliennes
du secteur tertiaire, en 2002**



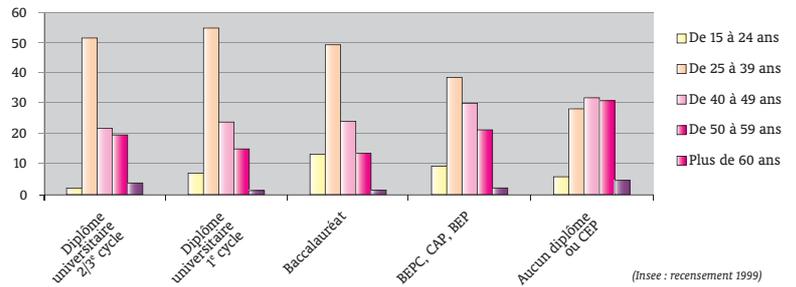
La principale différence entre les hommes et les femmes réside dans le nombre d'actifs titulaires du baccalauréat, où les femmes sont sur-représentées : 354 000 soit 17 % de femmes, contre 310 000 soit seulement 14 % des hommes.

Répartition selon l'âge

Au sein des 1 886 000 actifs ayant entre 25 et 39 ans, les actifs ayant un niveau de formation supérieur au baccalauréat sont sur-représentés : 49,1 % ont le baccalauréat, 52,9 % ont un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire et 54,6 % ont un diplôme universitaire de 1^{er} cycle.

Avant 24 ans, les actifs n'ont pour la plupart pas encore eu le temps d'avoir un niveau d'études supérieur au baccalauréat ou au 1^{er} cycle universitaire. Les actifs ayant plus de 40 ans, ont d'une manière générale, un niveau de formation inférieur au nouvelles générations.

Niveau de formation selon l'âge des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002

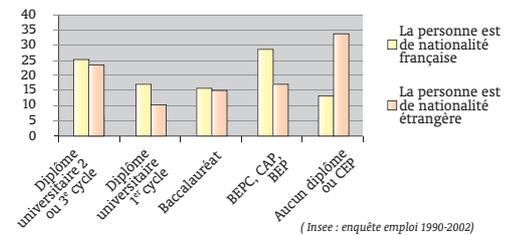


Nationalité

La nationalité des actifs du secteur tertiaire varie sensiblement selon le niveau de formation.

Les actifs de nationalité étrangère sont sur-représentés au sein des actifs sans diplôme : 261 000 soit 34 %, contre 459 000 soit 13,2 % des actifs de nationalité française. Inversement pour les niveaux de formation supérieurs au baccalauréat, les actifs de nationalité française sont sur-représentés : 880 000 soit 25,3 % des actifs de nationalité française ont un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle (contre 23,6 % des actifs de nationalité étrangère) et 596 000 soit 17 % ont un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (contre 10,3 % des actifs de nationalité étrangère).

Nationalité des actifs franciliens du secteur tertiaire selon le niveau de formation, en 2002



Niveau de revenu

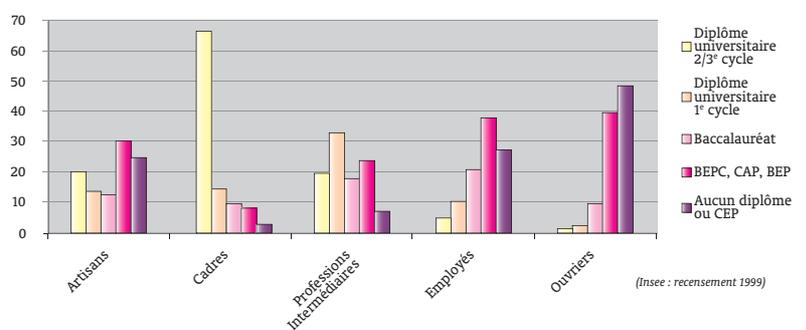
Voir fiche 23

Répartition selon la CSP

Les artisans, les professions intermédiaires et les employés regroupent des actifs de niveaux de formation particulièrement variés, contrairement aux cadres et aux ouvriers.

En effet, 759 000 soit 65,2 % des actifs ayant un niveau de formation équivalent au 2^e ou 3^e cycle universitaire sont cadres. Au sein des ouvriers, le nombre d'actifs sans diplôme ou n'ayant pas le baccalauréat est particulièrement important : 228 000 soit 46,5 % des ouvriers sont sans diplôme et 199 000 soit 40,6 % ont un niveau équivalent au brevet des collèges.

CSP des actifs ayant un emploi qui travaillent et résident en Ile-de-France selon le niveau de formation, en 2002



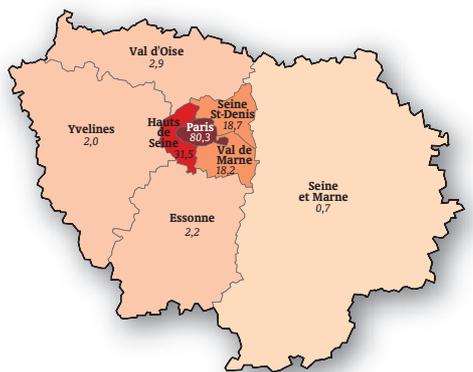
En 1999, sur 4 121 000 actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, près de 856 000 habitent à Paris soit 22 % des actifs ce qui équivaut à une densité de 80 actifs à l'hectare.

Le département des Hauts-de-Seine a également une densité importante avec 31,5 actifs à l'hectare, suivi des deux autres départements de la première couronne, avec une densité de 18 actifs à l'hectare, des départements de l'ouest avec une densité de 2 à 3 actifs par hectare, puis de la Seine-et-Marne avec moins d'un actif tertiaire ayant un emploi à l'hectare.

197 000 soit 5 % des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France résident en dehors de l'Île-de-France, pour la plupart dans les départements limitrophes. 5 % des actifs résident hors Île-de-France.

DENSITÉ AU LIEU DE RÉSIDENCE des actifs du secteur tertiaire

Nombre de personnes à l'hectare

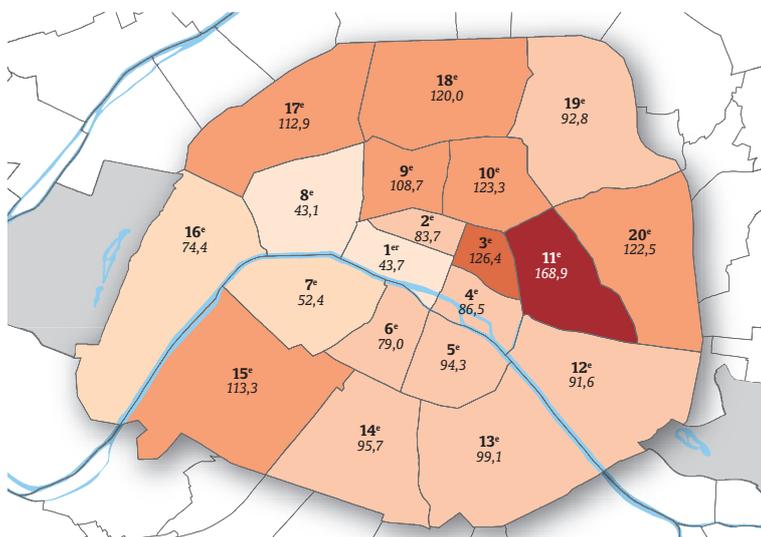


(Insee: recensement 1999)

À Paris, la densité au lieu de résidence des actifs du secteur tertiaire est plus élevée dans le 11^e arrondissement avec une densité de 170 actifs à l'hectare. En effet, le 11^e est l'arrondissement le plus dense de Paris, tous secteurs d'activité confondus. La densité au lieu de résidence est également forte dans le 3^e arrondissement avec plus de 125 actifs à l'hectare, dans les 9^e, 10^e, 15^e, 17^e, 18^e et 20^e arrondissements avec plus de 100 actifs à l'hectare, dans les arrondissement du sud et le 19^e avec plus de 75 actifs à l'hectare, à l'ouest avec plus de 50 actifs à l'hectare et enfin dans le 1^{er} et le 8^e arrondissement avec moins de 50 actifs à l'hectare.

DENSITÉ AU LIEU DE RÉSIDENCE des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire

Nombre d'emplois
à l'hectare



(Insee : recensement 1999
sondage au 1/20)

FICHE 15 Les déplacements, la mobilité

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Volume

En 1999, sur 3 923 000 actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire qui travaillent et habitent en Île-de-France, 2 306 000, soit 58,8 % des actifs résident et travaillent dans le même département, dont 27,3 % à Paris, 12,7 % dans les Hauts-de-Seine, 12 % dans les Yvelines, 10,2 % dans l'Essonne, 10,1 % dans la Seine-et-Marne et moins de 10 % dans les autres départements franciliens.

Modes de transport

Selon le lieu de travail des actifs à Paris, dans la première ou dans la grande couronne, les modes de transports utilisés pour se rendre au travail diffèrent.

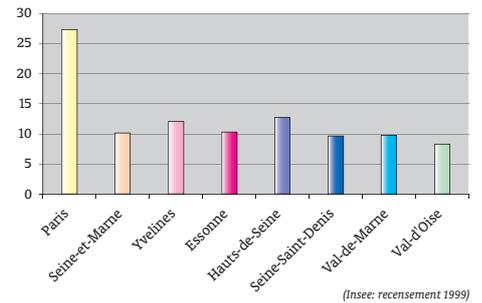
À Paris, sur 1 358 000 actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire 772 000 soit 58 % utilisent les transports en commun (métro, bus ou tramway), contre 31 % de ceux qui travaillent en petite couronne et seulement 13 % de ceux qui travaillent en grande couronne. 208 000 soit 15,5 % des actifs parisiens utilisent la voiture individuelle et 15,3 % utilisent plusieurs modes de transport, 87 000 soit 6 % vont au travail à pied, 3 % travaillent à domicile et 3 % vont au travail en deux-roues.

Dans la première couronne, sur 1 371 000 actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire 603 000 soit 44 % utilisent la voiture individuelle pour se rendre à leur travail, 420 000 soit 31 % les transports en commun et 147 000 soit 11 % utilisent plusieurs modes de transport.

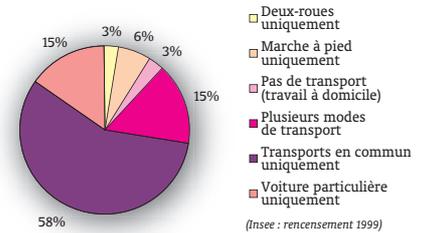
Dans la grande couronne, sur 1 194 000 actifs franciliens ayant un emploi 767 000 soit 64 % utilisent la voiture individuelle. 160 000 soit 13 % utilisent les transports en commun uniquement, 9 % vont au travail à pied, 7 % utilisent plusieurs modes de transport, 5 % travaillent à domicile et 2 % vont au travail en deux-roues.

Plus on s'éloigne du cœur de l'agglomération, plus la densité de population et d'emploi est faible et plus la qualité de l'offre de transport en commun diminue, incitant ainsi les actifs à utiliser massivement la voiture individuelle pour se rendre au travail. Les taux d'utilisation des deux-roues et de la marche à pied, ainsi que le taux de travail à domicile, sont à peu près équivalents selon le lieu de travail.

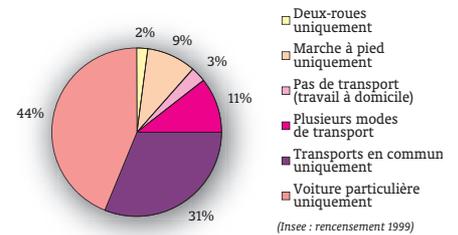
Actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent et habitent dans le même département d'Île-de-France, en 1999



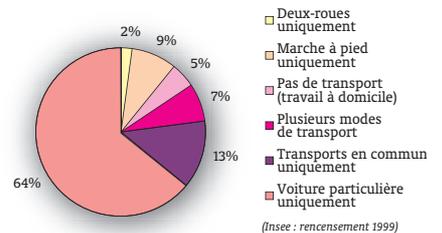
Mode de transport utilisé par les actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent à Paris, en 1999



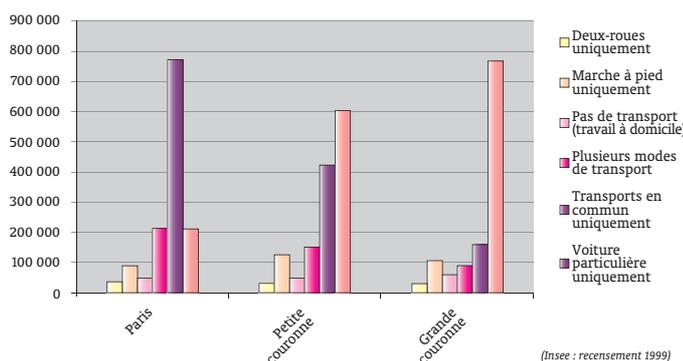
Mode de transport utilisé par les actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent dans la petite couronne, en 1999



Mode de transport utilisé par les actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent dans la grande couronne, en 1999



Répartition des modes de transport des actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999



Définition

La catégorie socioprofessionnelle est obtenue par regroupement de rubriques de la nomenclature « professions et catégories socioprofessionnelles - PCS », utilisée à partir de 1982.

Volume

En 1999, sur 4 121 000 actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, 1 396 000 soit 33,9 % des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire sont des employés, 1 074 000 soit 26 % exercent des professions intermédiaires, 950 000 soit 23 % sont cadres, 501 000 soit 12,2 % ouvriers et 199 000 soit 4,8 % sont artisans.

Lieu de travail

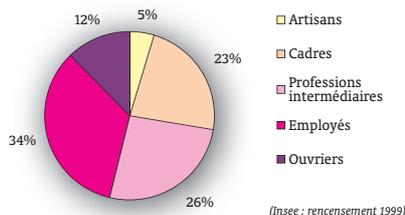
La localisation des artisans et des professions intermédiaires est relativement homogène sur le territoire francilien, avec des taux respectifs de l'ordre de 5 et 26 %.

126 000 soit 34,3 % des employés travaillent en Seine-et-Marne et 97 000 soit 36,3 % travaillent dans le Val-d'Oise. Les employés sont sur-représentés dans la grande couronne au nord et à l'est. A l'inverse, les employés sont sous-représentés à l'ouest et au cœur de l'agglomération.

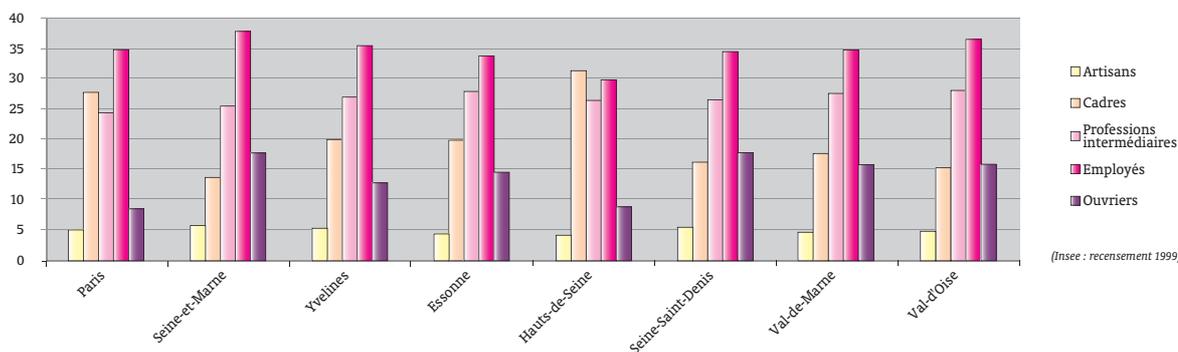
Les ouvriers travaillent principalement en Seine-et-Marne avec 48 000 soit 37,6 % des ouvriers et en Seine-Saint-Denis avec 65 000 soit 34,3 % des ouvriers. À Paris et dans les Hauts-de-Seine, les ouvriers ne représentent que 8,5 et 8,8 %.

À l'inverse des ouvriers, les cadres travaillant dans les Hauts-de-Seine (31,1 %) et à Paris (27,6 %) sont sur-représentés avec respectivement 194 000 soit 31,1 % et 375 000 soit 27,6 % et les cadres travaillant dans les autres départements, notamment en Seine-et-Marne (13,7 %) sont sous-représentés.

Répartition des CSP des actifs franciliens ayant un emploi travaillant dans le secteur tertiaire, en 1999



Lieu de travail des actifs franciliens ayant un emploi du secteur tertiaire selon les différentes CSP, en 1999

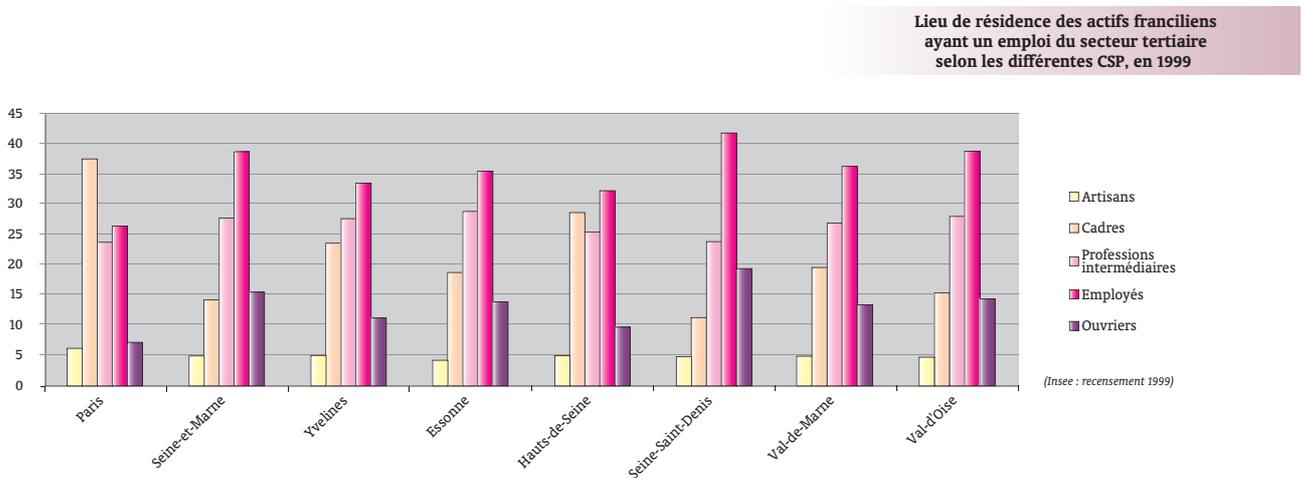


Lieu de résidence

320 000 soit 33,7 % des cadres travaillant en Île-de-France résident à Paris, suivi de 152 000 soit 28,4 % dans les Hauts-de-Seine, 108 000 soit 23,4 % dans les Yvelines et moins de 20 % dans les autres départements franciliens. Les cadres résident principalement au cœur et à l'ouest de l'agglomération.

189 000, soit 41,6 % des employés travaillant en Île-de-France résident en Seine-Saint-Denis, suivi de 162 000, soit 38,6 % en Seine-et-Marne. Les ouvriers sont également sur-représentés dans ces deux départements.

Les artisans et les professions intermédiaires sont répartis de manière relativement homogène sur le territoire francilien avec des moyennes respectives de 4,8 % et 25,9 %.



Les employés, les ouvriers et les professions intermédiaires travaillent et habitent majoritairement dans les mêmes départements franciliens, localisés en grande couronne, puis en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, et enfin à Paris.

Parmi les cadres et les artisans, un part plus importante que la moyenne des autres départements franciliens habitent et travaillent à Paris avec des taux respectifs de 63,8 % et de 56,5 %.

Secteur d'activité

Selon les CSP, les principaux secteurs d'activités diffèrent.

- 25,9 % des cadres travaillent dans le conseil et l'assistance ;
- 14,4 % des professions intermédiaires travaillent dans l'éducation et 13,3 % dans la santé ;
- 24,9 % des ouvriers travaillent dans les services opérationnels et 13,4 % dans les transports ;
- 21,7 % des artisans travaillent dans les transports et 19,1 % dans le commerce de détail ;
- 19,3 % des employés travaillent dans l'administration publique et 14,5 % dans la santé.

Définition

Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles détaillée en 42 postes, les « artisans » concernent les artisans, les commerçants ou assimilés et les chefs d'entreprise de moins de 10 salariés.

Volume

En 1999, près de 199 000, soit 74,1 % des artisans franciliens travaillent dans le secteur tertiaire, 12,8 % dans la construction, 12,6 % dans l'industrie, et 0,5 % dans l'agriculture.

Répartition

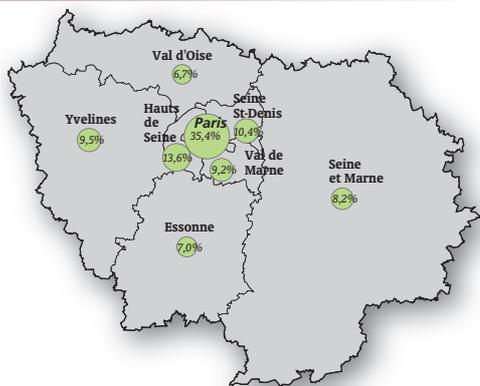
Sur 190 000 artisans du secteur tertiaire qui travaillent et habitent en Île-de-France, 68 000 soit 35 % travaillent à Paris, suivi de 14 % dans les Hauts-de-Seine, 10 % dans les Yvelines et la Seine-Saint-Denis, 9 % dans le Val-de-Marne, 8 % en Seine-et-Marne et 7 % dans l'Essonne et le Val-d'Oise.

51 000 soit 27 % habitent à Paris, 13 % dans les Hauts-de-Seine 12 % dans les Yvelines, 11 % en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne et 8 % dans l'Essonne et le Val-d'Oise.

La comparaison de lieu de travail et de résidence met en évidence l'attrait régional de Paris et des Hauts-de-Seine en termes d'emploi, du fait de la densité de population et donc des services nécessaires. Une partie des actifs des départements de grande couronne, où la densité de population est moindre, travaillent en cœur d'agglomération.

**LIEU DE TRAVAIL DES ARTISANS
du secteur tertiaire**

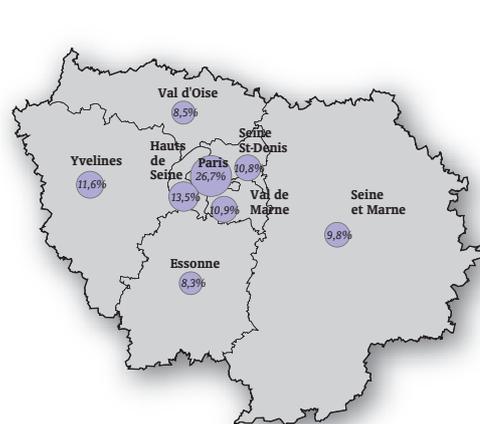
Total IDF = 192.009 personnes



(Insee: recensement 1999)

**LIEU DE RÉSIDENCE DES ARTISANS
du secteur tertiaire**

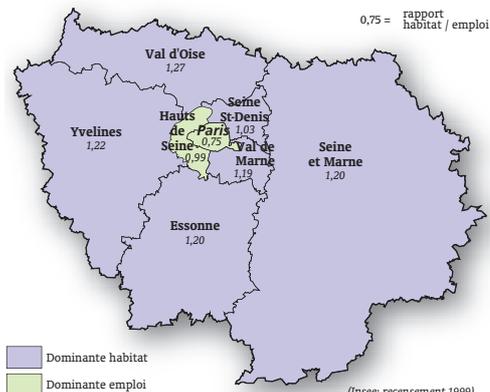
Total IDF = 192.009 personnes



(Insee: recensement 1999)

**TAUX RÉSIDENTIEL DES ARTISANS
du secteur tertiaire**

Total IDF = 192.009 personnes



(Insee: recensement 1999)

Mobilité

Sur 192 000 artisans franciliens du secteur tertiaire 139 000 soit 72,2 % travaillent et habitent dans le même département.

Parmi les artisans qui travaillent en Seine-et-Marne, 90 % y habitent, de même pour les Yvelines (88 %), l'Essonne (85 %), le Val-d'Oise (81,7 %), le Val-de-Marne (73,3 %), la Seine-Saint-Denis (68 %), Les Hauts-de-Seine (59,2 %) et Paris (56,5 %).

Mode de transport

Sur 199 000 artisans du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, 111 000 soit 55,9 % utilisent la voiture individuelle pour se rendre au travail, suivi de 26 000 soit 13 % utilisent les transport en commun, 20 000 soit 10 % n'ont pas de transport, 19 000 soit 9,7 % utilisent plusieurs modes de transport et soit 9,4 % vont au travail à pied et 4 000 soit 2 % utilisent les deux roues.

Secteur d'activité

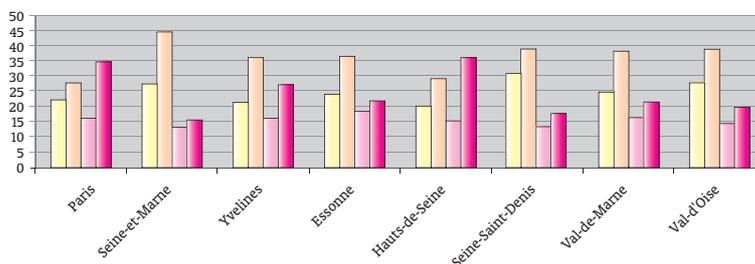
Les artisans franciliens du secteur tertiaire travaillant en Île-de-France appartiennent principalement à deux secteurs d'activités : les transports (54 000 artisans, soit 21,7 %) et le commerce de détail/réparations (47 000 artisans soit 19,1 %), suivi des hôtels/restaurants (10,6 %), des conseils/assistance (9,4 %), du commerce de gros et des services opérationnels (8,1 %), des services personnels et domestiques (7,96 %) et moins de 4 % pour les autres secteurs d'activités.

Niveau de formation

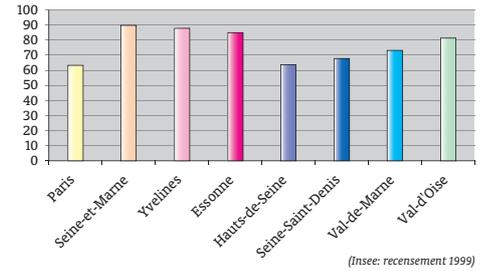
Les artisans ont des niveaux de formation variés avec des taux significatifs de diplômes du niveau collège avec 66 000 soit 33 % des artisans, de diplômes universitaires avec 55 000 soit 28 % des artisans, de sans diplôme avec 50 000 soit 24 % des artisans, et du baccalauréat avec 31 000 soit 15 % des artisans.

Dans les Hauts-de-Seine et à Paris, les artisans sont particulièrement qualifiés par rapport à la moyenne régionale (avec respectivement 36 % et 34 % de titulaires de diplôme universitaire au lieu de 28 %).

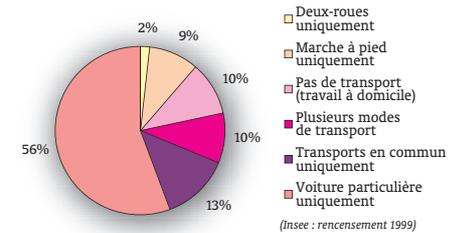
En Seine-Saint-Denis, les artisans sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires sont plus représentés que la moyenne régionale avec 31 % au lieu de 24 %. En Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, les artisans sont majoritairement diplômés d'un CAP. On note un fort différentiel de qualification des artisans selon leur département de travail.



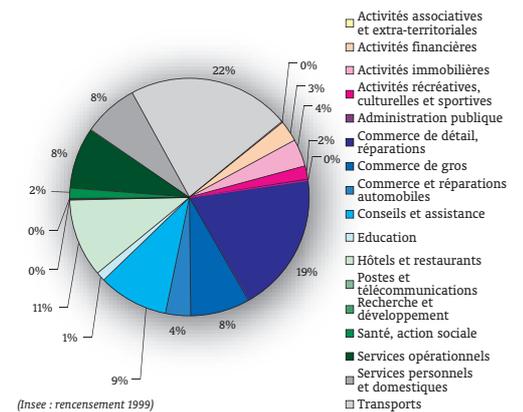
Artisans franciliens du secteur tertiaire habitant et travaillant dans le même département, en 1999



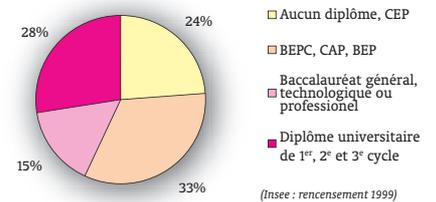
Mode de transport des artisans du secteur tertiaire, qui travaillent et résident en Ile-de-France, en 1999



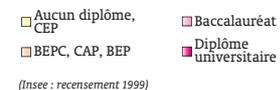
Secteur d'activité des artisans franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation des artisans franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation des artisans franciliens du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999

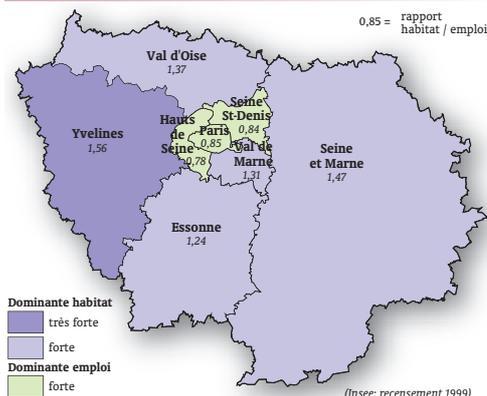


FICHE 18 Les catégories socioprofessionnelles, les cadres

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

TAUX RÉSIDENTIEL DES CADRES du secteur tertiaire

Total IDF = 901.922 personnes



Définition

Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes, les « cadres » comprennent les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professeurs, les professions scientifiques, les professions de l'information, des arts et des spectacles, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises, les ingénieurs et les cadres techniques d'entreprises.

Évolution

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures, médecins, ingénieurs, professeurs... , sont passés de 500 000 en 1954 à 3 600 000 en 2002, en France. La progression est bien sûr très forte, mais on remarquera qu'en valeurs absolues, elle reste de l'ordre des deux tiers de celle des professions intermédiaires et des employés. Les « cols blancs » c'est-à-dire, les actifs qui ne travaillent pas manuellement, sont majoritaires dans notre société, mais ils ne sont composés que pour un cinquième de cadres en 2002.

Volume

En 1999, 950 000, soit 83,7 % des cadres du secteur tertiaire travaillent et habitent en Île-de-France, 14,7 % dans l'industrie, 1,6 % dans la construction et enfin 0,1 % dans l'agriculture.

Répartition

375 000, soit 41,6 % des cadres travaillent à Paris, suivi de 194 000, soit 21,5 % dans les Hauts-de-Seine, et moins de 10 % dans les autres départements, avec 8 % dans les Yvelines, 7 % dans l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne et enfin 4 % en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise. Au total, 63 % des cadres du secteur tertiaire travaillent à Paris ou dans les Hauts-de-Seine.

Pour les lieux de résidence, les cadres sont sur-représentés à Paris (320 000, soit 35 % des cadres) et dans les Hauts-de-Seine (152 000, soit 17 % des cadres), c'est-à-dire là où les cadres travaillent majoritairement. Les cadres sont également attirés par le département des Yvelines, alors qu'il ne compte que 8 % des cadres travaillant dans ce département. Dans les autres départements franciliens, le taux de résidence est inférieur à 10 %.

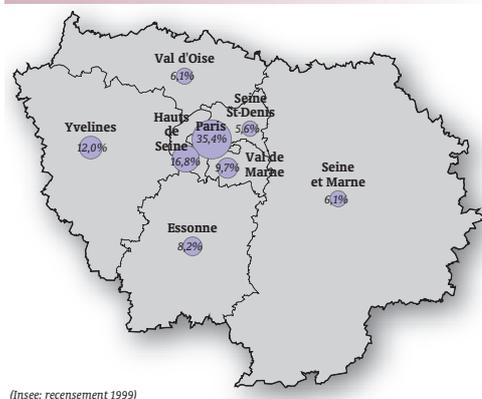
Mobilité

Sur 835 000 cadres franciliens du secteur tertiaire, 463 000 soit 55,4 % travaillent et résident dans le même département.

Au sein des cadres qui travaillent en Seine-et-Marne, 68,8 % y habitent, de même pour les Yvelines (63,5 %), l'Essonne (59,2 %), Paris (56 %), le Val-d'Oise (55,2 %), le Val-de-Marne (46,3 %), les Hauts-de-Seine (37,2 %) et la Seine-Saint-Denis (34,7 %).

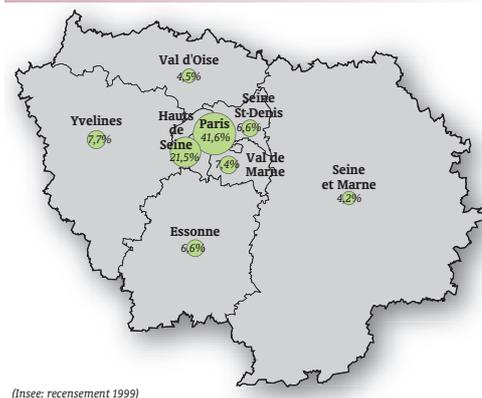
LIEU DE RÉSIDENCE DES CADRES du secteur tertiaire

Total IDF = 901.922 personnes

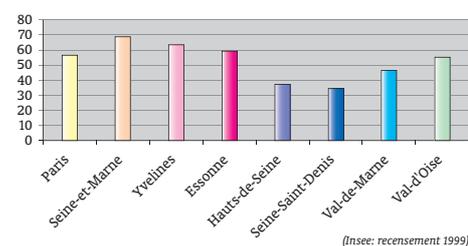


LIEU DE TRAVAIL DES CADRES du secteur tertiaire

Total IDF = 901.922 personnes



Cadres franciliens du secteur tertiaire habitant et travaillant dans le même département, en 1999



Mode de transport

Sur 950 000 cadres du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, 407 000 soit 43 % utilisent une voiture individuelle, 314 000 soit 33 % utilisent les transports en commun, 144 000 soit 15 % utilisent le travail à pied, 44 000, soit 5 % vont au travail à pied, 23 000 soit 2,4 % utilisent les deux roues, 17 000 soit 1,8 % n'ont pas de déplacement.

Secteur d'activité

246 000, soit 25,9 % des cadres franciliens du secteur tertiaire travaillent dans les conseils et l'assistance, suivi de 112 000 soit 11,8 % dans l'éducation, 90 000 soit 9,5 % dans les activités financières et soit 9,4 % dans l'administration publique, 7,3 % dans la santé, 7,1 % dans les activités récréatives, 70 000 soit 6,9 % dans le commerce de gros. Moins de 5 % des cadres franciliens travaillent dans les autres secteurs d'activités.

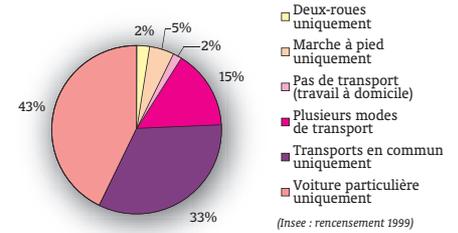
Niveau de formation

730 000, soit 77 % de cadres du secteur tertiaire sont titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent en Île-de-France.

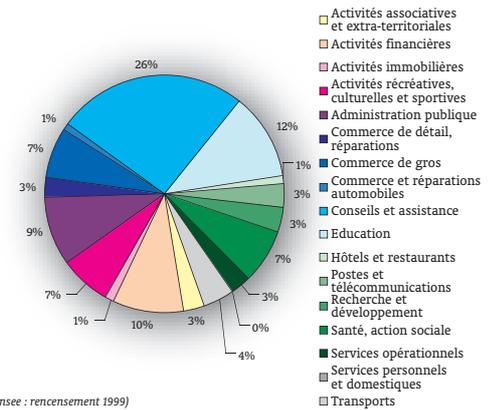
En moyenne, les titulaires d'un 1er cycle universitaire représentent 12 % des cadres franciliens du secteur tertiaire et les titulaires d'un 2^e ou 3^e cycle universitaire, 64 %. Ces résultats sont relativement stables selon les départements mis à part dans le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne où les taux sont respectivement de 14 % et 57 %.

Selon le niveau de formation, le lieu de travail des cadres franciliens du secteur tertiaire diffère légèrement. Les cadres les plus diplômés ont tendance à travailler davantage à Paris et les Hauts-de-Seine, tandis que les moins diplômés ont tendance à travailler davantage en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

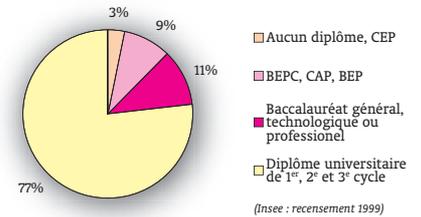
Mode de transport des cadres du secteur tertiaire, qui travaillent et résident en Île-de-France, en 1999



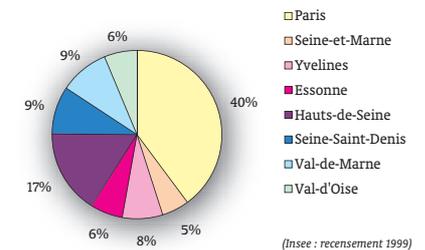
Secteur d'activité des cadres franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, en 1999



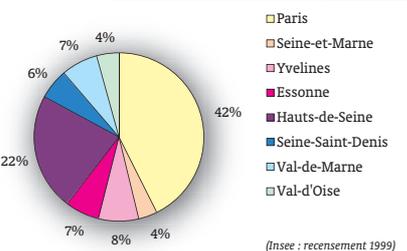
Niveau de formation des cadres franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France



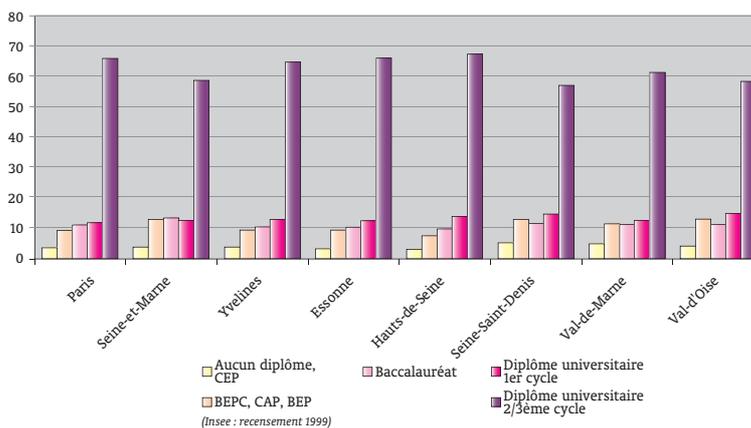
Cadres franciliens du secteur tertiaire n'ayant pas le baccalauréat selon le lieu de travail, en 1999



Cadres franciliens du secteur tertiaire diplômés d'un 2^e ou 3^e cycle universitaire selon le lieu de travail, en 1999



Part des niveaux de formation des cadres franciliens du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999



Définition

Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes, les « employés » comprennent les employés civils et agents de service de la fonction publique, les policiers et militaires, les employés administratifs d'entreprises, les personnels des services directs aux particuliers.

Evolution

Les employés qui étaient au nombre de 3 400 000 millions de personnes en 1954 sont désormais 7 800 000 millions en 2002, en France. Cette montée spectaculaire est bien entendue liée à la tertiarisation de l'économie moderne, où une part croissante de l'activité consiste désormais à produire à et à transformer de l'information et non plus des matières premières. Cette évolution a facilité la hausse de la « féminisation de la population active ».

Volume

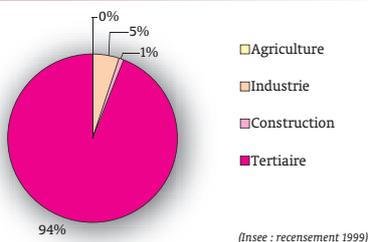
En 1999, 1 337 000, soit 94,1 % des employés franciliens travaillent dans le secteur tertiaire, 4,8 % dans l'industrie, 1 % dans la construction et 0,1 % dans l'agriculture.

Répartition

470 000 soit 35,1 % des employés travaillent à Paris, 185 000 soit 14 % dans les Hauts-de-Seine, 132 000 soit 10 % dans le Val-de-Marne et moins de 10 % dans les autres départements franciliens.

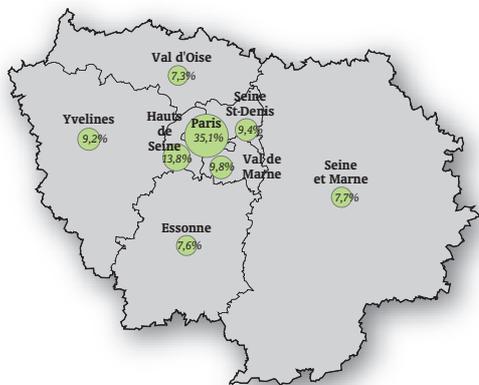
Contrairement au lieu de travail, les lieux de résidence des employés sont répartis de manière relativement homogène, avec des taux de 16 % à Paris, suivi de 14,1 % en Seine-Saint-Denis et autour de 11 % dans les autres départements. Paris a une forte vocation économique tandis que la Seine-Saint-Denis a une forte vocation résidentielle parmi les employés.

Répartition des employés franciliens selon les secteurs d'activités, en 1999



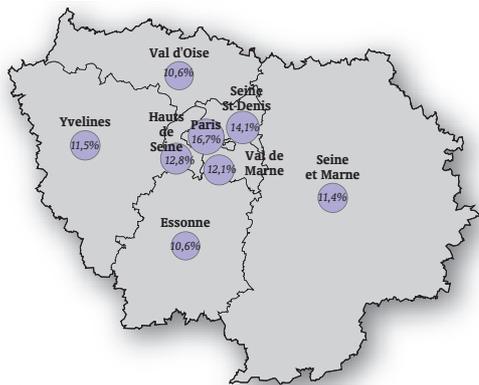
LIEU DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS du secteur tertiaire

Total IDF = 1.337.109 personnes



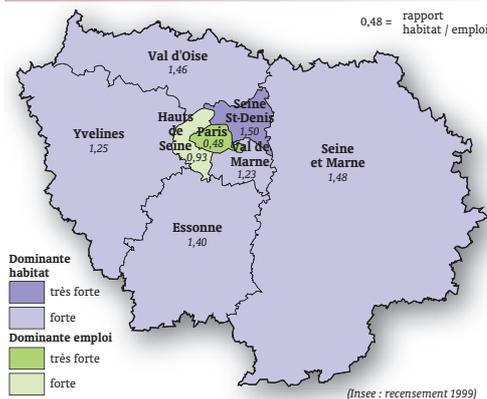
LIEU DE RÉSIDENCE DES EMPLOYÉS du secteur tertiaire

Total IDF = 1.337.109 personnes



TAUX RÉSIDENTIEL DES EMPLOYÉS du secteur tertiaire

Total IDF = 1.337.109 personnes



Mobilité

Sur 1 337 000 employés franciliens du secteur tertiaire, 840 000 soit 62,8 % travaillent et habitent dans le même département.

Au sein des employés qui travaillent en Seine-et-Marne, 91,8 % y résident, de même pour le l'Essonne (86,8 %), les Yvelines (86,2 %), le Val-d'Oise (78,4 %), la Seine-Saint-denis (73,4 %), le Val-de-Marne (67,9 %), les Hauts-de-Seine (57 %) et Paris (39,8 %).

Mode de transport

Sur 1 396 000 employés du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, la voiture individuelle est le mode de transport le plus utilisé contrairement aux autres CSP, 544 000 soit 39 % des employés les utilisent les transports en commun, suivi de 437 000 soit 31 % des employés utilisent la voiture individuelle, 153 000 soit 10,9 utilisent respectivement la marche à pied et également 10,9 % utilisent plusieurs modes de transports, 86 000 soit 6 % n'ont pas de déplacement et 23 000 soit 2 % utilisent les deux roues.

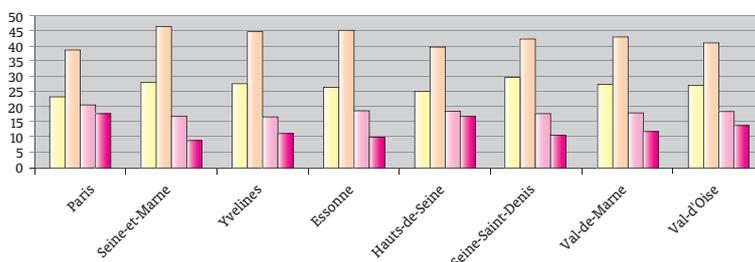
Secteur d'activité

269 000, soit 19,3 % des employés franciliens du secteur tertiaire travaillent dans l'administration publique, 202 000 soit 14,5 % dans la santé, 142 000 soit 10,1 % dans le commerce de détail, et moins de 10 % pour les autres activités : 6,8 % dans les hôtels restaurants, 6,7 % dans les activités financières, 6,4 % dans les services personnels et 5 % ou moins dans les autres secteurs d'activités.

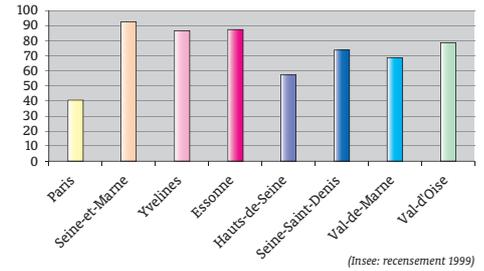
Niveau de formation

Les employés ont des niveaux de formation variés, avec des taux significatifs de diplômés avant le baccalauréat de type brevet des collèges avec 577 000 soit 41,3 % des employés, 360 000 soit 25,7 % d'actifs sans diplôme, 263 000 soit 18,8 % de titulaires du baccalauréat et 198 000 soit 14,2 % de diplômés de l'université.

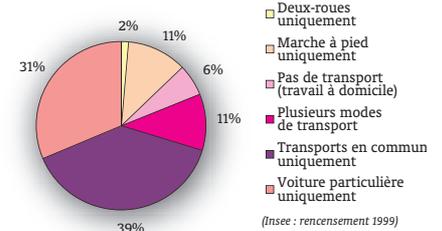
Tout comme pour les autres catégories socio-professionnelles, les employés les plus qualifiés sont sur-représentés à Paris et dans les Hauts-de-Seine.



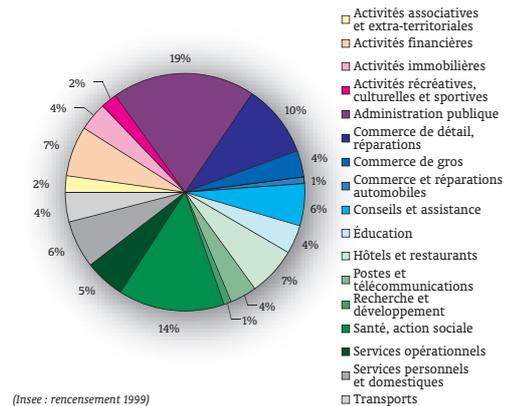
Employés franciliens du secteur tertiaire habitant et travaillant dans le même département, en 1999



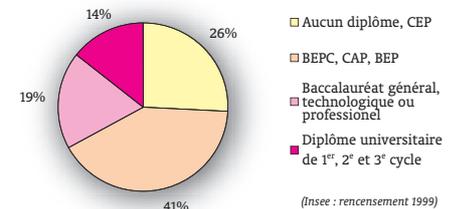
Mode de transport des employés du secteur tertiaire, qui travaillent et résident en Ile-de-France, en 1999



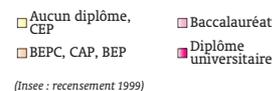
Secteur d'activité des employés franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



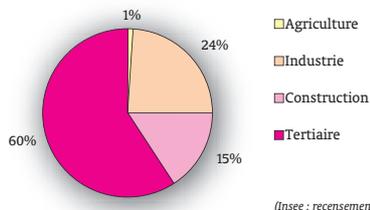
Niveau de formation des employés franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



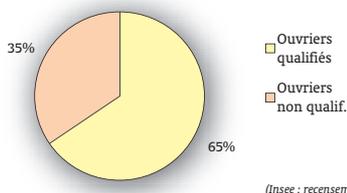
Niveau de formation des employés franciliens du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999



Répartition des ouvriers franciliens selon les secteurs d'activités, en 1999

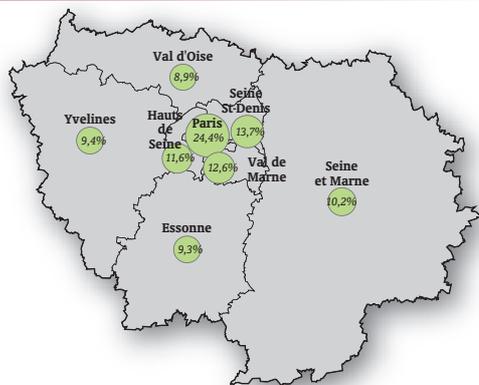


Ouvriers franciliens travaillant dans le secteur tertiaire, en 1999



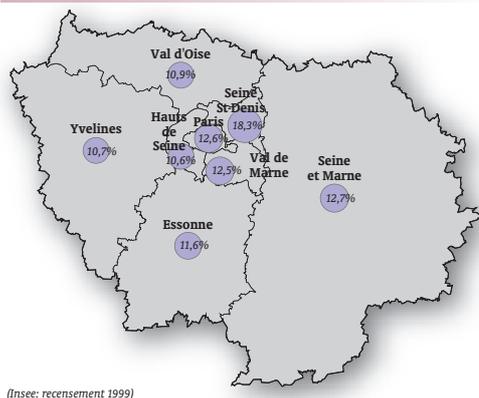
LIEU DE TRAVAIL DES OUVRIERS du secteur tertiaire

Total IDF = 475.094 personnes



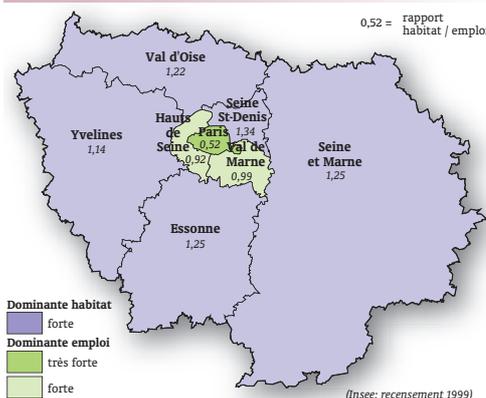
LIEU DE RÉSIDENCE DES OUVRIERS du secteur tertiaire

Total IDF = 475.094 personnes



TAUX RÉSIDENTIEL DES OUVRIERS du secteur tertiaire

Total IDF = 475.094 personnes



Définition

Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes, les « ouvriers » comprennent les ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal, les chauffeurs, les ouvriers qualifiés (manutention, magasinage, transports), les ouvriers non qualifiés de type artisanal ou industriel, et les ouvriers agricoles.

Volume

En 1999, 476 000 soit 60 % des ouvriers travaillant et habitant l'Île-de-France sont des actifs du secteur tertiaire, 24 % appartiennent au secteur de l'industrie, 15 % à celui de la construction et 1 % à celui de l'agriculture.

Au sein des ouvriers du secteur tertiaire, 62 % sont des ouvriers qualifiés (manutention, magasinage, transport, de type artisanal ou industriel) et 38 % des ouvriers non qualifiés (de type artisanal ou industriel).

Répartition

Sur 475 000 ouvriers franciliens, 116 000, soit 24,4 % des ouvriers qui travaillent à Paris. Paris reste une zone d'emploi relativement importante des ouvriers, bien que la part des artisans et des cadres travaillant à Paris soit plus importante.

Les lieux d'habitation des ouvriers sont relativement homogènes avec des taux de 10 à 12 % selon les départements, mis à part en Seine-Saint-Denis où 17 % des ouvriers habitent.

Le taux résidentiel met en évidence la vocation économique très forte de Paris ainsi que celle des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Mobilité

Sur 475 000 ouvriers franciliens ayant un emploi dans le secteur tertiaire, 291 000 soit 61,3 % travaillent et habitent dans le même département.

Au sein des ouvriers qui travaillent dans les Yvelines, 83,5 % y habitent, suivi de la Seine-et-Marne (83,2 %), de l'Essonne (80,4 %), du Val-d'Oise (67,9 %). Le Val-de-Marne compte légèrement plus d'actifs travaillant et habitant ce département par rapport à la Seine-Saint-Denis (avec 67,9 % contre 65,8 %), ce qui est propre aux professions intermédiaires. Dans les Hauts-de-Seine et de Paris, les actifs habitant et travaillant dans ces départements sont moins nombreux (avec respectivement 50,9 % et 38 %).

Mode de transport

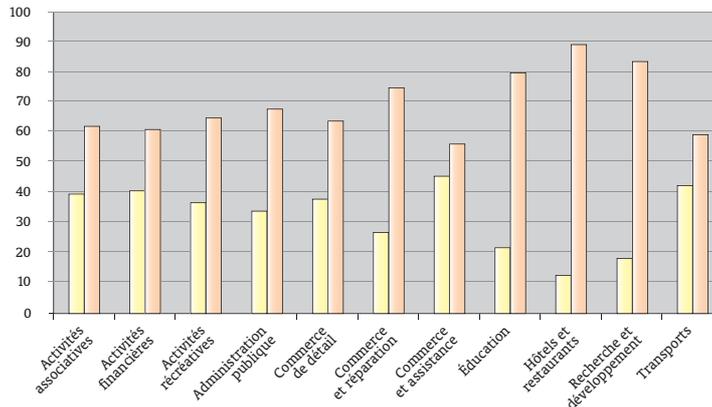
221 000 soit 44 % des ouvriers utilisent la voiture individuelle pour se rendre au travail, suivi de 163 000 soit 32 % utilisent les transports en commun, 50 000 soit 10 % utilisent plusieurs modes de transport, 40 000 soit 8 % utilisent la marche à pied, 21 000 soit 4 % utilisent les deux roues et 9 000 soit 2 % n'ont pas de transport pour se rendre au travail.

Secteurs d'activité

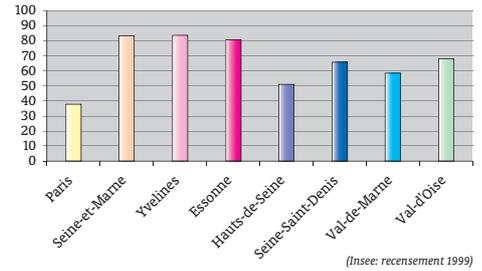
Les ouvriers franciliens travaillant en Île-de-France dans le secteur tertiaire appartiennent à des secteurs d'activité variés, comme le commerce, la poste, la santé, etc.

Les secteurs d'activités où les ouvriers sont les plus représentés sont les services opérationnels (102 000, soit 24,9 % des ouvriers), les transports (50 000 soit 13,4 % des ouvriers), le commerce de gros (40 000, soit 9,8 %), les hôtels/restaurants et le commerce de détail (32 000, soit 7 % des ouvriers), la santé et l'action sociale (21 000, soit 5 % des ouvriers),...

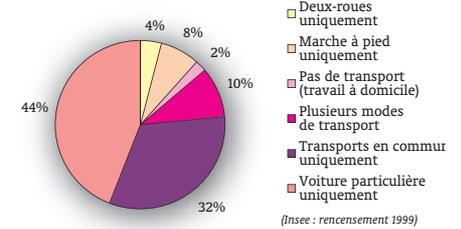
Sur 410 000 ouvriers travaillant en Île-de-France, 220 000 sont des ouvriers qualifiés. Ils sont particulièrement sur-représentés dans les secteurs d'activité tel que les hôtels/restaurants (88,3 %), la recherche et le développement (82,7 %) et l'éducation (79,2 %).



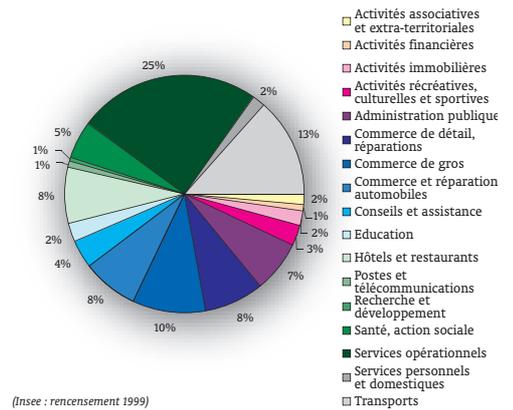
Ouvriers franciliens du secteur tertiaire habitant et travaillant dans le même département, en 1999



Mode de transport des ouvriers du secteur tertiaire, qui travaillent et résident en Ile-de-France, en 1999



Secteur d'activité des ouvriers franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



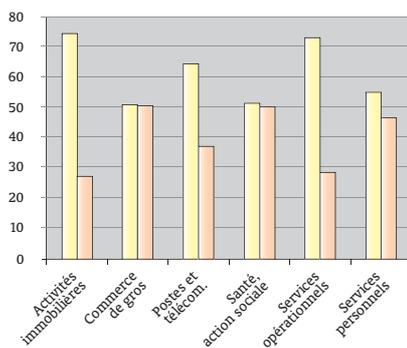
Secteur d'activité où les ouvriers qualifiés franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France sont plus nombreux que les ouvriers non qualifiés, en 1999



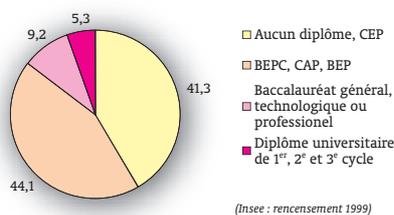
(Insee : recensement 1999)

190 000 sont des ouvriers non qualifiés. Ils travaillent principalement dans les activités immobilières (73,7 %) et les services opérationnels (72,5 %). Les services opérationnels comprennent notamment la sélection et la fourniture de personnel (intérim), ce qui pourraient être un facteur d'explication de l'importance des ouvriers non qualifiés dans cette catégorie. Dans l'intérim, 16 % de l'emploi concerne la construction et les métiers du bâtiment. En revanche, leurs sur représentation dans les activités immobilières est plus surprenante étant donnée la nature des métiers proposés.

Secteur d'activité où les ouvriers non qualifiés franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France sont plus nombreux que les ouvriers qualifiés, en 1999



Niveau de formation des ouvriers franciliens du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation

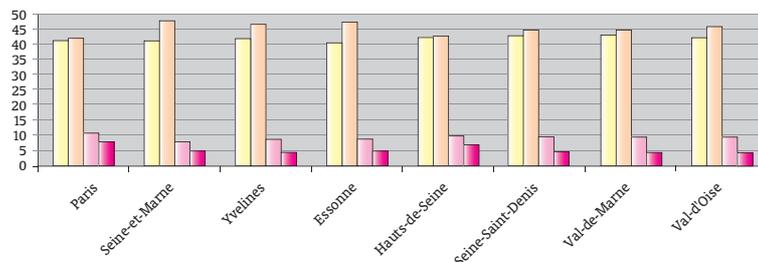
207 000 soit 41,3 % des ouvriers n'ont pas de diplôme, 222 000 soit 44 % ont un diplôme équivalent au brevet des collèges, 46 000 soit 9,2 % ont le baccalauréat et 27 000 soit 5,3 % ont un diplôme universitaire.

Au total, plus de 80 % des ouvriers n'ont pas le baccalauréat.

Selon le département du lieu de travail, les niveau de formation des ouvriers différent.

A Paris, les ouvriers ont un niveau de formation supérieur à la moyenne régionale avec 10,3 % d'ouvriers ayant le baccalauréat (au lieu de 9,2 %) et 7,5 % d'ouvriers ayant un diplôme universitaire (au lieu de 5,3 %), ainsi que dans une moindre mesure dans les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis.

Niveau de formation des ouvriers franciliens du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999



FICHE 21 Les catégories socioprofessionnelles,
les professions intermédiaires

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Définition

Dans la nomenclature des catégories socioprofessionnelles en 42 postes, les « professions intermédiaires » comprennent les instituteurs et assimilés, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, le clergé, les religieux, les professions intermédiaires administratives de la fonction publique ou des entreprises, les techniciens, les contremaîtres et les agents de maîtrise.

Évolution

Les professions intermédiaires, instituteurs, travailleurs sociaux, techniciens, contremaîtres..., comprenaient 1 400 000 personnes en 1954 et 5 400 000 en 2002, en France. La progression est impressionnante (plus d'un triplement) et reflète des changements structurels dans la production, une partie du personnel très qualifié n'a plus du tout d'activité manuelle, avec la montée des activités de formation, de santé et d'administration.

Volume

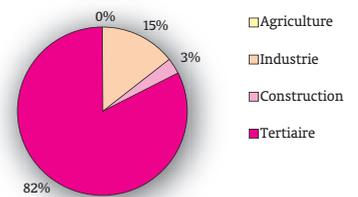
En 1999, 1 017 000 soit 82,5 % des professions intermédiaires travaillant et habitant en Île-de-France appartiennent au secteur tertiaire, 14,6 % dans l'industrie, 2,7 % dans la construction et enfin 0,1 % dans l'agriculture.

Répartition

330 000 soit 32,4 % des actifs exerçant des professions intermédiaires travaillent à Paris, suivi de 164 000, soit 16,1 % dans les Hauts-de-Seine (16,1 %) et dans une moindre mesure, dans le Val-de-Marne (10,3 %), la Seine-Saint-Denis (9,5 %), les Yvelines (9,2 %), le Val-d'Oise (7,3 %) et enfin dans la Seine-et-Marne (6,8 %). Les lieux d'habitation sont relativement homogènes avec des taux de 10 à 13 % sauf pour Paris (19,8 %).

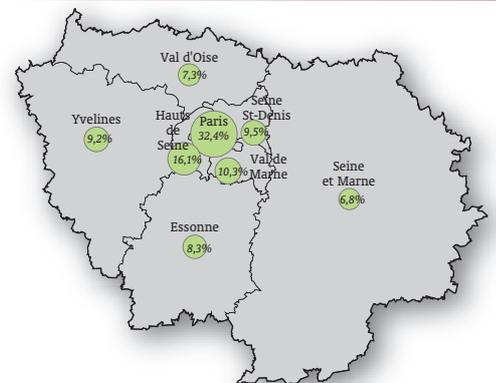
Le taux résidentiel en Seine-et-Marne est particulièrement important avec 1,57.

Répartition des professions intermédiaires exercées par des actifs franciliens selon les secteurs d'activités, en 1999



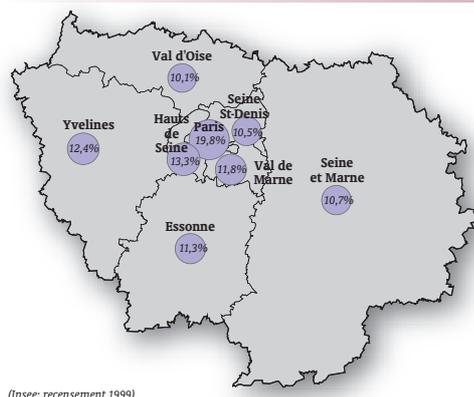
(Insee : recensement 1999)

LIEU DE TRAVAIL
DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
du secteur tertiaire
Total IDF = 1.017.202 personnes



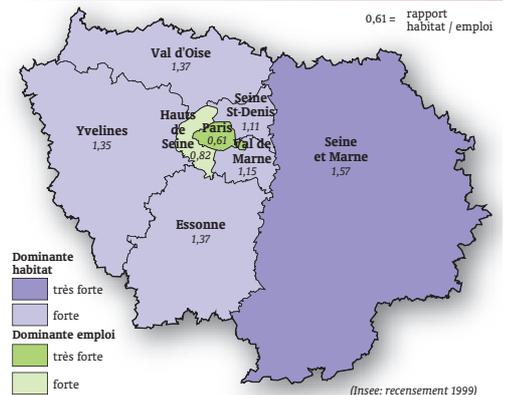
(Insee : recensement 1999)

LIEU DE RÉSIDENCE
DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
du secteur tertiaire
Total IDF = 1.017.202 personnes



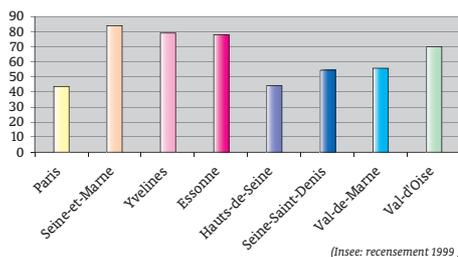
(Insee : recensement 1999)

TAUX RÉSIDENTIEL
DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
du secteur tertiaire
Total IDF = 1.017.202 personnes

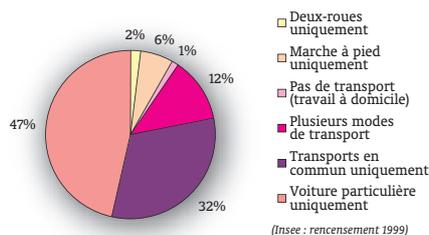


(Insee : recensement 1999)

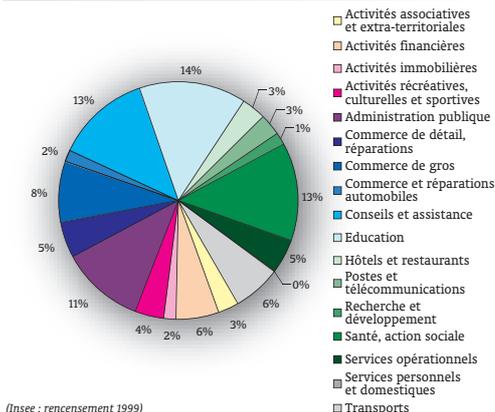
Professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire habitant et travaillant dans le même département, en 1999



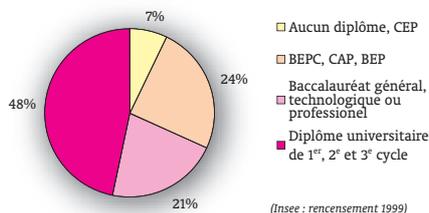
Mode de transport des professions intermédiaires du secteur tertiaire, qui travaillent et résident en Ile-de-France, en 1999



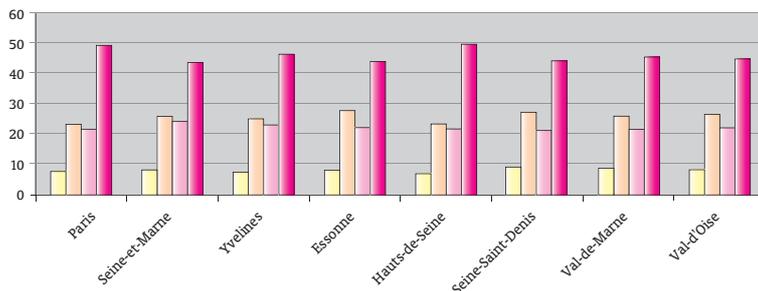
Secteur d'activité des professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation des professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation des professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999



Mobilité

Sur 1 017 000 professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire, 573 000 soit 56,3 % travaillent et habitent dans le même département.

Au sein des professions intermédiaires qui travaillent en Seine-et-Marne, 83,5 % y habitent, de même pour les Yvelines où le taux est de 78,9 %, suivi de l'Essonne (77,2 %), du Val-d'Oise (69,5 %) et de la Seine-Saint-Denis (53,8 %), des Hauts-de-Seine (43,6 %) et de Paris (43,2 %).

Mode de transport

497 000 soit 47 % des professions intermédiaires utilisent la voiture individuelle, 343 000 soit 32 % utilisent les transports en commun, 131 000 soit 12 % utilisent plusieurs modes de transport, 65 000 soit 6 % vont au travail à pied, 22 000 soit 2 % utilisent les deux roues et 15 000 soit 1 % n'ont pas de transport.

Secteur d'activité

155 000 soit 14,4 % des professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire travaillent dans l'éducation, 143 000 soit 13,3 % dans la santé et l'action sociale, 138 000 soit 12,8 % dans le conseil et l'assistance, 117 000 soit 10,9 % dans l'administration publique et moins de 5 % dans les autres secteurs d'activités.

Niveau de formation

Les professions intermédiaires ont des niveaux de formation variés avec 577 000 soit 41 % des employés ayant le brevet des collèges, 503 000 soit 46,8 % de diplômés de l'université, 231 000 soit 21,5 % de titulaires du baccalauréat et 79 000 soit 7,3 % de sans diplôme.

Les professions intermédiaires les plus diplômées, titulaires d'un diplôme universitaire, sont sur-représentées dans les Hauts-de-Seine et à Paris avec respectivement 86 000 soit 49,5 % et 171 000 soit 49 %.

FICHE 22 Les conditions d'emploi, le niveau de revenu

Source : enquête emploi 1990-2002, INSEE

Définition

Les données sur les niveaux de revenu sont issues de l'enquête emploi sur la période 1990-2002. L'étude portera uniquement sur les niveaux de revenus des actifs ayant un emploi exerçant à temps complet.

Conçue au départ comme un complément à la description des emplois salariés, cette question n'a pas pour objectif la mesure directe du niveau et de l'évolution des salaires ; d'autre part, les données brutes semblent un peu sous-estimées et un redressement spécifique des non-réponses a été mis en œuvre.

Volume

En 2002, 3 716 000 soit 87 % actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire, qui travaillent en Île-de-France, occupe un emploi à temps plein.

Parmi les actifs travaillant à temps plein, 863 000, soit 23 % ont un niveau de revenu supérieur à 2 290 € brut/mensuel, 771 000 soit 19,1 % de 1520 à 1910 €, 381 000 soit 10,3 % de 1910 euros à 2 290 €, et moins de 10 % pour chaque autre niveau de revenu.

Répartition selon le sexe

Les niveaux de revenus diffèrent fortement selon le sexe.

Les hommes sont beaucoup plus nombreux parmi les actifs ayant un niveau de revenu de plus de 2 290 € (31 % au lieu de 25 % pour les femmes). À l'inverse, les femmes sont plus représentées parmi les niveaux de revenus médians.

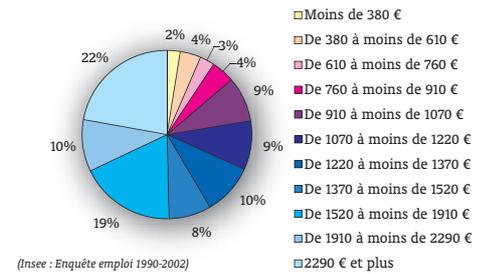
Répartition selon l'âge

Les jeunes de 15 à 24 ans, nouvellement entrés sur le marché du travail sont sur-représentés parmi les actifs ayant un niveau de revenu inférieur à 1 220 €, avec 149 000 actifs, soit 66 %. 368 000 soit 21,9 % des actifs de 25 à 39 ans ont un niveau de revenu de 1 520 à 1 910 €, 260 000 soit 27 % des 40/49 ans ont un niveau de revenu supérieur à 2 290 €, 257 000 soit 33,7 % des 50/59 ans ont un niveau de revenu supérieur à 2 290 €.

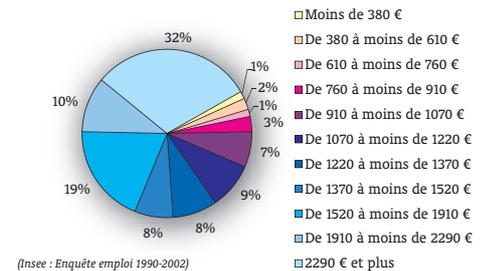
Les plus de 60 ans sont également sur-représentés parmi les actifs ayant un niveau de revenu supérieur à 2 290 €.

Plus les actifs sont âgés, et donc plus expérimentés, plus les niveaux de revenus sont élevés.

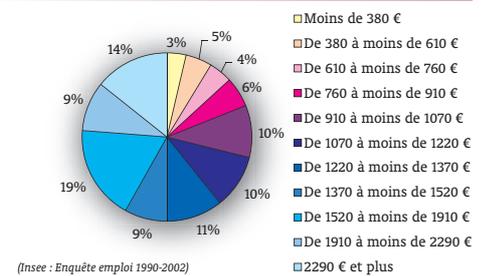
Niveau de revenu des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



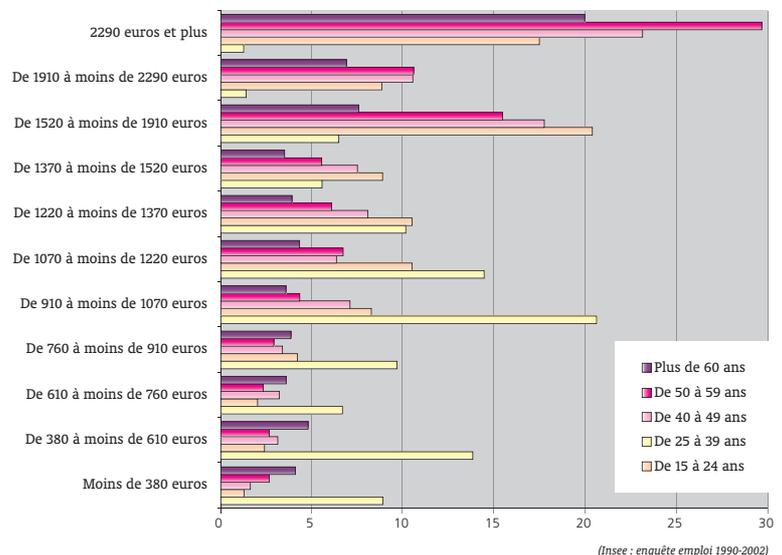
Niveau de revenus des hommes actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



Niveau de revenus des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire, en 2002

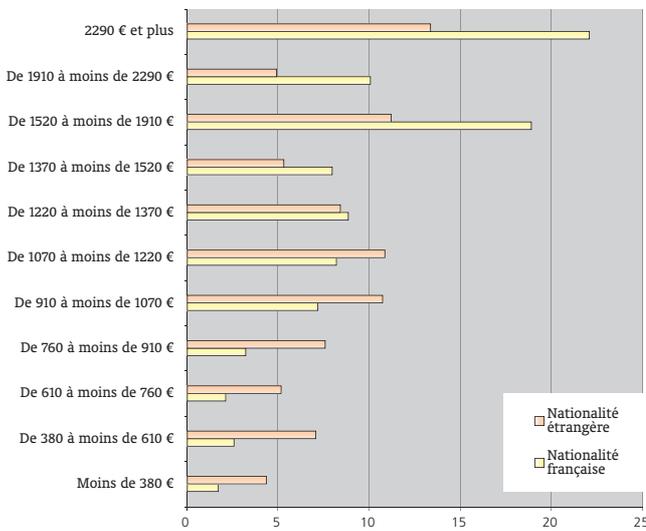


Part des niveaux de formation des cadres franciliens du secteur tertiaire selon leur lieu de travail, en 1999



Nationalité

Niveau de revenu selon la nationalité des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Sur 641 000 actifs franciliens de nationalité étrangère, 223 000 ont un niveau de revenu inférieur à 1 220 € soit 34,8 % contre 19,9 % des actifs de nationalité française.

Pour les niveaux de revenu supérieur à 1 220 €, la tendance s'inverse, les actifs de nationalité française sont relativement plus nombreux. Parmi les actifs ayant un niveau de revenu de plus de 2 290 €, 754 000 soit 24,5 % sont des actifs de nationalité française contre 110 000 soit 17,1 % des actifs de nationalité étrangère.

La part de niveau de revenus selon la nationalité montre que les actifs de nationalité française ont des niveaux de revenus plus élevés et les actifs de nationalité étrangère des niveaux de revenus moins élevés.

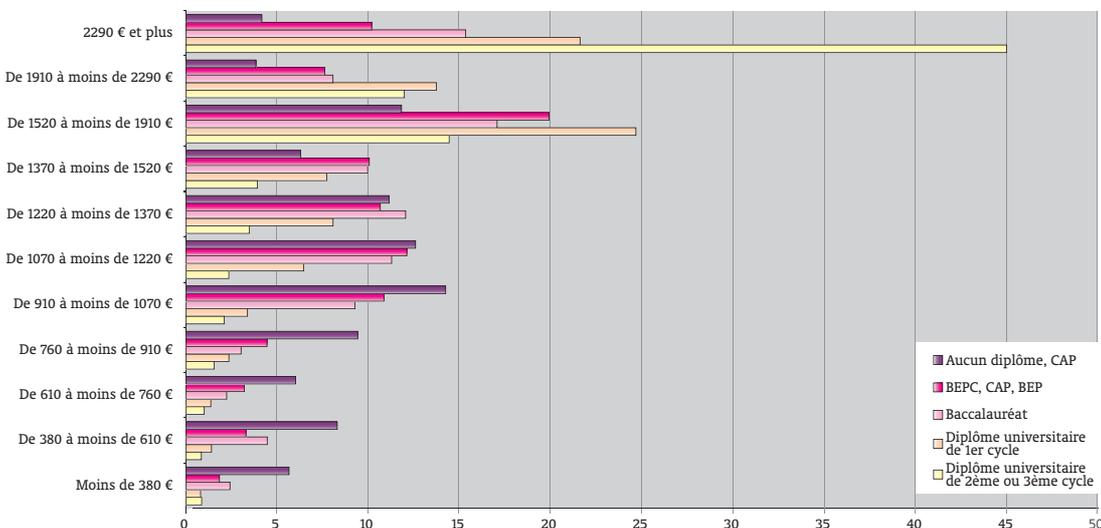
Niveau de formation

Les actifs franciliens du secteur tertiaire sans diplôme sont légèrement sur-représentés parmi les actifs ayant un niveau de revenu inférieur à 1 220 €.

Les actifs franciliens du secteur tertiaire, ayant un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle universitaire sont largement sur-représentés avec 465 000 actifs, soit un taux de 49,3 % (contre 24,4 % des actifs ayant un diplôme universitaire de 1^{er} cycle, 18 % des actifs ayant le baccalauréat, 11,9 % des actifs ayant le brevet des collèges et 5,5 % des actifs sans diplôme).

Plus le niveau de formation est élevé, plus la part d'actifs ayant un niveau de revenu de plus de 2 290 € est importante.

Niveau de revenu selon le niveau de formation des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)

FICHE 23 Les conditions d'emploi, le type de contrat

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Définition

Au sein des salariés, on distingue plusieurs types de contrat : les apprentis sous contrat, les personnes placées par une agence d'intérim, les emplois aidés (contrat emploi solidarité, emploi jeune, contrat initiative emploi, qualification...), les stagiaires rémunérés (stage d'insertion et de formation à l'emploi...), les contrats à durée déterminée (y compris contrat court, saisonnier...), les titulaires de la Fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux) et les contrats (ou emplois) à durée indéterminée.

On appellera les contrats « autres », les apprentis, les stagiaires rémunérés, les actifs placés par une agence d'intérim et les emplois aidés. Ces types de contrat ne cessent de se développer. Cette évolution est liée à un besoin accru de « flexibilité » de l'emploi de la part des employeurs, qui souhaitent pouvoir adapter sans délais leurs effectifs aux évolutions de la demande.

Au sein des non salariés, on distingue les indépendants, les employeurs et les aides familiaux.

Volume

En 1999, sur 4 121 000 actifs franciliens ayant un emploi dans le secteur tertiaire, 3 787 000 soit 91,7 % des actifs sont salariés et 333 000 soit 8,3 % des actifs sont non-salariés.

Au sein des salariés, 2 397 000 soit 64 % ont un contrat à durée indéterminée, 876 000 soit 23 % sont titulaires de la fonction publique, 320 000 soit 8 % ont des contrats à durée déterminée et 5 % 194 000 des contrats « autres » (regroupant les apprentis, les stagiaires rémunérés, les actifs placés par une agence d'intérim et les emplois aidés).

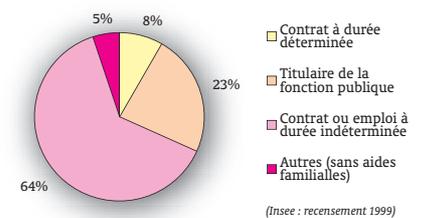
Au sein des non salariés, 172 000 soit 52 % sont des indépendants et 151 000 soit 45 % des employeurs, le reste étant les aides familiaux.

Répartition

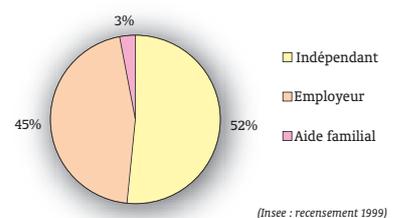
Les types de contrat des salariés franciliens du secteur tertiaire diffèrent selon les départements pour les contrats à durée indéterminée et les actifs titulaires de la fonction publique. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne comptent seulement 59 % des salariés ayant un CDI (au lieu de 64 % en moyenne), au profit de la fonction publique avec respectivement des taux de 25,5 % et 28,1 %. Le taux le plus important de CDI se retrouve dans les Hauts-de-Seine avec un taux de 71,8 % de CDI, alors que la fonction publique avec un taux de 16,4 % (au lieu de 23 % en moyenne). Les salariés ayant un contrat à durée déterminé ou autres sont répartis de manière relativement homogène sur le territoire régional, avec des variations de moins de 2 points.

Concernant les non-salariés, Paris et la Seine-Saint-Denis compte légèrement plus d'indépendants avec des taux respectifs de 54 % et 53 %.

Types de contrat des salariés du secteur tertiaire qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Les statuts des actifs franciliens du secteur tertiaire non salariés qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



Répartition selon le sexe

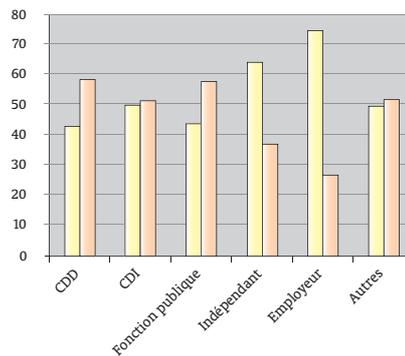
Le sexe diffère selon le type de contrat.

Les hommes sont sur-représentés parmi les employeurs et les indépendants : 112 000 soit 74 % des employeurs sont des hommes et 110 000 soit 64 % des indépendants sont des hommes.

Dans une moindre mesure, les femmes sont sur-représentées parmi les contrats à durée déterminée et les titulaires de la fonction publique : 185 000 soit 58 % des CDD sont des femmes et 500 000 soit 57 % des titulaires de la fonction publique sont des femmes.

Sexe des actifs du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, en 1999

■ Homme
■ Femme
(Insee : recensement 1999)



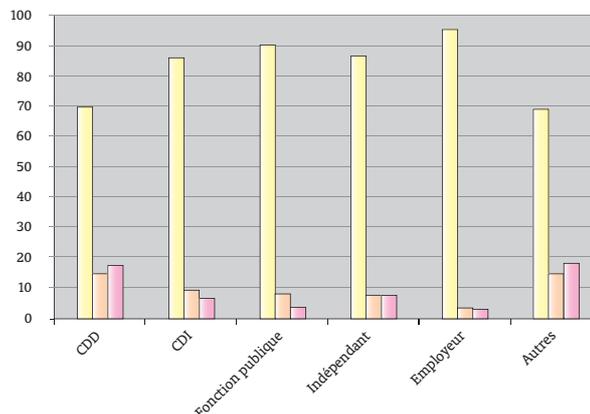
Temps de travail

Sur 3 494 000 actifs du secteur tertiaire qui travaillent à temps complets en Île-de-France, 2 053 000 sont des CDI (soit 85,6 % des CDI), 787 000 sont titulaires de la fonction publique (soit 89,8 % des titulaires de la fonction publique), 149 000 sont des indépendants (soit 86,3 % des indépendants), 222 000 sont des CDD (soit 69,3 % des CDD), 144 000 sont des employeurs (soit 95,1 % des employeurs) et 140 000 ont des contrats autres (soit 68,5 % des contrats autres).

En valeur relative, les temps partiels des CDD et des actifs ayant un contrat « autres » sont particulièrement élevés avec des taux respectifs de 16,7 % et 14 % pour les CDD et 17,5 % et 14,1 % pour les types de contrat autres, alors que ces parts sont inférieures à 8 % pour les autres types de contrat.

Temps de travail des actifs du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France selon le type de contrat, en 1999

■ Temps complets
■ Mi-temps ou plus
■ Mi-temps ou moins
(Insee : recensement 1999)



FICHE 24 Les conditions d'emploi, le temps de travail

Source : recensement 1999, sondage au 1/20, Insee

Définition

La durée hebdomadaire effective du travail mesurée par l'enquête emploi se réfère au nombre d'heures accomplies dans l'activité principale au cours de la semaine de référence, dernière semaine du lundi au dimanche précédent l'enquête. La période de référence retenue n'est donc pas la même pour toutes les enquêtes, compte tenu de l'étalement dans le temps des interviews.

Remarque : L'emploi régional connaît une montée des emplois « flexibles », qui regroupent les contrats temporaires, les horaires atypiques et le temps partiel. En effet, le nombre d'emploi temporaire a augmenté. La progression de ce type d'emploi peut paraître relativement faible, mais il faut prendre en compte leur extension à de nouvelles catégories d'actifs. Ce n'est pas uniquement un phénomène conjoncturel mais une tendance lourde.

Volume

En 1999, 4 121 000 actifs du secteur tertiaire travaillent en Île-de-France dont 3 494 000 occupent un poste à temps complet, soit 84,8 %. Ce taux diffère selon le sexe et les conditions d'emploi des actifs.

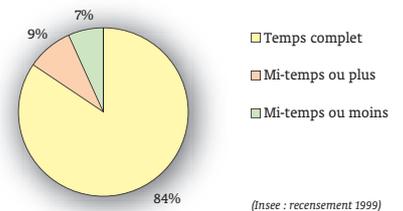
Répartition selon le sexe

2 013 000 soit 93 % des hommes occupent des postes à temps complets, contre 2 108 000 soit 77 % des femmes, qui « privilégient » pour 13 % d'entre-elles les postes à mi-temps ou plus et à 10 % des postes à mi-temps ou moins.

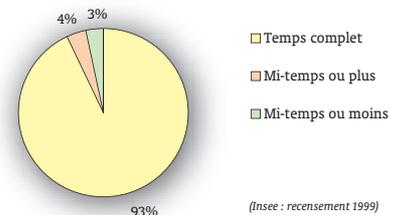
Type de contrat

Voir fiche 23.

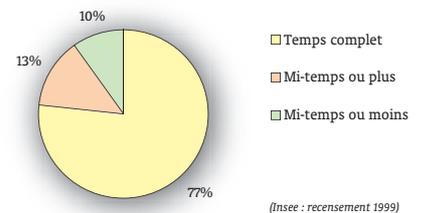
Temps de travail des actifs du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, en 1999



Temps de travail des hommes actifs du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, en 1999



Temps de travail des femmes actives du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, en 1999



Définition

Le travail le soir concerne les actifs travaillant entre 20 heures et minuit.

Volume

En 2002, sur 4 249 000 actifs franciliens ayant un emploi dans le secteur tertiaire, 448 000 soit 11 % travaillent habituellement le soir, 1 041 000 soit 25 % travaillent certains soirs et 2 758 000 soit 64 % ne travaillent jamais le soir.

Les actifs ne travaillant jamais le soir sont donc majoritaires mais les personnes travaillant régulièrement ou occasionnellement le soir représentent plus de un tiers des actifs franciliens.

Répartition selon le sexe

1 189 000 soit 51 % des hommes ne travaillent jamais le soir (contre 1 570 000 soit 75 % des femmes), 660 000 soit 31 % travaillent certains soirs (contre 381 000 soit 18 % des femmes) et 290 000 soit 14 % habituellement le soir (contre 158 000 soit 7 % des femmes).

Parmi les actifs travaillant habituellement le soir ou certains soirs les hommes sont sur-représentés.

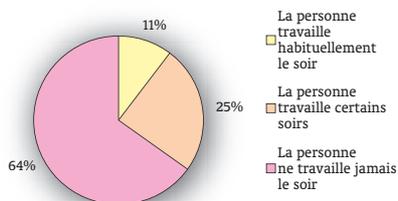
Répartition selon la CSP

448 000 actifs franciliens travaillent habituellement le soir dont 35 000 soit 21,2 % sont des artisans, 64 000 soit 13,1 % des ouvriers et moins de 10 % font partie des autres catégories socio-professionnelles.

1 041 000 actifs franciliens travaillent certains soirs dont 456 000 soit 39,2 % sont des cadres, 54 000 soit 32,8 % des artisans, 251 000 soit 24,6 % des professions intermédiaires, 79 000 soit 16,1 % des ouvriers et 202 000 soit 14,3 % des employés.

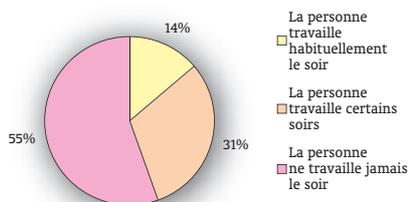
2 758 000 actifs franciliens ne travaillent jamais le soir dont 1 053 000 soit 74,6 % sont des employés, suivi de 347 000 soit 70,7 % des ouvriers, 674 000 soit 66,1 % des professions intermédiaires, 609 000 soit 52,3 % des cadres et 75 000 soit 46 % des artisans.

Travail le soir des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



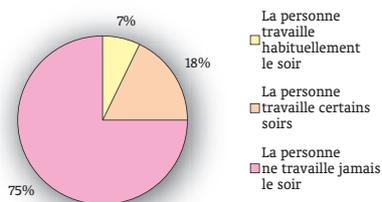
(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail le soir des hommes actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



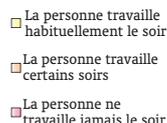
(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail le soir des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire, en 2002

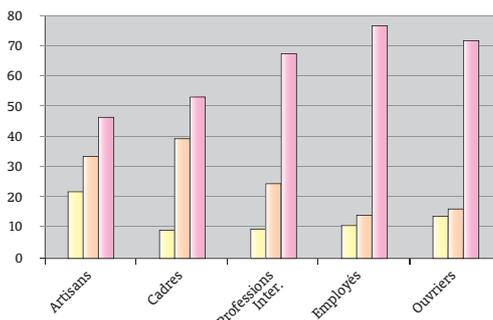


(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail le soir des actifs franciliens du secteur tertiaire selon la CSP, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)



FICHE 26 Les conditions de travail, le travail de nuit

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Définition

Le travail est considéré de nuit après minuit.

Volume

En 2002, 3 656 000 soit 86 % des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France ne travaillent jamais la nuit, 409 000 soit 9,6 % travaillent certaines nuits et 182 000 soit 4,2 % travaillent habituellement la nuit.

Répartition selon le sexe

134 000 soit 6 % des hommes travaillent habituellement la nuit (contre 48 000 soit 2 % des femmes), 299 000 soit 14 % travaillent certaines nuits (contre 110 000 soit 5 % des femmes) et 1 706 000 soit 80 % ne travaillent jamais la nuit (1 950 000 soit 93 % des femmes).

Les hommes sont sur-représentés parmi les actifs travaillant habituellement ou occasionnellement la nuit.

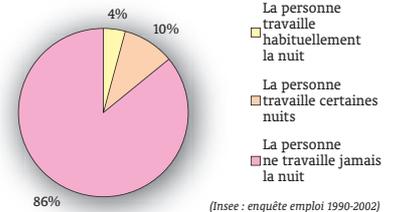
Répartition selon la CSP

182 000 actifs travaillent habituellement la nuit dont 39 000 soit 8 % sont des ouvriers, 10 000 soit 6,2 % des artisans et moins de 5 % des autres catégories.

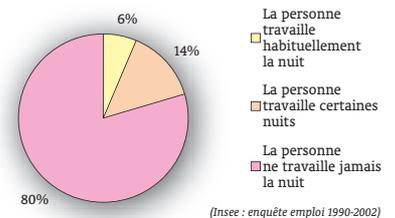
409 000 actifs franciliens travaillent certaines nuits dont 23 000 soit 14,2 % sont des artisans, 133 000 soit 11,4 % des cadres, et moins de 10 % pour les autres catégories.

3 656 000 actifs ne travaillent jamais la nuit dont 1 014 000 soit 87,1 % des cadres, 1 228 000 soit 86,9 % sont des employés, 883 000 soit 86,6 % des professions intermédiaires, 402 000 soit 81,8 % des ouvriers et 130 000 soit 79,6 % des artisans.

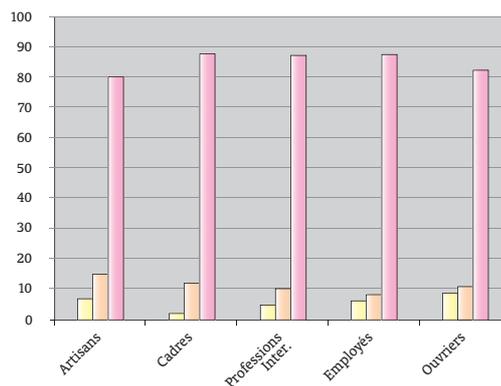
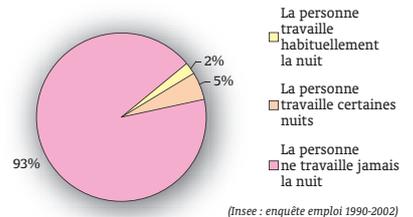
Travail la nuit des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



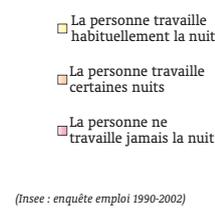
Travail la nuit des hommes actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



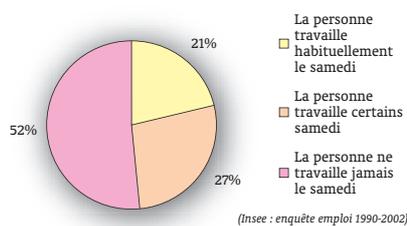
Travail la nuit des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire, en 2002



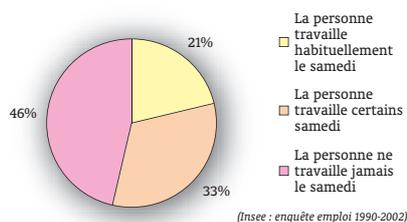
Travail de nuit des actifs franciliens du secteur tertiaire selon la CSP, en 2002



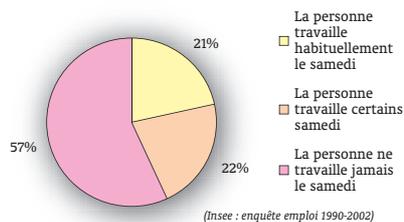
**Travail le samedi des actifs franciliens
du secteur tertiaire, en 2002**



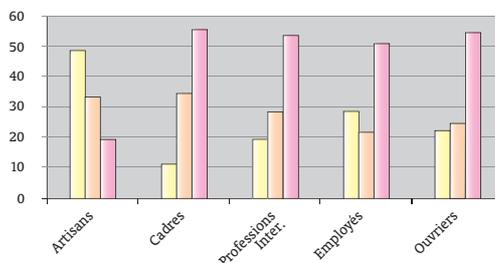
**Travail le samedi des hommes actifs
franciliens du secteur tertiaire, en 2002**



**Travail le samedi des femmes actives
franciliennes du secteur tertiaire, en 2002**



**Travail le samedi des actifs franciliens
du secteur tertiaire selon la CSP, en 2002**



Volume

En 2002, 2 193 000 soit 52 % des actifs franciliens ayant un emploi dans le secteur tertiaire ne travaillent jamais le samedi, 1 156 000 soit 27 % certains samedis et 900 000 soit 21 % habituellement le samedi.

Répartition selon le sexe

992 000 soit 46 % des hommes ne travaillent jamais le samedi (contre 1 201 000 soit 57 % des femmes), 696 000 soit 33 % des hommes travaillent certains samedis (contre 459 000 soit 22 % des femmes). Concernant le travail habituellement le samedi, les taux sont identiques pour les hommes et les femmes (avec 430 000 soit 21 % des actifs).

Les hommes travaillant certains samedis sont sur-représentés par rapport aux femmes.

Répartition selon la CSP

900 000 actifs franciliens du secteur tertiaire travaillent habituellement le samedi dont 79 000 soit 48,2 % des artisans et 398 000 soit 28,2 % des employés. Ce fort taux s'explique en partie par l'importance du nombre de commerçants parmi les artisans.

Les actifs travaillant certains samedis sont sur-représentés parmi les cadres (397 000 soit 34,1 % de cadres) et les artisans (54 000 soit 32,9 % des artisans).

Au sein des catégories socioprofessionnelles autres que les artisans, les actifs ne travaillant jamais le samedi sont sur-représentés.

Volume

En 2002, 2 992 000 soit 71 % des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire travaillant en Île-de-France, ne travaillent pas le dimanche, 910 000 soit 21 % travaillent certains dimanches et 345 000 soit 8 % travaillent habituellement le dimanche.

Répartition selon le sexe

205 000 soit 10 % des hommes travaillent habituellement le dimanche (contre 141 000 soit 7 % des femmes), 551 000 soit 26 % travaillent certains dimanches (contre 358 000 soit 17 % des femmes) et 1 381 000 soit 64 % ne travaillent jamais le dimanche (contre 1 611 000 soit 76 % des femmes).

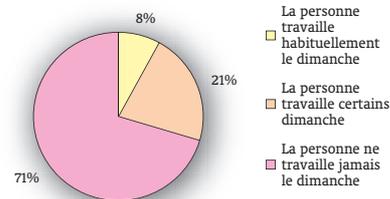
Répartition selon la CSP

345 000 actifs travaillent habituellement le dimanche dont 35 000 soit 21,7 % sont des artisans, 147 000 soit 10 % des employés et moins de 10 % pour les autres catégories socioprofessionnelles.

910 000 actifs travaillent certains dimanches dont 314 000 soit 27 % sont des cadres, 43 000 soit 26,2 % des artisans, 225 000 soit 22,1 % des professions intermédiaires, 247 000 soit 17,5 % des employés et 81 000 soit 16,4 % des ouvriers.

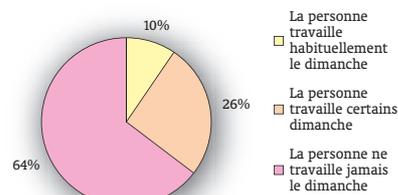
2 992 000 actifs ne travaillent jamais le dimanche dont 367 000 soit 74,7 % sont des ouvriers, 1 017 000 soit 72 % des employés, 727 000 soit 71,3 % des professions intermédiaires, 796 000 soit 68,4 % des cadres et 85 000 soit 51,9 % des artisans.

Travail le dimanche des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



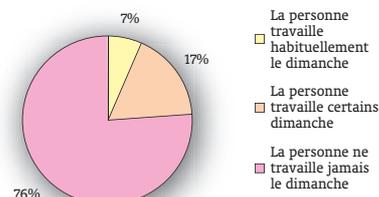
(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail le dimanche des hommes actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002

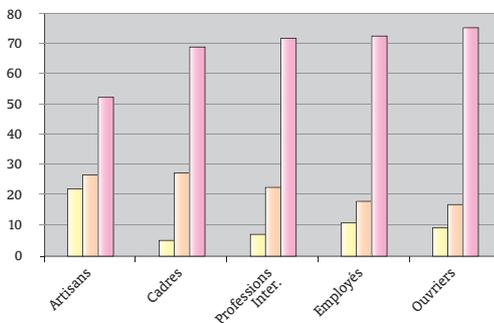


(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail le dimanche des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)



Travail le dimanche des actifs franciliens du secteur tertiaire selon la CSP, en 2002

- La personne travaille habituellement le dimanche
- La personne travaille certains dimanches
- La personne ne travaille jamais le dimanche

(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Définition

La situation de travailleur à domicile relève :

- soit de l'article L.721-1 du Code du travail : personne exécutant seule ou avec son conjoint, pour un ou plusieurs établissements, un travail qui lui est confié directement ou par un intermédiaire en contrepartie d'une rémunération forfaitaire, sans qu'il y ait lieu de rechercher l'existence d'un lien de subordination juridique entre le travailleur à domicile et le chef d'établissement, donneur d'ouvrage, ni si le matériel ou le local lui appartiennent ;
- soit du droit commun (travailleur indépendant ou salarié).

Volume

En 2002, 290 000, soit 7 % des actifs franciliens ayant un emploi dans le secteur tertiaire travaillent habituellement à domicile, 456 000, soit 11 % travaillent parfois à domicile et 3 494 000, soit 82 % ne travaillent jamais à domicile.

Répartition selon le sexe

1 761 000 soit 82 % des hommes ne travaillent jamais à domicile (contre 1 733 000 soit 82 % des femmes), 255 000 soit 12 % travaillent parfois à domicile (contre 201 000 soit 10 % des femmes) et 118 000 soit 6 % habituellement à domicile (contre 172 000 soit 8 % des femmes).

Contrairement au travail le soir, la nuit, le samedi ou le dimanche, où les hommes occupent une place plus importante, les femmes travaillant à domicile occupent une part plus importante que les hommes.

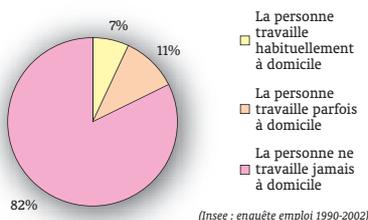
Répartition selon la CSP

290 000 actifs travaillent habituellement à domicile dont 26 000 soit 16 % sont des artisans, 129 000 soit 11.1 % des cadres, et moins de 10 % pour les autres catégories.

Parmi les actifs travaillant parfois à domicile, 265 000 soit 22,8 % sont des cadres, 32 000 soit 19,7 % des artisans, 126 000 soit 12,3 % des professions intermédiaires, 2 % pour les employés, aucun ouvrier.

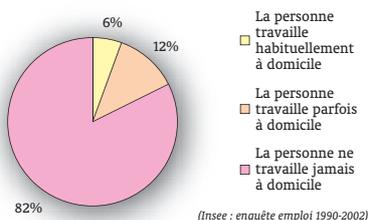
Le travail à domicile, des actifs travaillant dans des bureaux, se développe de plus en plus, compte tenu du développement des nouvelles technologie de l'information et de la communication (Internet, Web cam, ordinateur et téléphone portable,...)

Travail à domicile des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



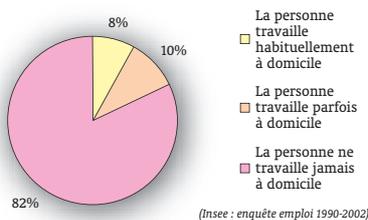
(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail à domicile des hommes actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



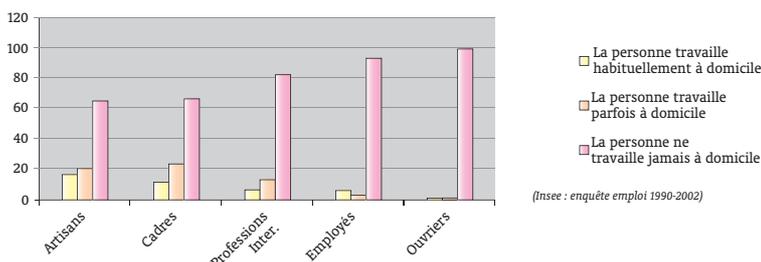
(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail à domicile des femmes actives franciliennes du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)

Travail à domicile des actifs franciliens du secteur tertiaire selon la CSP, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)

LES CHÔMEURS DU SECTEUR TERTIAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Définition

Selon l'Insee, les codes de catégories d'activité servent à définir de façon précise la population active occupée et les chômeurs, par référence aux critères de classement du BIT.

Dans l'enquête emploi 1990-2002, chaque actif est décrit sur la base de la semaine de référence, qui est généralement la semaine précédant l'enquête. Les personnes n'ayant travaillé, ne ce fût ce qu'une heure, au cours de cette semaine, sont théoriquement classées actives occupées, les personnes n'ayant pas travaillée pour un motif admis (congé payé, congé de maladie,...) sont également classées actives occupées. Puis les personnes cherchant un emploi et satisfaisant aux critères définissant le chômage au sens du BIT sont classées chômeurs PSERE, tandis que les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement sont classées « autres chômeurs BIT », la somme de ces deux catégories constitue le chômage au sens du BIT. Enfin les personnes qui restent sont considérées comme inactives (étudiants, militaires du contingent, retraités, autres).

Les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifique qui, au cours de la période de référence étaient :

- ⊗ « sans travail », c'est-à-dire qui n'étaient pas pourvues ni d'un emploi salarié, ni d'un emploi non salarié.
- ⊗ « disponible pour travailler », dans un emploi salarié ou non pendant la période de référence.
- ⊗ « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qui avaient pris ces dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non. Ces dispositions spécifique peuvent inclure : l'inscription à un bureau de placement privé ou public, la candidature auprès d'employeurs, les démarches sur le lieu de travail, l'insertion ou la réponses à des annonces dans les journaux, les recherches par relations personnelles,...

Remarque : De plus en plus de personnes sont à la fois salariés et demandeurs d'emploi. Ces situations mixtes se développent permettant aux employeurs d'ajuster les effectifs à la situation du marché tout en conservant précieusement les salariés qualifiés, détenteurs du savoir-faire et indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise. Les supplétifs de l'emploi jouent donc un rôle essentiel dans un système économique où la demande est de plus en plus volatile et irrégulière. [...]

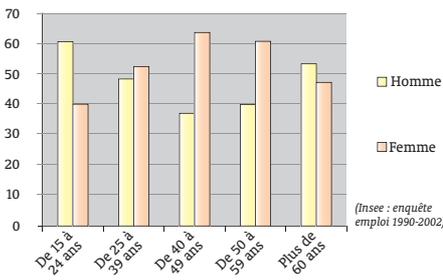
Une bonne partie des demandeurs d'emploi concernés n'est plus considérée comme au chômage, puisqu'il faut ne pas avoir travaillé du tout au cours de la semaine précédent l'interrogation de l'enquête emploi.

Dans cette étude, on s'intéresse uniquement aux chômeurs ayant eu une activité précédente dans le secteur tertiaire, à partir la NAF antérieure.

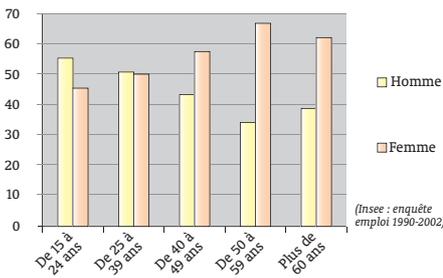
Volume et évolution

La baisse du chômage en Île-de-France est particulièrement forte : de 1999 à 2002, on compte 123 000 soit 19,7 % de chômeurs en moins par rapport à 1999. En 2002, 502 000 actifs sont au chômage, soit 12 % des actifs du secteur tertiaire qui résident en Île-de-France.

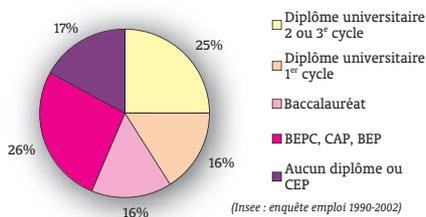
Sexe des chômeurs du secteur tertiaire qui résident en Ile-de-France selon la tranche d'âge, en 1999



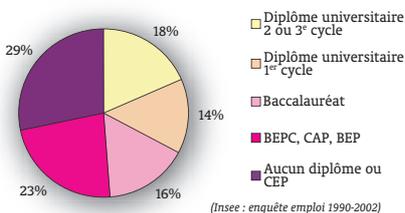
Sexe des chômeurs du secteur tertiaire qui résident en Ile-de-France selon la tranche d'âge, en 2002



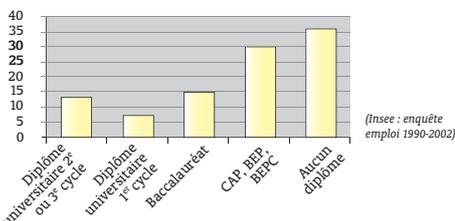
Niveau de formation des actifs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



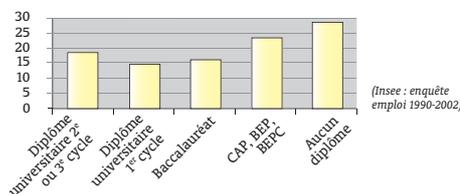
Niveau de formation des chômeurs du secteur tertiaire qui résident en Ile-de-France, en 2002



Niveau de formation des chômeurs du secteur tertiaire qui résident en Ile-de-France, en 1999



Niveau de formation des chômeurs du secteur tertiaire qui résident en Ile-de-France, en 2002



Répartition selon l'âge et le sexe

Parmi les chômeurs, les femmes sont légèrement sur-représentées avec 263 317 soit 52,4 % ainsi que les actifs ayant entre 25 et 39 ans avec 265 226 soit 52,8 % des chômeurs.

Selon les tranches d'âge, le sexe des chômeurs varie fortement.

Les femmes sont sur-représentées après quarante ans. 47 064 soit 66,4 % des chômeurs de 50 à 59 ans sont des femmes, 44 618 soit 57,2 % des chômeurs de 40 à 49 ans et 2 131 soit 61,7 % des plus de 60 ans, et. À l'inverse, les hommes sont sur-représentés parmi les jeunes chômeurs de 15 à 24 ans : ils sont 46 519 soit 55 % des chômeurs hommes.

La réduction du nombre de chômeurs, de 1999 à 2002, a principalement bénéficié aux hommes de plus de 50 ans, passant de 28 072 à 23 780 pour les hommes de 50 à 59 ans et de 3 841 soit 53 % à 1 321 soit 38,3 % des chômeurs hommes à cette date.

Notons toutefois que la sortie du chômage n'est pas nécessairement due à une reprise d'emploi (retraite, etc).

Nationalité

Sur 502 000 chômeurs en 2002, 348 000 soit 69,2 % des chômeurs franciliens sont de nationalité française et 154 000 soit 30,7 % de nationalité étrangère (dont 5,5 % d'algériens, 4,6 % de marocains et 8,7 % des autres pays d'Afrique).

Niveau de formation

La comparaison des données du niveau de formation des actifs ayant un emploi et des chômeurs montre que les actifs ayant un diplôme universitaire sont sous représentés parmi les chômeurs et que les actifs sans diplôme sont sur-représentés. En conséquence, plus le niveau de formation est élevé, plus les risques d'être au chômage diminuent.

Depuis 1999, on observe une baisse des chômeurs sans diplôme (-4,3 points) ou peu qualifiés (-7,2 points) et une augmentation de chômeurs qualifiés, ayant suivi des études universitaires de 1^{er} cycle (+8,7 points) ou 2^e/3^e cycle (+4,3 points).

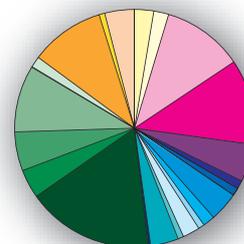
Répartition selon la CSP

En 2002, 222 000 soit 44,1 % des chômeurs sont des employés, 110 000 soit 22 % des professions intermédiaires, 81 000 soit 16,2 % des cadres et soit 16 % des ouvriers et 8 000 soit 1,6 % des artisans. Depuis 1999, on constate une augmentation des cadres (+4 points) et de professions intermédiaires (+4,8 points) et une baisse des ouvriers (-4 points) et des employés (-4,1 points) parmi les chômeurs.

Activité

Les activités antérieures exercées par les chômeurs, en 2002, concernent : les services aux entreprises (17 %), les hôtels/restaurants (11,7 %), le commerce de détail (10,9 %), les activités récréatives (10,1 %), la santé (9,3 %). Les autres activités comptent moins de 5 % des chômeurs.

Activité antérieure exercée par les chômeurs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : enquête emploi 1990-2002)

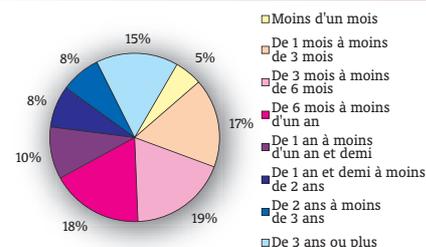
Ancienneté

L'ancienneté du chômage représente la période de temps écoulée entre le début du chômage d'une personne et la date de l'enquête. Ce n'est pas la durée du chômage, qui elle n'est connue que lorsque les personnes sortent du chômage (soit après avoir trouvé du travail, soit parce qu'elles ont renoncé à chercher et sont devenues inactives). Pour chaque chômeur, l'ancienneté observée est donc inférieure à la durée du chômage. Pour les personnes n'ayant jamais travaillé, l'ancienneté de chômage est égale à l'ancienneté de recherche. Pour les personnes ayant déjà travaillé, on considère simultanément l'ancienneté de recherche et l'ancienneté de l'inactivité : l'ancienneté du chômage est la plus courte des deux périodes.

Sur l'ensemble des 502 000 chômeurs, 94 000 soit 19 % sont au chômage de 3 à 6 mois, 88 000 soit 18 % de 6 à un an, 85 000 soit 17 % de un à 3 mois, 52 000 soit 10 % de un an à un an et demi et moins de 10 % pour les autres durées. Au total, plus de la moitié des chômeurs le sont depuis moins d'un an.

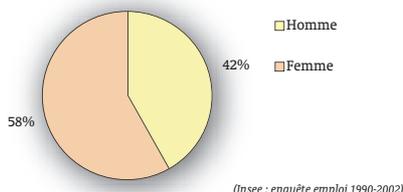
Une étude plus fine sur l'ancienneté des chômeurs démontre que les chances de se réinsérer diminuent avec l'âge et augmentent avec le niveau de formation, mis à part pour certains chômeurs diplômés d'un 2^e ou 3^e cycle universitaire.

Ancienneté des chômeurs franciliens du secteur tertiaire, en 2002



(Insee : Enquête emploi 1990-2002)

Sexe des chômeurs de longue durée en Île-de-France, en 2002



Définition

Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

Volume

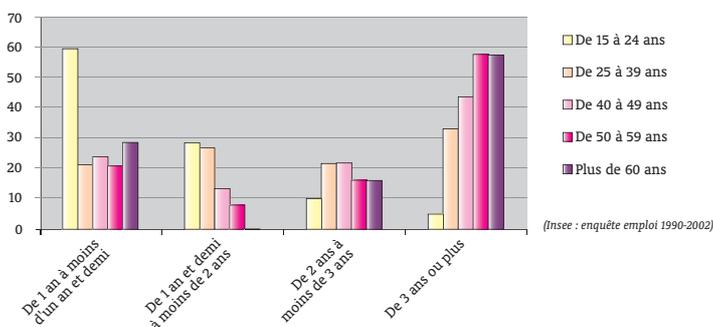
En 2002, l'Île-de-France concentre 502 000 chômeurs dont 208 000 soit 41,5 % chômeurs de longue durée.

Répartition selon le sexe

122 000 soit 58,4 % chômeurs de longue durée sont des femmes contre 87 000 soit 41,6 % d'hommes.

Répartition selon l'âge

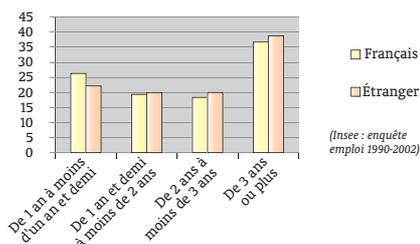
Âge des chômeurs franciliens de longue durée selon l'ancienneté du chômage, en 2002



Les jeunes de 15 à 24 ans sont fortement représentés parmi les chômeurs de 1 an à un an et demi : avec 12 000 soit 59 %. Après deux ans de chômage, ils sont moins de 10 % et après trois ans, moins de 5 %.

À l'inverse, les actifs âgés de plus de 60 ans, sont fortement représentés : 3 000 soit 57 % sont des chômeurs de plus de trois ans.

Nationalité des chômeurs franciliens de longue durée du secteur tertiaire, en 2002

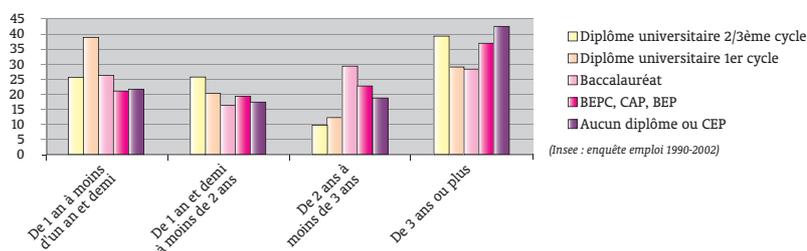


Nationalité

Sur 208 000 chômeurs de longue durée, 136 000 soit 65,5 % sont de nationalité française et 72 000 soit 34,5 % sont de nationalité étrangère. En valeur relative, après plus d'un an et demi de recherche, les chômeurs de nationalité étrangère sont sur-représentés.

Niveau de formation

Ancienneté des chômeurs franciliens de longue durée du secteur tertiaire selon le niveau de formation, en 2002



Sur 52 000 chômeurs depuis un à un an et demi, 10 000 soit 38,9 % ont un diplôme de 1^{er} cycle universitaire, ils sont sur-représentés par rapport à la moyenne de 24,8 %. Parmi les 40 000 chômeurs de un an et demi à deux ans, 9 000 soit 25,6 % ont un diplôme universitaire de 1^{er} ou 2^e cycle, suivi de près par les autres niveaux de formation. Les formations universitaires étant de plus en plus longues et souvent généralistes, elles ne permettent pas toujours la recherche rapide d'un travail.

Sur 78 000 chômeurs depuis plus de trois ans, les chômeurs sans diplôme sont sur-représentés avec 31 000 soit 42,5 %, suivi des chômeurs ayant obtenu un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle avec 13 000 soit 39,3 %.

EXEMPLES DE PROFESSIONS DU SECTEUR TERTIAIRE

Définition

La profession est le niveau le plus fin de la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS). Elle correspond au premier chiffre.

Compte tenu du nombre important de professions, un focus a été réalisé sur cinq d'entre-elles, afin de zoomer sur différents profils socioprofessionnels.

- ‰ les boulangers ;
- ‰ les professionnels de la logistique ;
- ‰ les médecins généralistes et spécialisés ;
- ‰ les infirmiers généralistes et libéraux ;
- ‰ les agents de sécurité et de surveillance.

FICHE 33 Les professions, les boulangers

Source : recensement 1999, sondage au 1/20,
Insee et Alternatives économiques,
les métiers du tertiaire, 2006

Un repli désormais stabilisé

Le commerce alimentaire de proximité rassemble l'ensemble des commerçants et artisans qui préparent et vendent les produits alimentaires au profit d'une clientèle de proximité : comme par exemple les 2 620 boulangers franciliens, en 1999.

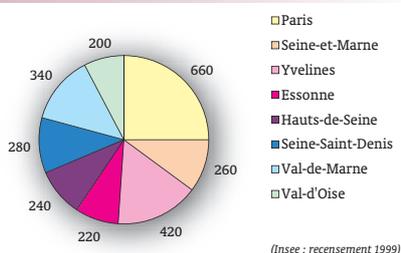
Le secteur a beaucoup souffert de la grande distribution, mais le mouvement de décline de l'emploi s'est stabilisé ces dernières années. La proximité demeure un avantage compétitif important. En outre, de nombreux commerçants ont su modifier leur positionnement, en diversifiant leur produits et en montant en gamme.

Omniprésent en Île-de-France

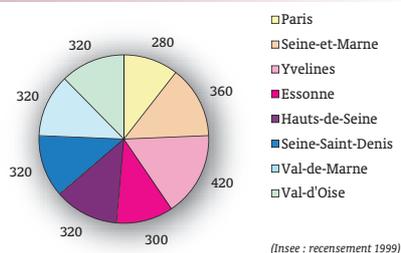
L'emploi dans ce secteur se trouve partout où il y a des clients : il est donc réparti sur le territoire régional (et même national) en fonction de l'importance de la population de chaque département, tandis que les lieux de résidence sont répartis de manière relativement homogènes. Dans le cas des boulangers, leur répartition selon le lieu de travail ou de résidence est la suivante :

70 % des boulangers franciliens habitent et travaillent dans le même département (dont 13,7 % dans les Yvelines). Compte tenu des horaires de travail décalés, notamment la nuit où les transports sont moins fréquent, près de 58 % des boulangers vont au travail en voiture

Lieu de travail des emplois de boulangers franciliens du secteur tertiaire, en 1999



Lieu de résidence des emplois des boulangers du secteur tertiaire, en 1999



Artisans et commerçants

Les métiers du commerce alimentaire sont exigeants en termes d'horaires (longues plages d'ouverture, y compris le samedi et le dimanche), et il faut se lever tôt pour faire du pain : 90,5 % des boulangers franciliens travaillent à temps plein, par rapport à une moyenne toutes professions confondues de 84,8 %. Ce sont également des professions dans lesquelles on peut exprimer un véritable savoir-faire artisanal.

Les hommes boulangers sont sur-représentés avec un taux de 86,9 %. L'artisan boulanger est généralement un homme et c'est sa femme qui tient la caisse, aidée ou non par une ou plusieurs vendeuses. Même constat dans la boucherie ou la charcuterie.

La voie de l'apprentissage

Si ces métiers sont souvent durs en termes d'horaires ou de conditions de travail, notamment sur les marchés, la précarité y est plus faible que dans d'autres secteurs du commerce.

Les métiers de bouche permettent à des jeunes, plutôt des garçons, de faible niveau de qualification initiale d'acquies une formation via l'apprentissage, qui leur permet de décrocher un CAP, niveau d'étude acquis par 63 % des effectifs du secteur.

La pyramide des âges fait apparaître une surreprésentation des plus de 50 ans (33 % des effectifs contre 22 % dans l'ensemble des secteurs) De fait, un certain nombre de commerces exploités par des artisans commerçants âgés sont appelés à fermer lors de la cessation d'activité. Pour autant, ces métiers offrent de réelles possibilités d'embauche pour les jeunes faiblement diplômés qui ont le goût du travail artisanal.

FICHE 34 Les professions, les métiers de la logistique

Source : recensement 1999, sondage au 1/20,
Insee et Alternatives économiques,
les métiers du tertiaire, 2006

Au cœur de l'activité industrielle et commerciale

Les activités de logistiques regroupent l'ensemble des services de manutention et d'entreposage, de gestion et d'organisation de transport, aussi bien routier que maritime ou aérien. Elles concernent d'abord les marchandises. L'emploi s'est vivement accru dans ces secteurs sous l'effet des différents facteurs. La demande de transport, quel qu'en soit le motif (tourisme ou affaire), progresse à un rythme plus rapide que le reste de l'activité, sous l'influence de l'évolution des modes de vie et de l'ouverture des économies. À cela s'ajoutent les nouvelles formes d'organisation de la production industrielle (spécialisation des unités de production, travail en juste à temps) qui diminuent les coûts mais entraînent un développement des flux de transports de marchandise et un développement des entrepôts spécialisés.

Au plus près de l'activité

La localisation des emplois dans ce secteur épouse celle de l'activité. L'Île-de-France concentre néanmoins un quart des emplois salariés (26 %) Un poids qui s'explique par le fait que, les plus grands acteurs du secteur, les entreprises de plus de 250 salariés regroupent 59 % des effectifs, ont leurs services centraux. Elle tient aussi à la centralisation des réseaux de transport et des plates-formes de distribution logistiques.

En 1999, l'Île-de-France compte 52 400 emplois dans le secteur de la logistique. Mis à part, Paris qui regroupe plus du quart de l'activité, les professionnels de la logistique sont fortement représentés dans les départements de première couronne, avec en tête le Val-d'Oise, puis le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis.

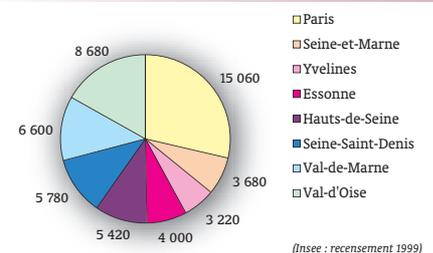
De nombreux emplois ouvriers

Près de la moitié des emplois au sein du secteur correspondent à des postes d'ouvriers. Les ouvriers qualifiés représentent ainsi 33 % des actifs occupés, et les non qualifiés 14 %. On compte également de nombreux employés (24 %). Les formations initiales requises sont très variables selon les métiers. 20 700 soit 39 % ont le brevet des collèges, 14 000 soit 27 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat, 9 500 soit 18 % ont le baccalauréat, 8 500 soit 16 % n'ont aucun diplôme. Les emplois de manutentionnaires et de conducteur de véhicules offrent un débouché à des jeunes de faible qualification. En revanche, le niveau de formation des postes d'employés et de professions intermédiaires est occupé de manière croissante par des bac +2. Les femmes sont en moyenne peu représentées, avec 25,5 % des effectifs.

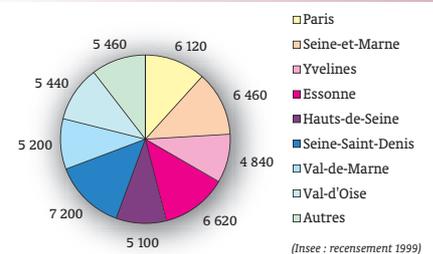
Des perspectives d'embauche

Le développement continu de ces activités devrait se traduire par une augmentation des effectifs, en dépit des gains de productivités liés à l'informatique, dans la mesure où les flux physiques de marchandises continuent de croître. La part des professionnels de la logistique âgés (21 % de plus de 50 ans) est cependant légèrement moins importante que dans l'ensemble de l'économie (22 %).

Lieu de travail des professionnels de la logistique du secteur tertiaire, qui travaillent en Ile-de-France en 1999



Lieu de résidence des professionnels de la logistique du secteur tertiaire, qui travaillent en Ile-de-France, en 1999



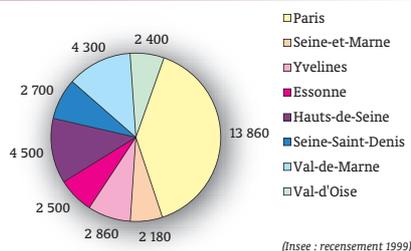
Source : recensement 1999, sondage au 1/20,
Insee et Alternatives économiques,
les métiers du tertiaire, 2006

Une offre répartie sur tout le territoire

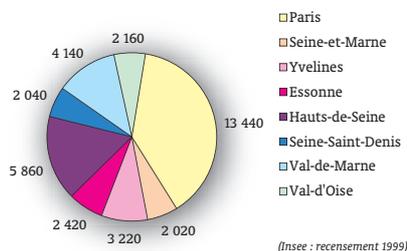
Ce secteur concerne les médecins généralistes (médecins hospitaliers, les médecins salariés non hospitaliers et les libéraux généralistes) et les spécialistes. En 1999, on compte 35 300 généralistes et 9 960 spécialistes, principalement localisés à Paris (38 %). En pratique, l'offre suit étroitement la demande et donc la répartition de la population sur le territoire francilien. 60 % des médecins travaillent et résident dans le même département et 67 % utilisent la voiture individuelle pour se rendre au travail.

La parité est relativement respectée avec 56 % d'hommes et 44 % de femmes. Le nombre d'homme et de femme est quasi identique pour les médecins salariés (hospitaliers ou non) et du simple au double pour les médecins libéraux avec 63,6 % d'hommes et 36,4 % de femmes.

Lieu de travail des emplois de médecins franciliens du secteur tertiaire, en 1999



Lieu de résidence des emplois de médecins libéraux du secteur tertiaire, en 1999



Une demande en expansion

L'emploi est stable et la précarité faible dans ce secteur, dont l'expansion est portée par le développement de l'offre de soins, la montée des exigences sociales et le vieillissement de la population. Les professions médicales voient cependant leur développement encadré par les pouvoirs publics, dans un souci de contrôle de l'évolution des dépenses de santé. Cette politique a conduit à un vieillissement du corps médical (68 % des médecins ont entre 40 et 59 ans), qui fait redouter d'importantes pénuries de médecins dans les prochaines décennies. Aussi, le numerus clausus à l'entrée des études de médecine a-t-il été relevé ces dernières années. La concurrence entre le secteur privé, l'hôpital public et la médecine de ville devrait donc s'accroître.

Un niveau d'excellence

On accède à tous ces métiers par concours, suivi d'une formation très encadrée. Les médecins font six années d'études, suivies de trois années de stages d'internat, voire plus selon leur spécialité. 96 % des médecins ont un diplôme universitaire, le titre de "médecins" étant généralement délivré au terme de 6 à 9 ans d'études.

Les emplois sont stables et correctement rémunérés compte tenu du niveau de qualification élevé. Les conditions de travail sont généralement bonnes, mais la nature de l'activité impose souvent des horaires décalés (gardes de nuit, de week-end, de jours fériés).

FICHE 36 Les professions, les infirmiers

Source : recensement 1999, sondage au 1/20,
Insee et Alternatives économiques,
les métiers du tertiaire, 2006

Une offre répartie sur tout le territoire

L'Île-de-France concentre 60 480 infirmiers dont 4 680 infirmiers libéraux et 55 800 infirmiers généralistes (infirmiers en soins généraux salariés, les infirmiers psychiatriques et les infirmiers spécialisés, autre que puéricultrices), en 1999. La profession est à 85 % féminine.

32 % des infirmiers travaillent à Paris, tandis que leur lieu d'habitation est globalement homogène sur l'ensemble du territoire francilien.

Une grande diversité d'activité

Les infirmiers suivent des formations spécifiques en école d'infirmiers de niveau bac +3 (84,5 % ont un diplôme universitaire, qui leur permettent d'exercer dans de multiples secteurs d'activité : celui des soins (médecine, obstétrique, chirurgie, psychiatrie...), de la prévention (médecine du travail, Education Nationale) ou de l'action humanitaire.

La plupart des infirmiers exercent dans un établissement de santé privé ou public (72,7 %), mais ils peuvent aussi exercer dans le secteur libéral (14,4 %). Enfin, ils peuvent être salariés dans des établissements extra hospitalier, des entreprises ou des associations à caractère humanitaire (12,9 %).

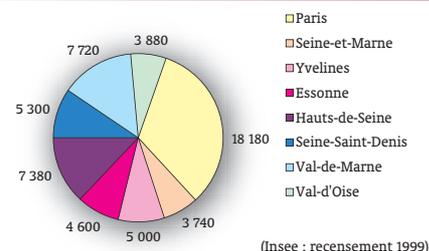
Une pénurie de personnels

L'Île-de-France connaît une pénurie très importante de personnel infirmier, qui devrait encore s'accroître dans les prochaines années. Selon la DRAS-SIF, près de 6 000 postes sont à pourvoir dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux... Cette pénurie s'explique par la réduction du temps de travail, le vieillissement de la population française entraînant une augmentation de l'offre de soins, l'augmentation du besoin en soins à domiciles, le vieillissement de la population infirmière entraînant de nombreux départs à la retraite, la formation peu valorisante et les conditions de travail difficiles. Dans les secteurs d'hospitalisation, les horaires de travail sont irréguliers. Il est possible de travailler le matin, l'après midi, la nuit, les jours fériés et les week-end. Les amplitudes horaires sont variées. Les temps de travail partiels sont relativement important avec 18 % contre 15 % tous secteurs confondus.

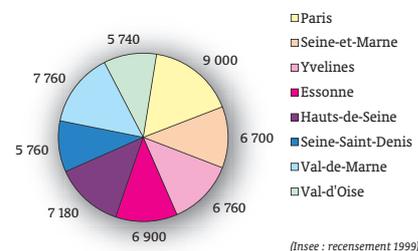
Des perspectives d'embauche rapides

Une fois diplômée, la profession d'infirmier bénéficie de conditions relativement favorables, en terme d'emploi. En effet dans les cinq premières années d'exercice, le taux de chômage est l'un des plus faibles de toutes les formations de même niveau, soit de 0,7 %.

Lieu de travail des emplois d'infirmiers franciliens du secteur tertiaire, en 1999



Lieu de résidence des emplois des infirmiers du secteur tertiaire, en 1999



FICHE 37 Les professions, les agents de sécurité

Source : recensement 1999, sondage au 1/20,
Insee et Alternatives économiques,
les métiers du tertiaire, 2006

Essor de la sécurité privée

Ce secteur regroupe les prestations liées à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que les enquêtes et recherches menées hors du cadre judiciaire. Parmi ces services, citons la protection rapprochée des personnalités, la protection des immeubles d'habitation, des bureaux, des usines, le service et transport de fond, etc. La progression de l'activité résulte de la forte aspiration à la sécurité qui, prévaut dans notre société, à la privatisation de nombreux espaces publics dont la sécurité est assurée par les vigils (les centres commerciaux notamment) et aux exigences des compagnies d'assurance. Ces dernières années, ces effectifs se stabilisent.

Par ailleurs, la diffusion de nouvelles technologies et l'évolution des réglementations en matière de sécurité modifient l'offre. Un nombre croissant de contrats propose conjointement l'installation d'un équipement de veille électronique relié à une centrale d'intervention.

Un marché très concentré

Si le secteur rassemble de petites entreprises, la centaine de grandes entreprises de plus de 250 salariés rassemblent 59 % des effectifs. A la suite de nombreuses opérations d'acquisitions, les firmes étrangères, comme Eurogard dominent aujourd'hui la profession. 41 % des effectifs salariés du secteur de la surveillance et de la sécurité se concentrent en Île-de-France. C'est là que se situe la plupart des lieux à garder et surveiller : sièges sociaux, centre d'affaires, manifestations à caractères événementielles, etc.

En 1999, on compte 43 940 agents de sécurité et de surveillance en Île-de-France dont 37 % travaillent à Paris et 17 % résident en Seine-Saint-Denis. 53 % travaillent et habitent le même département dont 5 680 soit 14 % à Paris et 7 % dans les Hauts-de-Seine.

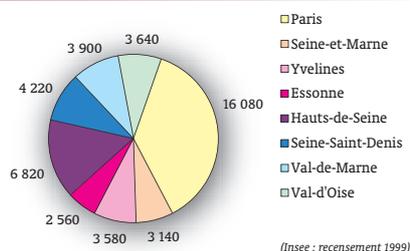
Gardiens et vigils

Les trois quarts des métiers du secteur sont occupés par des agents de gardiennage et de sécurité. Ce métier regroupe les gardiens d'immeuble, les agents de sécurité employés par la surveillance des entreprises, des banques, des parkings, des convoyeurs de fonds, etc. Ce sont des métiers fortement masculins, (90 % des hommes), aux horaires souvent décalés (travail de nuit et du week-end). Le temps partiel est assez peu répandu (16,5 % des effectifs). La rémunération moyenne des salariés du secteur s'élève à 18 800 €/an/personne, contre 30 600 dans l'ensemble. Ces salaires sont parmi les plus bas observés au sein des services aux entreprises.

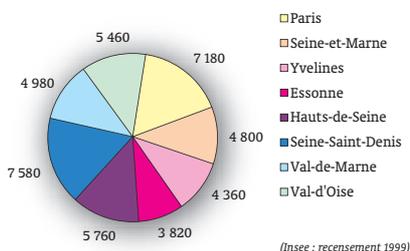
Peu ou pas diplômés

Ce secteur offre des débouchés à des jeunes peu ou pas diplômés (30 % n'ont aucun diplôme et 46 % ont un CAP). Les entreprises de surveillance cherchent à élever le niveau de formation, afin de proposer des prestations plus haut de gamme. Mais elles se heurtent à des difficultés, compte tenu de salaires pratiqués, les risques de ces métiers, souvent choisis par défaut : parmi les personnes occupés, 12 % étaient au chômage l'année précédente (contre 3,5 % tous secteur confondus).

Lieu de travail des emplois d'agents de sécurité franciliens du secteur tertiaire, en 1999



Lieu de résidence des emplois d'agents de sécurité du secteur tertiaire, en 1999



ANNEXES :

Extrait de base de données

Emplois du secteur tertiaire au lieu de travail, en Île-de-France, en 1999

	1999		Évolution 90-99 en %
	Nombre	%	
Salariés	20 118 253	88,2	6,7
dont:			
femmes	9 436 298	41,4	14,0
temps partiel	3 735 728	16,4	61,1
Non salariés	2 682 478	11,8	-16,5
dont:			
femmes	824 872	3,6	-24,6
temps partiel	195 158	0,9	-20,8
Total	22 800 731	100	3,3

Emplois du secteur tertiaire au lieu de travail, par secteur d'activité, en Île-de-France, en 1999

	1999		dont :	
	Nombre	%	Femmes (%)	Salariés (%)
Agriculture	947 446	4,2	30,2	32,2
Industrie	4 151 952	18,2	29,2	94,1
Construction	1 322 979	5,8	8,1	79,9
Tertiaire	16 378 354	71,8	52,9	90,7
dont:				
commerce	3 013 546	13,2	44,9	83,7
services entreprises	2 799 774	12,3	41,4	91,4
services particuliers	1 683 936	7,4	58,4	80,0
Ensemble	22 800 731	100	45,0	88,2

Emplois du secteur tertiaire au lieu de travail par CSP, en Île-de-France, en 1999

	Ensemble	
	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	626 885	2,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 519 061	6,7
Cadres, professions intellect. supérieures	2 997 048	13,1
Professions intermédiaires	5 267 277	23,1
Employés	6 590 747	28,9
Ouvriers	5 799 713	25,4
Ensemble	22 800 731	100

Actifs au lieu de résidence, en 1999

	Ensemble	
	Ile-de-France	France
Population sans double compte	10 952 011	58 518 395
Population active	5 492 151	26 542 481
Population active ayant un emploi	4 846 564	23 055 202
Emploi du secteur tertiaire	4 120 826	16 378 354
Population sans emploi	645 587	3 401 611

Statut

Source : recensement 1999, Insee

Statut des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, qui travaillent en Île-de-France, en 1999

Statut du salarié en 8 catégories	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Total
salarié d'une entreprise du secteur privé	848440	162701	213430	178882	454141	213240	217381	178461	2466676
salarié de l'Etat	238554	47467	61827	59452	68201	55658	62873	39068	633100
salarié d'une collectivité locale, d'un hôpital public, d'un office HLM	122920	43220	50660	43740	62820	62460	57520	42280	485620
salarié de la Sécurité Sociale	16020	2480	4040	2660	4260	5760	4340	3080	42640
salarié d'une entreprise publique ou nationale	71141	7040	9380	7080	16680	15520	19700	12900	159441
non salarié, indépendant	71718	11414	15541	11300	21702	15405	15142	10066	172288
non salarié, employeur	58080	11563	14566	9960	21780	12680	12560	9780	150969
non salarié, aide familial	3125	942	999	620	1323	1281	1060	742	10092
Total	1429998	286827	370443	313694	650907	382004	390576	296377	4120826

Lieu de résidence et lieu de travail

Source : recensement 1999, Insee

Lieu de résidence des actifs franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	629 071	6 984	14 861	13 440	104 607	39 029	34 203	13 761	855 956
Hauts-de-Seine	159 240	2 060	23 061	12 160	294 076	15 820	17 580	10 680	534 677
Yvelines	78 401	1 020	277 177	9 980	69 861	5 780	6 581	12 980	461 780
Seine-Saint-Denis	137 441	12 601	3 440	3 300	31 701	221 291	21 862	22 081	453 717
Val-de-Marne	135 864	9 901	3 700	13 080	34 780	21 480	225 727	5 420	449 952
Essonne	70 443	6 521	10 920	235 565	29 400	5 420	41 840	2 880	402 989
Seine-et-Marne	67 401	232 987	1 620	14 340	13 321	29 620	27 001	10 101	396 391
Val-d'Oise	80 220	2 181	13 920	1 300	46 760	28 281	5 180	190 032	367 874
Total	1 429 998	286 827	370 443	313 694	650 907	382 004	390 576	296 377	4 120 826

Lieu de résidence des artisans franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	43 303	200	440	340	3 780	1 880	840	440	51 223
Hauts-de-Seine	1 820	14 179	80	460	200	1 020	940	180	18 879
Yvelines	2 640	20	16 106	360	1 960	280	340	540	22 246
Seine-Saint-Denis	1 640	340	340	11 360	740	220	1 340	0	15 980
Val-de-Marne	6 240	80	680	340	16 685	840	480	540	25 885
Essonne	4 700	420	60	100	680	13 606	600	480	20 646
Seine-et-Marne	5 060	480	120	300	720	1 100	12 902	180	20 862
Val-d'Oise	2 500	40	480	100	1 420	1 080	160	10 508	16 288
Total	67 903	15 759	18 306	13 360	26 185	20 026	17 602	12 868	192 009

Lieu de résidence des cadres franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	211 981	3 500	7 861	8 000	54 360	15 240	12 980	5 800	319 722
Hauts-de-Seine	12 060	25 820	560	2 420	4 220	4 440	4 460	1 320	55 300
Yvelines	25 540	360	43 920	3 800	26 300	2 240	2 480	3 360	108 000
Seine-Saint-Denis	14 740	1 640	3 940	35 400	10 120	1 520	6 020	900	74 280
Val-de-Marne	51 320	720	8 440	5 220	72 160	4 840	5 700	3 420	151 820
Essonne	16 140	1 980	460	660	5 320	20 580	2 980	2 060	50 180
Seine-et-Marne	29 160	3 020	1 360	3 920	11 500	6 000	30 900	1 300	87 160
Val-d'Oise	13 980	480	2 660	400	10 080	4 340	1 140	22 380	55 460
Total	374 921	37 520	69 201	59 820	194 060	59 200	66 660	40 540	901 922

Lieu de résidence des employés franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	187 147	864	2 240	1 440	15 907	6 628	6 823	2 701	223 750
Hauts-de-Seine	28 641	94 667	340	4 740	3 580	9 000	8 300	3 421	152 689
Yvelines	24 660	260	105 983	1 640	16 481	860	1 181	2 940	154 005
Seine-Saint-Denis	28 343	1 141	2 100	88 403	7 340	1 120	13 040	820	142 307
Val-de-Marne	48 980	300	5 841	1 820	105 571	2 980	3 880	2 060	171 432
Essonne	64 601	3 441	1 040	760	11 841	92 265	7 662	7 301	188 911
Seine-et-Marne	51 404	2 021	840	2 700	9 180	4 860	89 405	1 740	162 150
Val-d'Oise	35 820	401	4 560	300	15 240	7 941	1 260	76 343	141 865
Total	469 596	103 095	122 944	101 803	185 140	125 654	131 551	97 326	1 337 109

Lieu de résidence des ouvriers franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	44 020	560	640	760	5 560	4 040	3 540	840	59 960
Hauts-de-Seine	6 220	40 181	160	1 860	1 001	4 800	4 381	1 880	60 483
Yvelines	4 860	80	37 208	960	4 420	540	860	1 960	50 888
Seine-Saint-Denis	6 140	1 180	980	35 382	2 200	900	8 060	320	55 162
Val-de-Marne	11 680	340	2 360	1 460	28 040	2 820	2 180	1 540	50 420
Essonne	21 720	3 820	860	740	5 600	42 720	5 000	6 340	86 800
Seine-et-Marne	13 240	1 640	300	2 700	2 920	2 860	34 980	740	59 380
Val-d'Oise	7 980	480	2 060	120	5 360	6 260	860	28 881	52 001
Total	115 860	48 281	44 568	43 982	55 101	64 940	59 861	42 501	475 094

Lieu de résidence des professions intermédiaires franciliennes du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Paris	142 620	1 860	3 680	2 900	25 000	11 241	10 020	3 980	201 301
Hauts-de-Seine	18 660	58 140	480	4 860	4 320	10 360	8 920	3 300	109 040
Yvelines	20 701	300	73 960	3 220	20 700	1 860	1 720	4 180	126 641
Seine-Saint-Denis	19 580	2 220	3 560	65 020	9 000	1 660	13 380	840	115 260
Val-de-Marne	41 020	620	5 740	3 320	71 620	4 340	5 340	3 120	135 120
Essonne	30 280	2 940	1 020	1 040	8 260	52 120	5 620	5 900	107 180
Seine-et-Marne	37 000	2 740	1 080	3 460	10 460	6 660	57 540	1 460	120 400
Val-d'Oise	19 940	780	4 160	380	14 660	8 660	1 760	51 920	102 260
Total	329 801	69 600	93 680	84 200	164 020	96 901	104 300	74 700	1 017 202

Lieu de travail des actifs franciliens du secteur tertiaire selon les CSP, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Artisans	67 903	15 759	18 306	13 360	26 185	20 026	17 602	12 868	192 009
Cadres	374 921	37 520	69 201	59 820	194 060	59 200	66 660	40 540	901 922
Prof. Inter.	329 801	69 600	93 680	84 200	164 020	96 901	104 300	74 700	1 017 202
Employés	469 596	103 095	122 944	101 803	185 140	125 654	131 551	97 326	1 337 109
Ouvriers	115 860	48 281	44 568	43 982	55 101	64 940	59 861	42 501	475 094
Total	1 358 081	274 255	348 699	303 165	624 506	366 721	379 974	267 935	3 923 336

Sexe des actifs franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Homme	683 261	134 540	177 298	153 852	323 940	196 141	197 235	150 025	2 012 619
Femme	746 737	152 287	193 145	159 842	326 967	185 863	193 341	296 377	2 108 207

Type de locaux

Source : recensement 1999, et ORIE 2004

Type de locaux où les actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, exercent, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Bureau	826 866	105 520	161 367	130 761	399 105	157 587	168 382	126 430	2 076 018
Commerce	158 160	37 140	47 680	36 360	56 320	37 920	39 520	32 460	445 560
Artisanat, Industrie Production	110 140	39 580	41 060	38 760	49 860	51 260	49 040	40 500	420 200
Équipement public privé	264 000	78 600	94 560	85 960	116 060	101 100	102 560	74 560	917 400
Entrepot stockage	11 021	5 881	4 830	4 842	4 001	7 060	6 881	5 261	49 777
Hors sites itinérants	59 811	20 106	20 946	17 011	25 561	27 077	24 193	17 166	211 871
Total	1 429 998	286 827	370 443	313 694	650 907	382 004	390 576	296 377	4 120 826

Mode de transport des actifs franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Total
Deux-roues uniquement	34 820	30 940	26 224	91 984
Marche à pied uniquement	87 078	123 328	104 012	314 418
Pas de transport (travail à domicile)	45 870	45 588	55 530	146 988
Plusieurs modes de transport	210 183	146 740	86 056	442 979
Transports en commun uniquement	772 307	421 582	155 224	1 349 113
Voiture particulière uniquement	207 823	603 023	767 008	1 577 854
Total	1 358 081	1 371 201	1 194 054	3 923 336

Mode de transport des actifs franciliens du secteur tertiaire selon la CSP, en 1999

	Artisans	Cadres	Employés	Prof.inter.	Ouvriers
Deux-roues uniquement	3 963	22 900	23 500	22 100	20 821
Marche à pied uniquement	18 745	44 463	153 531	64 866	37 800
Pas de transport (travail à domicile)	19 982	17 360	86 440	15 340	8 968
Plusieurs modes de transport	19 377	143 600	152 280	131 500	49 562
Transports en commun uniquement	25 631	314 420	543 680	343 260	162 923
Voiture particulière uniquement	111 191	406 880	437 000	497 400	221 343
Total	198 889	949 623	1 396 431	1 074 466	501 417

Condition d'emploi des salariés franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

	CDD	Titulaire fonct. Pub.	CDI	Autres	Total salariés
Paris	118 520	295 954	827 421	55 180	1 297 075
Seine-et-Marne	22 323	66 927	156 157	17 501	262 908
Yvelines	27 320	83 427	208 630	19 960	339 337
Essonne	24 300	73 592	177 442	16 480	291 814
Hauts-de-Seine	45 021	99 101	435 340	26 640	606 102
Seine-Saint-Denis	31 720	93 158	206 340	21 420	352 638
Val-de-Marne	28 120	101 693	213 621	18 380	361 814
Val-d'Oise	22 681	61 868	172 380	18 860	275 789
Total	320 005	875 720	2 397 331	194 421	3 787 477

Condition d'emploi des non-salariés franciliens du secteur tertiaire selon le lieu de travail, en 1999

	Indépendant	Employeur	Aide familial	Total non
Paris	71 718	58 080	3 125	132 923
Seine-et-Marne	11 414	11 563	942	23 919
Yvelines	15 541	14 566	999	31 106
Essonne	11 300	9 960	620	21 880
Hauts-de-Seine	21 702	21 780	1 323	44 805
Seine-Saint-Denis	15 405	12 680	1 281	29 366
Val-de-Marne	15 142	12 560	1 060	28 762
Val-d'Oise	10 066	9 780	742	20 588
Total	172 288	150 969	10 092	333 349

Type de contrat

Source : recensement 1999, Insee

Temps de travail des actifs franciliens du secteur tertiaire selon le type de contrat et le sexe, en 1999

	Temps complet	< ou = à mi-temps	> mi-temps	Total	Homme	Femme
CDD	11 820	11 862	172 288	320 005	135 263	184 742
CDI	148 606	11 820	11 862	239 731	117 997	121 735
Fonction publique	786 620	25 460	63 640	875 720	376 122	499 598
Indépendant	148 606	11 820	11 862	172 288	109 505	62 783
Employeur	143 609	3 220	4 140	150 969	111 787	39 182
Autres	140 013	35 720	28 780	204 513	99 967	104 546

Catégorie socioprofessionnelle

Source : recensement 1999, Insee

Secteur d'activité des actifs ayant un emploi qui travaillent en Île-de-France, selon la CSP, en 1999

	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Total	Homme	Femme
CDD	1 326	33 549	34 259	197 891	267 025	142 438	56 451
CDI	780	167 151	18 176	952 647	1 138 754	582 523	367 100
Fonction publique	1 919	190 457	35 683	1 075 111	1 303 170	480 563	593 903
Indépendant	1 747	70 686	14 956	1 396 460	1 483 849	399 916	996 515
Employeur	9 792	200 993	129 703	500 874	841 362	407 179	94 238
Autres	23 399	662 836	232 777	4 122 983	5 041 995	2 012 619	2 108 207

Activité exercée par les actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon la CSP, en 1999

	Artisans	Cadres	Employés	Ouvriers	Prof.Inter	Total
Activités associatives	600	27 400	30 200	6 860	30 120	96 420
Activités financières	6 700	90 340	93 580	3 420	63 000	257 920
Activités immobilières	9 340	11 380	55 880	8 140	17 980	103 000
Activités récréatives	4 700	67 120	30 460	10 760	42 340	156 920
Administration publique	500	88 843	269 431	29 340	117 326	509 840
Commerce de détail	47 400	26 620	141 720	31 700	55 680	307 280
Commerce de gros	20 080	65 500	48 980	40 141	89 100	273 081
Commerce et réparations	8 860	7 000	11 820	30 960	17 100	77 300
Conseils et assistance	23 500	246 180	80 360	16 561	137 800	507 001
Education	2 440	112 120	54 560	10 100	154 640	334 260
Hôtels et restaurants	26 380	10 400	95 040	32 080	33 140	199 880
Postes et télécom.	920	29 780	51 340	2 920	36 560	123 120
Recherche et dév.	500	31 540	8 700	2 540	15 880	59 140
Santé, action sociale	3 860	69 580	202 120	20 541	143 180	438 341
Services opérationnels	20 160	25 380	73 420	102 163	50 420	269 203
Services personnels	18 889	1 560	89 660	6 701	3 020	116 281
Transports	53 869	38 880	59 160	54 910	67 180	291 839
Total	248 698	949 623	1 396 431	409 837	1 074 466	4 120 826

Activité exercée par les actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Activités associatives	57 240	3 180	6 860	4 100	9 260	7 320	4 420	4 040	96 420
Activités financières	138 300	8 560	13 280	9 200	53 540	11 900	14 760	8 380	257 920
Activités immobilières	46 460	4 840	7 940	5 380	17 880	8 100	8 180	4 220	103 000
Activités récréatives	85 620	13 660	8 000	4 740	22 540	8 480	9 260	4 620	156 920
Administration publique	165 254	37 567	57 047	39 912	60 321	58 518	54 193	37 028	509 840
Commerce de détail	103 120	26 460	34 440	26 280	31 960	32 000	27 680	25 340	307 280
Commerce de gros	57 900	22 540	25 100	27 200	49 500	35 920	34 041	20 880	273 081
Commerce et réparations	9 980	8 460	10 340	8 360	12 220	10 220	7 820	9 900	77 300
Conseils et assistance	187 380	16 500	42 900	29 160	150 481	26 660	34 140	19 780	507 001
Education	91 820	31 900	36 980	34 140	39 140	38 140	31 720	30 420	334 260
Hôtels et restaurants	95 180	12 280	15 720	11 020	23 380	15 600	14 300	12 400	199 880
Postes et télécom.	43 780	8 420	10 120	7 620	24 860	11 100	11 040	6 180	123 120
Recherche et dév.	19 140	1 040	4 160	15 700	9 120	1 980	7 720	280	59 140
Santé, action sociale	128 720	41 241	43 480	41 840	55 220	42 060	50 380	35 400	438 341
Services opérationnels	81 100	20 500	24 543	19 120	46 400	30 640	25 740	21 160	269 203
Services personnels	37 500	8 661	14 260	8 480	20 300	9 040	11 280	6 760	116 281
Transports	81 504	21 018	15 273	21 442	24 785	34 326	43 902	49 589	291 839
Total	1 429 998	286 827	370 443	313 694	650 907	382 004	390 576	296 377	4 120 826

CSP des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Artisans	70 463	16 299	19 026	13 580	27 405	20 606	17 862	13 648	198 889
Cadres	394 721	39 360	73 041	62 180	203 620	62 460	69 360	44 881	949 623
Employés	493 531	106 866	129 786	104 751	190 501	129 637	134 473	106 886	1 396 431
Ouvriers	122 921	51 061	48 430	45 582	56 561	67 760	61 181	47 921	501 417
Prof.Intermédiaires	348 362	73 241	100 160	87 601	172 820	101 541	107 700	83 041	1 074 466

CSE des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le sexe et la nationalité, en 2002

	Homme	Femme	Total	Français	Européen	Étrangers
Artisans	121 773	41 654	163 427	112 044	11 836	39 547
Cadres	698 285	465 051	1 163 336	997 176	32 072	134 088
Prof.Intermédiaires	475 400	544 374	1 019 774	890 698	26 964	102 112
Employés	456 449	955 389	1 411 838	1 154 535	63 451	193 852
Ouvriers	387 193	103 748	490 941	327 538	37 477	125 926
Total	2 139 100	2 110 216	4 249 316	3 481 991	171 800	595 525

CSE des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon l'âge, en 2002

	De 15 à 24 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans	Total
Artisans	842	47 464	44 819	52 847	17 455	163 427
Cadres	15 396	522 454	301 003	283 058	41 425	1 163 336
Prof.Intermédiaires	54 752	476 693	279 659	194 034	14 636	1 019 774
Employés	160 817	636 978	350 914	242 779	20 350	1 411 838
Ouvriers	60 332	202 103	133 073	86 091	9 342	490 941
Total	292 139	1 885 692	1 109 468	858 809	103 208	4 249 316

CSE des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le niveau de formation, en 2002

	Diplôme univ. 2/3 ^e cycle	Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	Baccalauréat	BEPC, CAP, BEP	Aucun diplôme ou CEP	Total
Artisans	31 467	20 883	19 731	51 088	40 258	163 427
Cadres	758 567	168 762	110 286	94 913	30 808	1 163 336
Prof.Intermédiaires	193 959	327 186	181 504	244 939	72 186	1 019 774
Employés	70 741	147 911	306 384	538 699	348 103	1 411 838
Ouvriers	6 483	10 464	46 261	199 283	228 450	490 941
Total	1 061 217	675 206	664 166	1 128 922	719 805	4 249 316

Niveau de formation

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Niveau de formation des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire, qui travaillent en Île-de-France, selon le sexe et la nationalité, en 2002

	Homme	Femme	Total	Français	Étrangers	Total
Diplôme univ. 2 ^e /3 ^e cycle	568 334	492 883	1 061 217	879 947	1 194 144	2 074 091
Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	303 266	371 940	675 206	596 043	1 091 960	1 688 003
Baccalauréat	309 800	354 366	664 166	548 499	1 759 941	2 308 440
BEPC, CAP, BEP	580 186	548 736	1 128 922	998 385	5 688 512	6 686 897
Aucun diplôme ou CEP	377 514	342 291	719 805	459 117	0	459 117
Total	2 139 100	2 110 216	4 249 316	3 481 991	9 734 557	13 216 548

Niveau de formation des actifs ayant un emploi dans le secteur tertiaire, qui travaillent en Île-de-France, selon l'âge, en 2002

	De 15 à 24 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans	Total
Diplôme univ. 2 ^e /3 ^e cycle	20 643	562 504	227 759	211 391	40 288	1 062 585
Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	43 121	370 190	158 177	99 475	6 336	677 299
Baccalauréat	86 108	326 278	158 228	88 054	6 618	665 286
BEPC, CAP, BEP	101 217	431 837	337 587	239 565	20 334	1 130 540
Aucun diplôme ou CEP	42 229	199 090	228 589	220 708	29 632	720 248
Total	293 318	1 889 899	1 110 340	859 193	103 208	4 255 958

Niveau de formation

Source : recensement 1999, Insee

Niveau de formation des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Aucun diplôme	217 240	61 999	69 182	57 300	93 047	84 988	79 143	60 667	723 566
BEPC, BEP, CAP	375 262	104 217	118 273	103 029	161 347	127 608	126 766	98 024	1 214 526
Baccalauréat	241 568	46 627	58 806	50 965	100 809	59 926	62 946	48 823	670 470
Diplôme universitaire	595 928	73 984	124 182	102 400	295 704	109 482	121 721	88 863	1 512 264
Total	1 429 998	286 827	370 443	313 694	650 907	382 004	390 576	296 377	4 120 826

Niveau de formation des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, de nationalité française, qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								Total
	75	77	78	91	92	93	94	95	
Aucun diplôme	134 258	51 759	51 882	45 000	65 487	62 887	57 463	49 567	532 905
BEPC, BEP, CAP	344 162	98 576	110 213	97 789	148 287	116 607	117 606	91 864	1 125 104
Baccalauréat	220 848	43 647	55 606	48 364	94 669	55 086	59 146	46 063	623 429
Diplôme universitaire	548 108	69 904	117 822	97 100	278 564	102 422	115 341	84 503	1 413 764
Total	1 247 376	263 886	335 523	288 253	587 007	337 002	349 556	271 997	3 695 202

Niveau de formation des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, de nationalité étrangère, qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme	68 380	10 240	17 300	12 300	27 560	22 101	21 680	11 100	190 661
BEPC, BEP, CAP	31 100	5 641	8 060	5 240	13 060	11 001	9 160	6 160	89 422
Baccalauréat	20 720	2 980	3 200	2 601	6 140	4 840	3 800	2 760	47 041
Diplôme universitaire	47 820	4 080	6 360	5 300	17 140	7 060	6 380	4 360	98 500
Total	168 020	22 941	34 920	25 441	63 900	45 002	41 020	24 380	425 624

Niveau de formation des artisans du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme, CEP	15 518	4 435	4 032	3 240	5 502	6 305	4 381	3 767	47 180
BEPC, CAP, BEP	19 425	7 203	6 831	4 920	7 923	7 960	6 780	5 261	66 303
Baccalauréat	11 240	2 140	3 042	2 480	4 160	2 721	2 901	1 940	30 624
Diplôme universitaire	24 280	2 521	5 121	2 940	9 820	3 620	3 800	2 680	54 782
Total	70 463	16 299	19 026	13 580	27 405	20 606	17 862	13 648	198 889

Niveau de formation des cadres du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme	12 460	1 320	2 600	1 740	5 340	3 080	3 120	1 680	31 340
BEPC, CAP, BEP	35 020	4 960	6 600	5 660	14 560	7 820	7 700	5 700	88 020
Baccalauréat	42 540	5 200	7 480	6 180	19 300	7 060	7 600	4 881	100 241
Diplôme universitaire	304 701	27 880	56 361	48 600	164 420	44 500	50 940	32 620	730 022
Total	394 721	39 360	73 041	62 180	203 620	62 460	69 360	44 881	949 623

Niveau de formation des employés du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme	114 562	29 927	35 741	27 560	47 644	38 203	36 722	28 820	359 179
BEPC, CAP, BEP	190 535	49 351	57 941	47 167	75 424	54 708	57 685	43 722	576 533
Baccalauréat	101 528	18 045	21 584	19 504	35 269	22 845	24 185	19 622	262 582
Diplôme universitaire	86 906	9 543	14 520	10 520	32 164	13 881	15 881	14 722	198 137
Total	493 531	106 866	129 786	104 751	190 501	129 637	134 473	106 886	1 396 431

Niveau de formation des ouvriers du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme	50 060	20 757	20 009	18 240	23 601	28 640	26 020	19 980	207 307
BEPC, CAP, BEP	50 981	24 103	22 341	21 362	23 860	29 880	27 081	21 661	221 269
Baccalauréat	12 640	3 841	4 080	3 880	5 360	6 260	5 580	4 380	46 021
Diplôme universitaire	9 240	2 360	2 000	2 100	3 740	2 980	2 500	1 900	26 820
Total	122 921	51 061	48 430	45 582	56 561	67 760	61 181	47 921	501 417

Niveau de formation des professions intermédiaires du secteur tertiaire qui travaillent en Île-de-France, selon le département du lieu de travail, en 1999

	Lieu de travail								
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Aucun diplôme	24 640	5 560	6 800	6 520	10 960	8 760	8 900	6 420	78 560
BEPC, CAP, BEP	79 301	18 600	24 560	23 920	39 580	27 240	27 520	21 680	262 401
Baccalauréat	73 620	17 401	22 620	18 921	36 720	21 040	22 680	18 000	231 002
Diplôme universitaire	170 801	31 680	46 180	38 240	85 560	44 501	48 600	36 941	502 503
Total	348 362	73 241	100 160	87 601	172 820	101 541	107 700	83 041	1 074 466

Niveau de revenu

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Niveau de revenu des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, qui travaillent à temps plein en Île-de-France, selon le sexe et la nationalité, en 2002

	Sexe		Nationalité	
	Homme	Femme	Français	Etranger
Non renseigné	196 970	98 311	211 720	83 561
Moins de 380 euros	24 319	70 876	58 788	36 407
De 380 à moins de 610 euros	40 444	106 205	88 159	58 490
De 610 à moins de 760 euros	24 030	91 702	72 896	42 836
De 760 à moins de 910 euros	54 490	117 609	109 440	62 659
De 910 à moins de 1070 euros	125 519	203 625	240 770	88 374
De 1070 à moins de 1220 euros	159 012	206 420	275 967	89 465
De 1220 à moins de 1370 euros	150 723	215 660	296 953	69 430
De 1370 à moins de 1520 euros	138 133	174 430	268 514	44 049
De 1520 à moins de 1910 euros	353 660	370 995	632 505	92 150
De 1910 à moins de 2290 euros	188 015	190 611	337 707	40 919
2290 euros et plus	556 567	291 451	737 991	110 027
Total	2 011 882	2 137 895	3 331 410	818 367

Niveau de revenu des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent à temps plein, en Île-de-France, selon le niveau de formation, en 2002

	Diplôme univ. 2/3 ^e cycle	Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	Baccalauréat	BEPC, CAP, BEP	Aucun diplôme ou CEP	Total tps plein
Non renseigné	106 934	42 778	22 962	52 139	39 975	264 788
Moins de 380 euros	5 571	1 471	4 718	7 169	8 850	27 779
De 380 à moins de 610 euros	920	2 221	7 627	10 846	15 117	36 731
De 610 à moins de 760 euros	3 480	4 482	3 561	10 815	19 892	42 230
De 760 à moins de 910 euros	4 835	8 452	14 469	33 137	49 351	110 244
De 910 à moins de 1070 euros	12 142	17 418	52 087	105 603	101 016	288 266
De 1070 à moins de 1220 euros	17 284	34 296	66 235	124 262	88 398	330 475
De 1220 à moins de 1370 euros	34 083	46 447	69 566	116 822	81 925	348 843
De 1370 à moins de 1520 euros	36 635	50 374	62 380	110 799	50 141	310 329
De 1520 à moins de 1910 euros	138 871	149 842	109 142	220 315	93 020	711 190
De 1910 à moins de 2290 euros	117 949	89 670	53 583	87 684	32 281	381 167
2290 euros et plus	464 797	144 096	102 638	118 421	33 536	863 488
Total	943 501	591 547	568 968	998 012	613 502	3 715 530

Niveau de revenu des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire qui travaillent à temps plein, en Île-de-France, selon l'âge, en 2002

	Diplôme univ. 2/3 ^e cycle	Diplôme univ. 1 ^{er} cycle	Baccalauréat	BEPC, CAP, BEP	Aucun diplôme ou CEP	Total tps plein
Non renseigné	842	75 290	78 219	82 249	28 188	264 788
Moins de 380 euros	7 971	10 030	2 676	6 713	389	27 779
De 380 à moins de 610 euros	13 845	9 640	8 072	4 828	346	36 731
De 610 à moins de 760 euros	8 169	12 210	12 844	8 119	888	42 230
De 760 à moins de 910 euros	20 968	48 035	24 375	13 980	2 886	110 244
De 910 à moins de 1070 euros	56 033	137 763	60 100	31 310	3 060	288 266
De 1070 à moins de 1220 euros	42 068	175 898	60 014	48 225	4 270	330 475
De 1220 à moins de 1370 euros	29 209	184 925	82 145	48 554	4 010	348 843
De 1370 à moins de 1520 euros	19 056	168 889	75 737	43 244	3 403	310 329
De 1520 à moins de 1910 euros	18 221	367 665	188 924	129 843	6 537	711 190
De 1910 à moins de 2290 euros	5 379	169 321	110 980	89 108	6 379	381 167
2290 euros et plus	3 801	321 009	260 143	257 003	21 532	863 488
Total	225 562	1 680 675	964 229	763 176	81 888	3 715 530

Rythmes de travail atypiques

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Travail le soir des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, travaillant en Île-de-France, en 2002

	Non renseigné	La personne travaille habituellement le soir	La personne travaille certains soirs	La personne ne travaille jamais le soir	Total
Artisans	0	34 701	53 532	75 194	163 427
Cadres	790	98 394	456 498	609 783	1 165 465
Professions Inter.	2 210	95 282	250 949	673 805	1 022 246
Employés	1 195	155 890	201 623	1 054 728	1 413 436
Ouvriers	0	64 900	79 266	347 218	491 384
Total	4 195	449 167	1 041 868	2 760 728	4 255 958
Total homme	2 490	290 940	660 346	1 190 737	2 144 513
Total femme	1 705	158 227	381 522	1 569 991	2 111 445

Travail la nuit des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, travaillant en Île-de-France, en 2002

	Non renseigné	La personne travaille habituellement la nuit	La personne travaille certaines nuits	La personne ne travaille jamais la nuit	Total
Artisans	0	10 074	23 245	130 108	163 427
Cadres	812	16 293	133 698	1 014 662	1 165 465
Professions Inter.	1 324	40 706	96 101	884 115	1 022 246
Employés	1 924	76 162	106 533	1 228 817	1 413 436
Ouvriers	0	39 062	50 357	401 965	491 384
Total	4 060	182 297	409 934	3 659 667	4 255 958
Total homme	2 028	133 836	299 475	1 709 174	2 144 513
Total femme	2 032	48 461	110 459	1 950 493	2 111 445

Travail le samedi des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, travaillant en Île-de-France, en 2002

	Non renseigné	La personne travaille habituellement le samedi	La personne travaille certains samedis	La personne ne travaille jamais le samedi	Total
Artisans	0	78 841	53 711	30 875	163 427
Cadres	407	125 177	398 297	641 584	1 165 465
Professions Inter.	1 324	192 593	285 719	542 610	1 022 246
Employés	329	397 719	300 856	714 532	1 413 436
Ouvriers	0	106 807	118 371	266 206	491 384
Total	2 060	901 137	1 156 954	2 195 807	4 255 958
Total homme	1 645	450 840	697 150	994 878	2 144 513
Total femme	415	450 297	459 804	1 200 929	2 111 445

Travail le dimanche des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, travaillant en Île-de-France, en 2002

	Non renseigné	La personne travaille habituellement le dimanche	La personne travaille certains dimanches	La personne ne travaille jamais le dimanche	Total
Artisans	410	35 433	42 808	84 776	163 427
Cadres	1 208	52 855	314 043	797 359	1 165 465
Professions Inter.	1 728	67 918	225 298	727 302	1 022 246
Employés	1 134	146 532	247 359	1 018 411	1 413 436
Ouvriers	395	42 839	80 741	367 409	491 384
Total	4 875	345 577	910 249	2 995 257	4 255 958
Total homme	3 644	204 560	552 127	1 384 182	2 144 513
Total femme	1 231	141 017	358 122	1 611 075	2 111 445

Travail à domicile des actifs ayant un emploi du secteur tertiaire, travaillant en Île-de-France, en 2002

	Non renseigné	La personne travaille habituellement à domicile	La personne travaille parfois à domicile	La personne ne travaille jamais à domicile	Total
Artisans	0	26 197	32 170	105 060	163 427
Cadres	3 533	129 409	264 701	767 822	1 165 465
Professions Inter.	3 412	59 628	125 797	833 409	1 022 246
Employés	2 726	72 699	31 278	1 306 733	1 413 436
Ouvriers	1 283	2 112	2 185	485 804	491 384
Total	10 954	290 045	456 131	3 498 828	4 255 958
Total homme	7 340	117 937	254 786	1 764 450	2 144 513
Total femme	3 614	172 108	201 345	1 734 378	2 111 445

Niveau de formation des chômeurs franciliens du secteur tertiaire selon le sexe, en 2002

	Homme	Femme	Total
Diplôme universitaire 2/3ème cycle	41 143	50 864	92 007
Diplôme universitaire 1er cycle	34 677	37 545	72 222
Baccalauréat	35 700	43 979	79 679
CAP, BEP, BEPC	52 530	63 610	116 140
Aucun diplôme	74 788	67 319	142 107
Total	238 838	263 317	502 155

CSP des chômeurs franciliens du secteur tertiaire selon le sexe, en 2002

	Homme	Femme	Total
Artisans	4 453	3 648	8 101
cadres	53 866	27 610	81 476
Professions intermédiaires	51 952	58 482	110 434
Employés	64 733	156 886	221 619
Ouvriers	63 834	16 691	80 525
Total	238 838	263 317	502 155

Activité antérieure des chômeurs franciliens du secteur tertiaire selon le sexe, en 2002

	Homme	Femme	Total
Commerce et réparation automobile	8 013	5 809	13 822
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	4 654	4 839	9 493
Commerce de détail et réparation d'articles domestiques	17 215	37 462	54 677
Hôtels et restaurants	30 408	28 095	58 503
Transports terrestres	17 173	8 751	25 924
Transports aériens	3 935	839	4 774
Services auxiliaires des transports	2 470	3 286	5 756
Postes et télécommunications	13 144	6 083	19 227
Intermédiation financière	3 686	4 857	8 543
Assurance	3 612	4 400	4 400
Activités immobilières	448	8 110	11 722
Location sans opérateur	17 576	2 626	3 074
Activités informatiques	842	2 127	19 703
Recherche et développement	46 720	2 588	3 430
Services fournis principalement aux entreprises	6 964	38 685	85 405
Administration publique	11 419	11 330	18 294
Éducation	9 302	15 649	27 068
Santé et action sociale	1 363	37 431	46 733
Assainissement, voirie et gestion des déchets	4 696	1 982	1 363
Activités associatives	33 002	17 512	6 678
Activités récréatives, culturelles et sportives	946	2 359	50 514
Services personnels	1 250	18 497	3 305
Services domestiques	238 838	263 317	19 747
Total	238 838	263 317	502 155

Ancienneté des chômeurs franciliens du secteur tertiaire selon le sexe, en 2002

	Homme	Femme	Total
Moins d'un mois	12 567	13 512	26 079
De 1 mois à moins de 3 mois	47 500	37 673	85 173
De 3 mois à moins de 6 mois	46 073	47 757	93 830
De 6 mois à moins d'un an	46 108	42 282	88 390
De 1 an à moins d'un an et demi	24 405	27 140	51 545
De 1 an et demi à moins de 2 ans	14 372	25 990	40 362
De 2 ans à moins de 3 ans	24 796	13 992	38 788
De 3 ans ou plus	23 017	54 564	77 581
Total	238 838	263 317	502 155

Le chômage de longue durée

Source : enquête emploi 1990-2002, Insee

Sexe des chômeurs franciliens de longue durée du secteur tertiaire, en 2002

	Homme	Femme	Total	Français	Etrangers
De 1 an à moins d'un an et demi	24 405	27 140	51 545	35 713	15 832
De 1 an et demi à moins de 2 ans	14 372	25 990	40 362	26 175	14 187
De 2 ans à moins de 3 ans	24 796	13 992	38 788	24 649	14 139
De 3 ans ou plus	23 017	54 564	77 581	49 892	27 689
Total	86 590	121 686	208 276	136 429	71 847

Age des chômeurs franciliens de longue durée du secteur tertiaire, en 2002

	De 15 à 24 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	Plus de 60 ans	Total
De 1 an à moins d'un an et demi	11 772	20 768	9 667	8 497	841	51 545
De 1 an et demi à moins de 2 ans	5 544	26 551	5 261	3 006		40 362
De 2 ans à moins de 3 ans	1 820	21 199	8 776	6 531	462	38 788
De 3 ans ou plus	820	32 956	18 024	24 058	1 723	77 581
Total	19 956	101 474	41 728	42 092	3 026	208 276

Niveau de formation des chômeurs franciliens de longue durée du secteur tertiaire, en 2002

	Diplôme univ. 2/3ème cycle	Diplôme univ. 1er cycle	Baccalauréat	BEPC, CAP, BEP	Aucun diplôme ou CEP	Total
De 1 an à moins d'un an et demi	8 579	9 722	6 983	10 260	16 001	51 545
De 1 an et demi à moins de 2 ans	8 649	5 037	4 328	9 603	12 745	40 362
De 2 ans à moins de 3 ans	3 130	3 005	7 799	11 085	13 769	38 788
De 3 ans ou plus	13 200	7 238	7 537	18 124	31 482	77 581
Total	33 558	25 002	26 647	49 072	73 997	208 276

Bibliographie

Livres/études

Emploi - France entière

- *Déchiffrer l'économie*, Denis CLERC, 2004, La découverte, 414 pp
- *Les chiffres de l'économie 2007*, Guillaume DUVAL, 4^e trim. 2006, hors série, Alternatives économiques, 31pp
- *Résultats détaillés de l'enquête emploi 2002*, Christine COUDERC, 200 pp.

Emploi en Île-de-France

- *Géographie de l'emploi salarié en Île-de-France*, René BRECHET, janvier 1997, IAURIF, 68 pp
- *Emploi et territoire en Île-de-France : prospective*, Vincent GOLLAIN et Alain SALLET, novembre 1999, Édition de l'Aube, 265 pp.
- *Atlas franciliens, tome 4*, Alain CHARRAUD (INSEE) et Hervé GAY (IAURIF), 2003, 121 pp.
- *Géographie de l'emploi 2000*, Hervé GAY, mars 2003, IAURIF, Etudes et développement, 84 pp.
- *40 ans en Île-de-France, rétrospection 1960-2000*, Fouad AWADA, janvier 2001, IAURIF, 173 pp.

Secteur tertiaire

- *Panorama du secteur tertiaire d'Île-de-France*, Vincent GOLLAIN, février 1995, IAURIF, 41 pp
- *Emploi dans les services marchands*, Céline ROUQUETTE, Jean-David FERMANIAN, avril 1999, INSEE, 167 pp.
- *Tertiairisation de l'économie francilienne*, Corinne MIGNOT, sous la direction d'Alain BECHADE, ORIE, décembre 2004, 50 pp.
- *La croissance de l'emploi dans les secteurs tertiaires*, Stéphanie JAMET et Frédéric LERAIS, mars 2004, Premières Synthèses, DARES, 6 pp.
- *Les métiers du tertiaire*, hors série pratique n° 26, Alternatives économiques, mars 2006, 136 pp.

Sites Internet

- www.insee.fr
- www.travail.gouv.fr
- www.educnet.education.fr/insee/emploi.fr

Étude réalisée à l'APUR, par :

Suivi : Jean-Baptiste Vaquin
Réalisation : Mathilde Blettner et Michèle Angélique Nicol
Traitement statistique : Sandra Roger
Cartographie : Anne Servais

Collaboration et suivi par l'ORIE : Corinne Mignot